



HAL
open science

Licence professionnelle Développement international de l'entreprise vers les marchés émergents

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement international de l'entreprise vers les marchés émergents. 2018, Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO. hceres-02028364

HAL Id: hceres-02028364

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028364>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Domaine Arts, lettres, langues

ComUE Université Sorbonne Paris Cité

Institut national des langues et civilisations
orientales - INALCO
Université Paris 13
Université Paris Descartes
Université Paris Diderot
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Incluant les éléments spécifiques à l'Institut national des langues et
civilisations orientales - INALCO

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 24/09/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Laurence Denooz, Sébastien Lefait,
Michel Petit, Didier Plassard,
Mathieu Schneider, co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION

Les établissements réunis dans la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) proposent une offre de formation variée, complète, et souvent originale dans le domaine *Arts, lettres, langues* (ALL), qui se compose de 57 mentions : 18 licences (L), 12 licences professionnelles (LP), 27 masters (M).

L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 y contribue avec un ensemble de 22 formations axées sur les lettres, les langues, les sciences du langage, les arts et les médias. Le groupe de formations soumis à l'évaluation réunit sept mentions de licence : *Arts (Médiation culturelle - Conception et mise en œuvre de projets culturels)*, *Arts du spectacle*, *Information-Communication*, *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Lettres et Sciences du langage* (SDL), quatre mentions de licence professionnelle : *Scénographie théâtrale et événementielle*, *Conception costume de scène et d'écran*, *Encadrement d'ateliers de pratique théâtrale*, *Conseil en écriture professionnelle et privée*, *Écrivain public*, auxquelles viennent s'ajouter onze mentions de master. Parmi ces dernières, on trouve d'abord des formations présentées dans leur intitulé comme s'inscrivant naturellement dans la continuité des mentions de licence : les mentions de master *Arts (Médiation culturelle)*, *Information-Communication*, *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Lettres*, et *Sciences du langage* (SDL), cette dernière mention possédant la particularité d'être coaccréditée avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), l'Université Paris Descartes et l'Université Paris 13. Les deux mentions *Cinéma et audiovisuel* et *Théâtre* prolongent l'offre de formation de la licence *Arts du spectacle*, constituée de deux parcours « *Études cinématographiques et audiovisuelles* » et « *Études théâtrales* ». Cette offre déjà abondante au niveau master est augmentée de trois mentions dont la cohérence avec les mentions de licence n'est pas le seul atout : *Études européennes et internationales* (EEI), *Didactique des langues* (DDL), et *Traduction et interprétation* (T&I), cette dernière mention de master étant intégrée à l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, l'ESIT, qui est une référence dans son domaine.

L'Université Paris Descartes, dont l'offre de formation est essentiellement centrée sur les sciences de l'homme et de la santé, propose néanmoins six mentions dans le domaine ALL : une licence généraliste *Sciences du langage* ; trois licences professionnelles (LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre*, *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* et *Métiers de la communication : chef de projet communication*) ; un master *Création artistique*, axé sur l'art thérapie et cohabilité avec le département Théâtre de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ainsi qu'un master *Sciences du langage* également en coaccréditation avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

L'offre de formation de l'Université Paris Diderot se constitue dans le domaine ALL d'un total de 11 formations, organisées comme suit. Cinq licences généralistes : *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Sciences du langage-Linguistique* (SDL), cohabilitée avec l'Université Paris Descartes, *Lettres et Arts du spectacle* (parcours *Études cinématographiques*) ; une licence professionnelle (LP) *Métier de la communication : chargé de communication* du domaine *Sciences, technologies, santé* (ensuite présentée dans le dossier comme LP *Rédacteur technique*) ; et cinq masters : *Études anglophones* ; *Cinéma, documentaire, médias* (CDM) ; *Lettres* ; *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), cohabilité avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) ; et *Sciences du langage* (SDL), cohabilité avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 pour la spécialité *Phonétique et phonologie*.

L'Université Paris 13 propose une offre de formation pluridisciplinaire qui couvre un spectre très vaste, comprenant les sciences humaines et sociales au sens large, la santé, les sciences et technologies et les secteurs du droit, de l'économie et de la gestion. Ces formations sont regroupées dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement en cinq grands domaines. L'un d'entre eux, intitulé *Arts, langues, lettres* (ALL), fait l'objet du présent rapport ; pour les besoins de l'évaluation, le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) a proposé d'y adjoindre les formations du domaine de la

culture et de la communication. Le bouquet de formations ainsi constitué regroupe 14 formations, et notamment quatre mentions de licence : *Information-communication, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Lettres* ; trois licences professionnelles : *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* (qui propose une formation délocalisée à Rabat au Maroc) ; *Métiers du jeu vidéo* ; et *Techniques du son et de l'image* ; enfin, huit mentions de master : *Communication des organisations* ; *Création numérique* ; *Études anglophones* ; *Information-communication* ; *Littératures, cultures, arts* ; *Métiers du livre et de l'édition* ; *Traitement automatique des langues* (TAL), qui fait l'objet d'une codiplômation avec l'Université pédagogique de Cracovie (Pologne) et *Sciences du langage* (une spécialité *Contrastif, lexicque, discours*). Le périmètre scientifique de ce domaine comprend l'étude des civilisations et des textes qui les ont constituées, les langues et leurs modes de fonctionnement, de diffusion et de transformation, et les techniques et supports de communication, avec un fort accent porté sur les nouvelles technologies et le numérique.

L'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) propose un ensemble de formations qui couvre le champ désigné par le nom de l'établissement, et qui comporte : une mention de licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), organisée en parcours régionaux (sous-parcours par langue) et, à partir de la deuxième année, régionaux et professionnalisants ; une licence professionnelle *Développement international de l'entreprise vers les marchés émergents* ; et des mentions de master, intitulées respectivement *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), coaccréditée pour certaines spécialités avec l'Université Paris Diderot ; *Métiers de l'international* (MI) ; *Didactique des langues* (DDL), coaccréditée avec les universités Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et Paris Descartes ; *Sciences du langage* (SDL), coaccréditée partiellement avec l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ; *Traitement automatique des langues* (TAL), coaccréditée avec les universités Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et Paris Ouest-Nanterre-La Défense. A ces mentions de master s'ajoute la collaboration avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Paris dans le cadre d'un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation, et de la formation* (MEEF).

L'USPC a proposé de présenter les formations du domaine ALL selon les champs suivants, de portée inégale :

- Un champ regroupe des formations de tous les établissements concernés (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Descartes, Université Paris Diderot, Université Paris 13, INALCO) : *Sciences du langage, didactique des langues, traduction et interprétation* (neuf formations) ;
- Deux champs regroupent des formations de quatre établissements : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Diderot, Université Paris 13, INALCO pour *Langues, littératures, cultures, sociétés du monde* (14 formations) ; Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Descartes, Université Paris Diderot, Université Paris 13 pour *Littérature et arts* (huit formations) ;
- Deux champs regroupent des formations de deux établissements (*Arts, médias, communication* – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 – 16 formations ; *Études internationales, métiers de l'international* – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, INALCO – trois formations).

Si les formations sont présentées selon des intitulés de champs communs à différents établissements, aucun dossier champ ou document de politique de formation ne présente les offres de formation en faisant référence à ces champs.

Ce document contient :

- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'INALCO ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris 13 ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris Descartes ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris Diderot ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ;
- les fiches d'évaluation des formations du domaine ALL de l'INALCO.

INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES - INALCO

AVIS GLOBAL

L'évaluation de l'ensemble des formations a été rendue parfois peu aisée du fait de l'absence de dossier de champ et de la présentation souvent fragmentée (par parcours) des dossiers de mention et de leurs annexes ainsi que d'un certain manque de précision sur des aspects structurels (l'avant-propos du dossier de master mention LLCER évoque ainsi l'existence de six mentions de master) ou terminologiques (la notion de « formation double diplôme » en licence avec l'Indonésie et la Malaisie ne paraît pas correspondre à l'obtention d'une double licence par les étudiants de l'INALCO).

Le potentiel d'affichage stratégique global est toujours bien identifié, à l'échelle nationale comme au niveau international, par référence au nom de l'établissement et à sa vocation ancienne de spécialisation et d'expertise dans un vaste champ de langues et civilisations orientales. Si la spécificité de l'établissement et de ses formations est naturellement évidente pour ce qui concerne les langues-cultures non représentées ailleurs dans l'enseignement supérieur, elle paraît toutefois devoir être réaffirmée, y compris dans le cadre des coaccréditations ou collaborations, pour les langues qui sont désormais aussi enseignées ailleurs. Elle paraît aussi devoir être précisément argumentée pour certaines spécialisations existant aussi ailleurs (commerce international ou sciences du langage par exemple), notamment lorsque la nature de l'activité visée fait une place moins importante à la langue orientale elle-même (FLE par exemple). Un renforcement de l'affichage spécifique des « filières » de l'établissement pourrait être de nature à renforcer le positionnement de ses formations à visée professionnelle dans l'environnement socio-économique et leur attractivité.

L'ensemble des formations évaluées constituant le champ unique de l'offre de formation de l'établissement en matière de diplômes nationaux de premier et deuxième cycles (licence et master), son inscription dans la politique de formation est immédiate. On peut toutefois s'interroger sur son articulation avec le reste de l'offre de formation de l'établissement (diplômes d'établissement, stages intensifs, etc.), notamment en ce qui concerne les publics dont les dossiers déposés soulignent qu'ils ne sont pas tous strictement en formation initiale. La faiblesse des effectifs de licence et master dans certaines spécialisations et du nombre de diplômés, au regard du nombre de premières inscriptions, sont également à prendre en compte à cet égard.

La pertinence et la cohérence propres de l'ensemble sont globalement assurées par référence à l'identité traditionnelle de l'établissement. L'offre de formation de master apparaît conforme aux orientations de l'établissement et lisible, même si l'on peut penser que les deux spécialisations, Commerce international et Relations internationales, de la mention MI seraient plus visibles comme mentions séparées - ce qui serait d'ailleurs plus conforme à leur fonctionnement effectif. Il est en revanche plus difficile de reconnaître spontanément l'organisation et la cohérence de l'offre de licence, avec sa mention désormais unique (LLCER) et ses quatre parcours régionaux (et les sous-parcours par langue) et cinq parcours professionnalisants. Le dossier déposé explique comment l'établissement a été conduit à concevoir cette mention unique pour s'adapter aux nouvelles conditions en matière de licence. Peut-être pourrait-il explorer dans ce cadre la possibilité d'une organisation fondée sur la distinction entre LLCER, LEA, et Sciences du langage, qui, sans préjudice pour la spécificité « orientale » de l'établissement, serait également plus proche de celle du master actuel ou de ses évolutions envisagées. Le dossier du master LLCER annonce à cet égard une réflexion en cours sur « l'architecture des parcours-types » et sur l'alternative « parcours-types disciplinaires renforcés, ou bien [...] parcours-types aréaux (actuelles spécialités) plutôt pluridisciplinaires ». Cette réflexion sur l'articulation entre les dimensions aréales et disciplinaires apparaît effectivement importante pour le master et ne peut qu'être fortement encouragée aussi pour la licence.

La capacité de coordination et de mutualisation à l'intérieur de l'ensemble de formations constitue, compte tenu de la diversité du champ des langues, un enjeu dont on mesure le caractère théoriquement et pratiquement crucial. Elle implique dans son principe différents acteurs : au niveau central, le Conseil des formations et de la vie étudiante (CFVE) et les commissions spécialisées (Commission des formations de master, Commission des enseignements transversaux) qui l'assistent ; au niveau « de proximité », les « départements » et les « filières ». Cette organisation, sans doute adaptée aux particularités de l'établissement et à son expérience pratique, met en lumière le rôle plus restreint des instances de pilotage des mentions elles-mêmes là où elles existent.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les objectifs scientifiques sont exposés de façon variable selon les diplômes et leurs parcours et selon l'orientation de ces diplômes ou parcours. Ils comportent généralement la maîtrise d'au moins une langue orientale et la connaissance civilisationnelle du domaine « aréal » (aire culturelle) dont relève cette langue, maîtrise et connaissance qui pourraient être plus explicitement définies en termes de niveau visé selon le cycle et en termes d'approche de type LLCER ou LEA selon la finalité du diplôme ou du parcours. Ils comportent aussi, pour les formations à finalité professionnelle, les connaissances et compétences relatives au domaine professionnel visé (commerce international ou traitement numérique par exemple). L'explicitation des compétences à acquérir n'est pas toujours suffisante pour permettre l'analyse détaillée de l'adéquation des plans de formation avec les objectifs, notamment professionnels.

Les objectifs en termes de poursuite d'études sont précisés pour la licence et les parcours à finalité recherche du master. Les débouchés professionnels visés sont, dans les dossiers d'évaluation, diversement présentés selon les formations en termes de fonctions-types (licence professionnelle), concours administratifs et de recrutement d'enseignants ou fonctions et/ou secteurs d'activité (licence LLCER), secteurs d'activité et métiers associés (master), et inégalement détaillés. Les fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des différentes formations sont plus précises. Si les débouchés apparaissent dans l'ensemble variés et étendus (enseignement, diplomatie, commerce, journalisme, etc.), le potentiel d'insertion dans chaque catégorie de métier ou secteur n'est pas précisé. Il serait utile de connaître, par exemple, le nombre de places ouvertes aux concours ou les besoins de recrutement du monde du journalisme dans telle ou telle spécialisation.

Positionnement des formations dans l'environnement

L'articulation avec les cursus universitaires de la thématique au niveau local ou national est naturellement marquée par la longue tradition de spécialisation de l'établissement dans ce champ et son exclusivité de représentation dans l'enseignement supérieur national de certaines langues-cultures. Elle se traduit au niveau local par le biais de coaccréditations ou autres formes de coopération ponctuelle. Si, au niveau licence, certaines langues sont également enseignées ailleurs, leur présence continue à se justifier par la proposition d'un cursus ici complet, ou des approches multilingues. On remarque par ailleurs l'offre originale de « bi-cursus » de licence « ASTER » (Arabe-Sciences de la Terre) avec l'Institut de physique du globe de Paris. En master, les formations qui pourraient être redondantes sont coaccréditées ou mutualisées, notamment avec les universités Sorbonne Nouvelle et Paris Diderot, ainsi qu'avec l'université Paris-Nanterre. D'autres coopérations, dont le fonctionnement devrait être précisé, existent également dans certaines formations ponctuelles avec d'autres institutions académiques françaises.

L'articulation avec la recherche est satisfaisante pour la licence et les masters à finalité non professionnelle. Dès la licence, les étudiants peuvent ainsi bénéficier des activités des nombreux laboratoires de recherche de l'établissement, ainsi que de la participation forte des enseignants-chercheurs dans les enseignements. Le master mention LLCER est adossé à 15 laboratoires de recherche, tandis que le master mention TAL bénéficie de l'expertise des différents laboratoires des trois établissements coaccrédités. Dans les formations à visée professionnelle en revanche, bien que la présence d'enseignants-chercheurs soit mise en avant dans les dossiers, l'articulation avec la recherche reste limitée.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels apparaît plus contrastée. Qu'il s'agisse de diplômes à finalité professionnelle ou non, l'établissement bénéficie de multiples partenariats avec des institutions gouvernementales ou culturelles, telles que les ministères chargés de la défense ou des affaires étrangères ou encore le Musée du Quai Branly, susceptibles d'accueillir des étudiants pour des stages, voire la préparation de certains concours. Au niveau des mentions et spécialisations à visée professionnelle s'ajoute une relation avec le milieu socio-économique par le biais d'intervenants extérieurs ou d'entreprises accueillant des étudiants en stage. Les échanges avec ces dernières ne semblent cependant pas systématiques.

La coopération à l'international n'est peut-être pas aussi pleinement développée dans toutes ses dimensions que l'on pourrait s'y attendre compte tenu du champ. L'établissement a noué quelque 200 accords divers avec des institutions étrangères, dont de nombreuses conventions permettant aux étudiants d'effectuer des séjours d'études dans les pays de la langue qu'ils étudient ou des universités l'enseignant, parfois dans le cadre de doubles diplômes. Pour les formations professionnelles en revanche, la coopération se fait surtout par le biais de contributions ponctuelles de chercheurs invités ou de co-encadrants, sans qu'il ne soit fait précisément mention de relations fortes avec des partenaires socio-économiques étrangers.

Organisation pédagogique des formations

La lisibilité de l'organisation pédagogique n'est pas facilitée par les ajustements et modifications qu'a dû faire l'établissement, en fonction des contraintes du cadre national — comme l'explique notamment l'introduction du dossier de licence LLCER —, en ce qui concerne le nombre, la nature et l'intitulé des mentions. Il est compréhensible que, compte tenu de la spécificité du champ couvert, il puisse en résulter une certaine hétérogénéité structurelle et terminologique entre spécialisations de rang comparable au sein d'une mention et dans la continuité d'un cycle à l'autre. Ceci ne permet pas toujours de reconnaître facilement ce qui constitue une spécialité, un parcours, un parcours-type, etc., ni, dans les maquettes, ce qui relève d'un véritable tronc commun, d'enseignements transversaux communs ou optionnels, etc. De façon générale, l'organisation des formations, envisagée au niveau structurel correspondant à leur finalité (parcours de licence LLCER, spécialité de licence professionnelle, mention et/ou spécialités et/ou parcours de master), paraît pouvoir répondre aux objectifs fixés pour ce niveau structurel. L'organisation de la licence LLCER vise, avec ses quatre « blocs d'enseignements » (fondamentaux, transversaux disciplinaires ou aréaux, d'approfondissement, d'ouverture) et l'introduction des parcours professionnalisants à partir de la L2, une spécialisation progressive. L'organisation du master LLCER, qui comporte notamment une importante UE de « compétences avancées en langues » et une UE de modules optionnels offrant un choix très riche, renvoie à la question du nombre d'inscrits, comme le fait le dossier déposé, qui mentionne comme point faible que « [c]ertains départements linguistiques et aréaux proposent un choix trop important d'enseignements par rapport au nombre d'étudiants inscrits ». On peut également s'interroger sur la façon dont, pratiquement, sont intégrés dans le fonctionnement des formations les enseignements de chacune des nombreuses langues offertes (plus de 50), notamment au regard des niveaux des étudiants et des caractéristiques de progression propres à chaque langue. Il serait à cet égard utile de préciser l'organisation pédagogique en ce qui concerne les langues enseignées dans plusieurs établissements à Paris et en France (par exemple, le russe ou le chinois) et les langues que seul l'établissement propose (par exemple, l'ouzbek ou le wolof).

La professionnalisation apparaît, au sein des formations à visée professionnelle, dans le contenu des cours, la présence de projets individuels et l'intervention de nombreux professionnels. Les projets et stages forment une modalité pédagogique essentielle, qui bénéficie d'un accompagnement spécifique grâce à une structure dédiée (Service d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle, SIOIP). On peut regretter que, obligatoires dans les parcours professionnalisants, ils restent optionnels dans les parcours régionaux. Ces stages, spécifiques aux parcours suivis par les étudiants, peuvent prendre la forme d'un semestre à l'étranger et sont potentiellement accompagnés d'un rapport de stage/mémoire à rédiger et soutenir par la suite. Un calendrier universitaire spécifique facilite leur mise en œuvre, qui n'est néanmoins pas toujours détaillée, par exemple, étonnamment, pour la licence professionnelle. Les effectifs, les modalités de fonctionnement, les missions et le calendrier de la formation en alternance ne sont pas précisément décrits pour la licence professionnelle ou la mention MI du master (M2). L'établissement encourage, par le biais de la Commission de la solidarité et des initiatives étudiantes (CSIE), les projets d'initiative permettant aux étudiants de croiser leurs compétences en langue orientale et celles acquises dans la formation professionnalisante.

La place de la recherche, qui découle de la culture d'établissement et de la place et du rôle des enseignants-chercheurs dans les formations, est significative dans les parcours à finalité recherche, notamment en master. Elle est naturellement plus réduite dans les spécialisations à visée professionnelle, y compris en termes d'adossement du fait de la composition de l'équipe pédagogique.

La place du numérique est variable d'une formation à l'autre. Tantôt au cœur de la formation, comme dans le master mention TAL du fait de son objet, qui propose la mise en place de sites internet ainsi que des cours en ligne ou à distance, elle est parfois plus traditionnelle et limitée au dépôt de documents de cours sur la plateforme Moodle (en licence professionnelle par exemple). La diversité des origines des étudiants fait qu'une mise à niveau informatique leur est souvent proposée.

L'international constitue nécessairement, compte tenu du champ de spécialisation de l'établissement, une dimension essentielle de l'organisation pédagogique des formations. Sa place tient naturellement à la fois aux objets et contenus d'enseignement et aux modalités de mise en œuvre, notamment périodes d'étude ou de stage à l'étranger dans le cadre des nombreux accords et conventions de l'établissement. Elle est à confirmer pour la licence professionnelle. La maîtrise de l'anglais est dans certains cas présentée comme un pré-requis (licence professionnelle par exemple) et l'enseignement de l'anglais des affaires comporte parfois des volumes proches de ceux de la langue orientale elle-même (semestres 1 et 3 du parcours Commerce international du master mention MI par exemple). La mobilité étudiante, entrante ou sortante, est parfois limitée par des contraintes extérieures et, de manière générale, semble encore perfectible.

Pilotage des formations

De façon générale les éléments des dossiers tels qu'ils sont présentés conduisent à identifier les aspects relatifs au pilotage comme largement perfectibles.

La composition des équipes pédagogiques, généralement indiquée par parcours, inclut, dans des proportions variables selon les parcours et leur finalité, des enseignants-chercheurs et autres enseignants de l'établissement et des enseignants et intervenants professionnels extérieurs. Les données présentées ne permettent pas facilement d'apprécier l'équilibre de leur composition, les responsabilités de leurs membres (autres que, dans certains cas, la direction d'études), le volume horaire des extérieurs, etc. et peuvent conduire à s'interroger sur leur fonctionnement d'équipe.

Si le pilotage de l'ensemble de formations est clairement assuré au niveau central par le Conseil des formations et de la vie étudiante (CFVE) et les commissions spécialisées (Commission des formations de master, Commission des enseignements transversaux) qui l'assistent, la responsabilité du pilotage de chacune des formations est moins nettement identifiée, au-delà du nom du responsable de diplôme. Elle paraît être en pratique largement partagée avec un certain nombre d'autres acteurs, instances des « départements » et des « filières » et responsables délégués au niveau des spécialisations. Ceci explique un certain manque d'unité ou d'homogénéité au sein des mentions, qui se traduit aussi dans la présentation par parcours ou spécialités de certaines parties des dossiers (y compris annexes). Les structures de pilotage et la participation des étudiants au pilotage varient d'une formation à l'autre. L'établissement évoque des conseils de perfectionnement, notamment dans les spécialisations professionnelles, mais les dossiers manquent de précision sur leur composition et leur fonctionnement. Les étudiants de la licence LLCER participent au pilotage de la formation et évaluent chaque année les formations proposées, tandis que les étudiants du master mention LLCER évaluent la formation une fois tous les cinq ans, cette évaluation étant par la suite prise en compte dans le dispositif d'autoévaluation.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont parfois imprécises dans les dossiers. La question des règlements d'examen manque de précision ; les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas non plus inscrites dans les maquettes mais sont communiquées par les enseignants après le début des cours. Le contrôle continu est fortement privilégié. Le supplément au diplôme peut paraître trop général pour permettre aux étudiants de véritablement personnaliser leur parcours.

Les dossiers ne donnent pas d'indications précises sur les modalités de recrutement, ni les passerelles. Il existe différents dispositifs classiques d'aide à la réussite (tutorat, soutien individuel, etc.) ainsi que des formations de mise à niveau et renforcement dans certaines langues enseignées dans le secondaire (chinois et russe en L1 et L2, arabe en L1).

Résultats constatés

Les résultats en termes d'effectifs, de réussite, d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, diversement et plus ou moins précisément présentés et documentés dans les dossiers d'évaluation de mention et les tableaux annexes, apparaissent variables, à chaque niveau de mention, selon les parcours et spécialisations.

Les effectifs, importants en licence LLCER, y sont stables dans certains parcours, en diminution nette dans d'autres (Europe-Eurasie, Commerce International, Didactique des langues). Ils sont très faibles en licence professionnelle, ce qui peut être en partie dû à son ouverture encore récente mais mériterait sans doute une réflexion plus poussée sur son positionnement et son attractivité. En master, les effectifs de la mention LLCER sont en augmentation (à l'exception des études chinoises) ; ils sont plus réduits dans les mentions professionnelles (moins d'une trentaine d'inscrits en M1). On observe, sur l'ensemble des effectifs, de fortes disparités selon les aires régionales et les langues et des nombres d'inscrits très faibles dans certaines langues « rares ». S'il est certainement important de préserver cette spécificité, revendiquée et assumée par l'établissement, dont les quelques éléments mis à disposition concernant le devenir des diplômés montrent la pertinence (débouchés dans les institutions gouvernementales, la diplomatie, etc), la faible demande dans certaines langues pourrait conduire à s'interroger sur l'adéquation effective des formules du cadre licence-master au public potentiel, compte tenu de l'existence d'autres formules plus souples dans l'offre de l'établissement.

Les taux de réussite sont faibles en licence, marquée par une forte diminution des inscrits en cours de cycle, avec notamment des échecs et abandons nombreux en première année. On observe également une déperdition importante en master LLCER, entre la première année de master (M1) et la deuxième année de master (M2), où il n'est toutefois pas possible de déterminer précisément s'il s'agit d'échecs ou d'étalement d'études.

Le suivi des diplômés apparaît largement perfectible. Un suivi des diplômés est réalisé chaque année pour la licence, dont les chiffres ne figurent pas dans le dossier. En master, le suivi est effectué par le biais d'enquêtes ponctuelles auprès des diplômés (avec une participation entre 30 et 50 %). Les données présentées sur la base de ces enquêtes pour les mentions TAL et *Métiers de l'International* laissent augurer d'une répartition équilibrée entre poursuite d'études dans des institutions scientifiques et insertion professionnelle majoritairement en adéquation avec la nature du diplôme.

De façon générale, une approche plus systématique, permettant la collecte et l'analyse de données plus complètes et régulières par une structure dédiée, serait souhaitable et assurément utile pour les travaux du CFVE (et/ou d'une commission spécialisée assistant le CFVE) et pour une évaluation précise des taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, de leur évolution et de leur adéquation aux objectifs affichés des formations.

POINTS D'ATTENTION

Les points d'attention suivants, qui renvoient à plusieurs des aspects mis en lumière lors de l'évaluation de l'ensemble de formations, peuvent être signalés en vue de la construction d'un projet pour la prochaine période contractuelle.

Les trois premiers points d'attention sont de portée générale :

- Pilotage des mentions. Le projet devrait, sans compromettre le rôle nécessaire des instances de coordination (CFVE, départements, filières), veiller à se donner les moyens de renforcer significativement, au niveau de chaque mention, l'organisation du pilotage des mentions elles-mêmes (telles qu'elles sont actuellement délimitées, ou telles qu'elles pourraient être redéfinies). Il devrait en particulier veiller à s'assurer que les instances concernées puissent disposer de toutes les données nécessaires, notamment en termes de suivi des diplômés.
- Nombre, intitulé et organisation interne des mentions. Le projet pourrait, sous réserve des dispositions du cadre national et de la culture d'établissement, chercher à améliorer la lisibilité de l'organisation des spécialisations au sein de chaque cycle et dans la continuité entre le premier et le deuxième cycle en termes de nombre et d'intitulé des mentions. Il pourrait en particulier s'interroger sur l'opportunité de reconnaître sous forme de mentions autonomes certains des groupes de parcours de l'actuelle mention unique de licence LLCER.
- Positionnement des mentions dans l'établissement. Le projet gagnerait, compte tenu de la spécificité d'une partie des publics de l'établissement qui, comme l'indiquent les dossiers, ne visent pas nécessairement l'obtention d'un diplôme national, à préciser les conditions d'articulation entre l'offre de formation correspondant aux diplômes nationaux de licence et master et le reste de l'offre de formation, notamment en termes de langues concernées (une cinquantaine en licence et master LLCER sur plus de cent pour l'établissement).

Les autres points d'attention, de portée plus spécifique, concernent les aspects suivants :

- le positionnement dans l'environnement socio-économique, qui paraît pouvoir être renforcé, notamment en cherchant à développer des liens directs avec des entreprises étrangères ;
- le taux d'échecs et/ou d'abandons en licence LLCER, ainsi que la faiblesse des effectifs en licence professionnelle ;
- le fonctionnement concret de certaines collaborations nationales ou internationales (« doubles diplômes », etc.) ou offertes en alternance.

UNIVERSITÉ PARIS 13

AVIS GLOBAL

Le domaine *Arts, lettres, langues* (ALL) dispose d'un réel potentiel d'affichage stratégique pour l'Université Paris 13 qui peut, par son biais et si elle le renomme en le dotant d'une identité particulière, donner aux étudiants franciliens une offre de formation originale et cohérente dans les domaines des langues, des lettres et de la communication. Moyennant quelques aménagements ou mutualisations, il est à même de prendre sa place dans l'offre de formation de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et de contribuer utilement à la formation et à l'insertion professionnelle des étudiants, quelle que soit leur origine sociale. Certaines formations particulièrement pointues ou originales, notamment les licences professionnelles (LP), lui permettent de se positionner aux niveaux national ou international, notamment par le biais de codiplômations ou de délocalisations. Ce positionnement pourrait encore être renforcé par une politique de relations internationales plus ciblée, plus stratégique et associant aussi plus largement la recherche et les enseignants-chercheurs.

Dans le domaine ALL, l'accent est clairement mis sur la professionnalisation, à la fois en termes de débouchés et en termes d'organisation pédagogique, et s'inscrit par conséquent dans la politique de l'établissement visant à offrir un ascenseur social aux populations habitant en Seine-Saint-Denis et dans les environs. L'exigence d'excellence, qui constitue l'autre pilier stratégique de l'Université Paris 13, est moins directement visible dans les formations du domaine ALL qui devront encore progresser sur un certain nombre de points : l'aide à la réussite, le suivi des cohortes, l'évaluation des formations et des enseignements et la démarche qualité.

Nonobstant ces problèmes dont l'établissement paraît conscient et pour lesquels il devra conséquemment investir dans les prochaines années, le domaine ALL est scientifiquement et professionnellement cohérent. Il s'appuie sur des unités de recherche labellisées (et sur un laboratoire d'excellence - LabEx), dont le potentiel scientifique devrait être encore mieux exploité et distillé dans les formations, de deuxième cycle surtout. Il est fait par ailleurs état de collaborations avec les milieux socio-économiques et culturels qui passent toutefois plus par la présence de professionnels dans les équipes pédagogiques que par des partenariats structurés autour de projets tutorés à visée professionnelle ou de stages (la politique dans ce domaine reste encore trop peu cadrée).

La visibilité que pourront amener, dans les prochaines années, les opérations immobilières en cours (notamment le Campus Condorcet) peut être de nature à accompagner une structuration de ce maillage territorial. Ces nouveaux bâtiments seront peut-être aussi de nature à encourager des mutualisations d'enseignements au sein du domaine ALL et l'édification souhaitable d'une vraie politique de formation au niveau des champs, en articulation avec les stratégies portées par l'établissement et par la ComUE. Probablement est-ce à ce dernier niveau que pourront se positionner certains outils de suivi et de pilotage qui pourraient utilement être mis à la disposition des équipes pédagogiques déjà bien engagées sur le terrain.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

L'offre de formation du domaine ALL est lisible et compréhensible, tant par les étudiants que par leurs futurs employeurs. Les intitulés des mentions sont clairs et renvoient directement soit à des formations-types (lettres, langues, *etc.*), soit à des métiers clairement identifiables par les professionnels (édition, traduction, communication, *etc.*). Cela n'empêche pas certaines formations d'indiquer des débouchés qui ne correspondent pas aux métiers auxquels elles préparent réellement. C'est notamment le cas de la licence *Lettres* dont les débouchés dans le journalisme ou la traduction ne sont pas immédiats ; cela l'est plus encore pour le master *Information-communication* dont la présentation laisse penser que des débouchés sont possibles dans le journalisme ou la communication événementielle, ou pour le master *Traitement automatique des langues* (TAL) dont certains métiers listés dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP (professorat des écoles, animation de site multimédia, *etc.*) s'éloignent des emplois auxquels peuvent réellement prétendre les diplômés.

Malgré ces quelques incohérences, l'offre de formation du domaine ALL est clairement structurée avec de réelles possibilités de poursuites d'études entre la licence et le master au sein du même établissement. On regrette cependant que dans la LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web*, plus de 50 % des diplômés poursuivent leurs études en master. Il conviendrait là, conformément aux attendus des LP, de renforcer la vocation professionnalisante de la formation. Il semblerait que la LP *Métiers du jeu vidéo* suive la même tendance.

Enfin, à destination des bacheliers, l'Université a fait un travail méritoire d'explicitation des spécificités des mentions et des parcours au travers d'un certain nombre de dispositifs : Journées Portes Ouvertes (depuis peu, coordonnées entre les différentes unités de formation et de recherche - UFR), pré-rentree (comme dans la licence *Information-communication*), etc.

Positionnement des formations dans l'environnement

Le domaine ALL a le potentiel de s'afficher comme un domaine de formation original, homogène et compétitif de l'Université Paris 13. Il est toutefois regrettable que l'établissement n'ait pas fait le choix d'assumer ce découpage de l'offre de formation. On pourrait penser *a priori* que la raison en est l'absence de stratégie. Or le chapitre consacré à la formation dans le rapport d'autoévaluation de l'Université Paris 13 prouve qu'au contraire, la politique dans ce domaine est sous-tendue par des lignes fortes. Plutôt que de ramener la large palette de formations dispensées à cinq domaines qui reprennent des dénominations assez génériques, l'établissement aurait intérêt à cultiver la singularité de son offre et d'identifier de véritables champs de formation, au sein desquels les différentes mentions pourraient trouver une réelle articulation (par exemple entre communication et linguistique) et qui permettraient de dégager des synergies. L'absence de découpage en champs tient peut-être d'une louable honnêteté intellectuelle, visant à ne pas évaluer un bouquet de formations qui n'a pas fonctionné comme tel durant les cinq dernières années. Mais elle peut aussi signifier une difficulté à identifier, ou à faire admettre, des regroupements de formations qui outrepassent celui des composantes. Cette attitude est toutefois compréhensible dans le sens où elle remettrait en cause l'organigramme de l'Université et les modalités de sa gouvernance.

Outre cette réserve, le domaine ALL dispose d'un réel potentiel d'affichage stratégique au niveau parisien, et ce malgré une offre de formation pléthorique et foisonnante. Celle-ci rend *a priori* difficile pour un établissement récent, comme l'Université Paris 13, de trouver sa place. Malgré tout, en proposant à la fois des formations généralistes (langues, lettres, information-communication) et des formations plus originales, cette université a su se créer une singularité. Celle-ci est surtout visible au niveau des licences professionnelles et des masters. Ainsi, la LP *Métiers du jeu vidéo* n'a quasiment pas d'équivalent en France. Même au sein des licences, l'Université Paris 13 est parvenue à se démarquer : la licence *Information-communication* est complémentaire et non concurrente des autres licences du même type proposées par la ComUE USPC. Enfin, des licences plus généralistes comme *Lettres* ou *Langues étrangères appliquées* (LEA) ont aussi su trouver leur spécificité : la première dans la part accordée aux sciences du langage, la seconde par une spécialisation dans le domaine des assurances.

Au niveau du master, la singularité de l'offre de formation est plus évidente. Dans les cas où des masters similaires existent au sein de la ComUE (c'est par exemple le cas du master TAL, aussi présent à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et à l'Université Paris Diderot), on peut regretter qu'il n'y ait pas eu de mutualisation ou de tentative de travailler en commun. *A contrario*, le master *Littératures, cultures, arts* permet à ses étudiants de suivre des séminaires au sein d'autres établissements.

Même si les poursuites d'études en doctorat restent rares, les sept mentions de master s'appuient sur cinq unités de recherche, dont un LabEx, ainsi que sur la Maison des Sciences de l'Homme de Paris-Nord. Il est toutefois dommage que les liens entre ces unités et les formations soient insuffisamment décrits. La lecture des rapports des formations et de l'établissement laisse penser que le lien naturel se fait par les enseignants-chercheurs, là où il y a sûrement lieu à le développer plus fortement, par exemple par des journées-recherche des étudiants en master, du soutien à l'organisation de colloques, etc. Cela inciterait certainement les étudiants à poursuivre leurs études dans la voie de la recherche.

L'ancrage des formations dans le tissu social, économique et culturel de la Seine-Saint-Denis est globalement bon, bien qu'inégal. Le master *Métiers du livre et de l'édition* entretient des liens remarquables avec les éditeurs et les professionnels du secteur, même au niveau international, puisqu'il a des relations privilégiées avec le bureau international de l'édition française à New York ou le bureau français de la Foire du livre de Francfort. Les licences ont aussi des liens avec le monde professionnel, qui passent toutefois plus par la

présence d'enseignants vacataires au sein des équipes pédagogiques que par la mise en œuvre de projets tutorés. Les licences professionnelles font bien sûr exception, faisant même état de réalisations remarquables comme l'adhésion de la LP *Métiers du jeu vidéo* au *cluster Capital Games* et la participation des étudiants à la Paris Game Week ou à la IndieCade (festival international des jeux vidéo indépendants). À l'autre extrême, on trouve la licence *Information-communication* dont on regrettera les liens trop ténus avec le secteur professionnel, là où, pourtant, les possibilités ne manquent pas.

Enfin, au niveau international, l'Université Paris 13 fait état de 563 conventions d'échange, la majorité avec des pays européens (474 conventions). Malgré cela, les mobilités sortantes ne représentent que 1 % du nombre total d'étudiants, soit 247 étudiants en 2016-2017 ; la mobilité entrante est encore plus décevante, avec seulement 137 étudiants pour la même année. Le domaine ALL ne fait pas exception à cette règle et affiche des taux très bas qui s'expliquent d'un côté par les difficultés sociales auxquelles doivent faire face les étudiants de Seine-Saint-Denis qui viennent étudier à l'Université Paris 13 et, d'autre part, par l'attractivité limitée de la banlieue parisienne pour les étudiants étrangers. Une réelle ambition politique de l'établissement tente de lever ces obstacles, notamment par l'affectation d'un budget de 40 000 euros en compensation de l'arrêt des fonds de l'Initiative d'excellence (IdEx) pour la mobilité sortante. Par ailleurs, des partenariats spécifiques ont été conclus, avec la Pologne notamment (codiplômation du master TAL avec Cracovie et plusieurs conventions avec le master *Littératures, cultures, arts*), mais un gros travail reste à faire : certains accords ne sont pas encore formalisés (master *Communication des organisations*) et la mobilité enseignante est à développer, car elle est le levier de la mobilité étudiante.

Organisation pédagogique des formations

L'organisation pédagogique des formations du domaine ALL repose sur une grande diversité de parcours, pensés de manière cohérente et progressive surtout en licence. Si l'on excepte la LP *Métiers du numérique* qui ne respecte pas le principe des 30 ECTS (*European Credits Transfer System*) par semestre et une préparation insuffisante de la deuxième année de la licence LEA à la spécialisation en assurance en troisième année, les cursus de formation sont construits avec une vraie logique de spécialisation progressive.

On regrette que la place accordée au numérique demeure cantonnée aux outils classiques (plateforme pédagogique, espace numérique de travail, *etc.*), sauf dans les formations propres à ce domaine, et que les dispositifs de professionnalisation, notamment les stages, tiennent une place encore trop modeste. Si l'on peut défendre le principe que les licences sont conçues pour une poursuite d'études en master, elles devraient justement proposer une première expérience professionnelle sous forme de stage. Seule la licence *Information-communication* propose stages et projets professionnels. En master, les stages sont facultatifs (master *Études anglophones*) ou absents (master TAL ainsi que certains parcours du master *Littérature, cultures, arts*). Il serait bon de les rendre obligatoires, ou au moins de les cadrer dans un document de politique générale. Dans le même ordre d'idées, il pourrait être intéressant de développer une politique structurée de certifications (informatique, langues) en licence, car ce sont des compétences demandées lors de nombreux entretiens d'embauche.

En master, l'offre de formation du domaine ALL est dense. On y trouve une grande diversité de parcours qui manque parfois de cohérence, notamment dans l'articulation entre la première année (M1) et la deuxième (M2). Cela concerne particulièrement la mention TAL et, dans une moindre mesure, le master *Information-communication*. On y lit les traces de l'ancien cursus « maîtrise-diplôme d'études approfondies (DEA) » qui n'a pas encore trouvé une véritable cohérence au sein d'une formation en deux ans, ce qu'est et doit être le master. Dans le même ordre d'idées, la formation à la recherche, dans la plupart des masters, est encore trop limitée au mémoire, élément évidemment central de la formation à la recherche, mais non suffisant. D'autres mises en situation professionnelle (communication scientifique, poster, participation à des manifestations scientifiques, *etc.*) pourraient utilement être mises en œuvre.

Pilotage des formations

Dans le domaine ALL, ont été mis en place, partiellement au moins, des outils de pilotage permettant de suivre les cohortes d'étudiants et l'efficacité des formations. Il peine en revanche à se les approprier pour entrer dans une vraie démarche qualité qui consisterait à prendre en considération les résultats dans une optique d'amélioration continue. Hormis les licences LEA et *Lettres*, toutes les mentions du domaine se sont dotées de conseils de perfectionnement. Leur composition assure une représentativité tant au corps enseignant qu'aux étudiants et aux partenaires. On aurait souhaité disposer d'une synthèse des points

abordés lors de ces conseils et, plus encore, connaître les mesures prises par les responsables de formation pour remédier aux difficultés ou problèmes soulevés. Ce manque est d'autant plus regrettable que l'Université Paris 13 a fait de la réussite des étudiants l'un des piliers de sa politique d'établissement et que la prise en compte, tant des échanges des conseils de perfectionnement que des résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants, est un des éléments clés du succès. D'ailleurs, cette évaluation des enseignements est encore à un stade insuffisamment mûr. L'Université Paris 13 ne fait pas exception dans le paysage français puisqu'il s'agit là d'une procédure au fond relativement récente que les établissements ont dû mettre en œuvre en plus d'autres dispositifs d'accompagnement et de suivi des formations, plus anciens (orientation, insertion, politique de stages, *etc.*), dans un budget contraint. On ne peut donc qu'encourager l'établissement à accompagner les responsables de formation dans leur mission de pilotage en dotant l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de moyens permettant d'effectuer un suivi optimal. Cela vaut aussi d'ailleurs pour les cohortes d'étudiants dont les résultats et le devenir ne sont que trop inégalement suivis par les formations.

Enfin, si l'évaluation des étudiants se fait selon des modalités bien définies et cohérentes avec les connaissances et compétences à évaluer et si l'établissement a fait le choix assumé de miser sur une large part de contrôle continu, on peut regretter que l'évaluation par compétences ne soit pas assez développée, notamment pour ce qui est du suivi de leur acquisition au moyen de portefeuilles de compétences. Il y aurait là un moyen de mieux valoriser les acquis des étudiants au cours de leur formation et de leur permettre une meilleure insertion sur le marché de travail. L'Université Paris 13 pourrait ainsi davantage atteindre son objectif politique de permettre une meilleure ascension sociale de ses étudiants.

Résultats constatés

L'Université Paris 13 a encore un gros effort à faire pour améliorer ses taux de réussite. Le taux d'abandon dans certaines filières est très élevé : dans le domaine ALL, moins de 20 % des inscrits en première année (L1) obtiennent leur troisième année (L3). Ce taux est particulièrement bas dans certaines mentions, comme en licence *Lettres*. Il a toutefois tendance à se redresser dans les dernières années, sous l'effet conjugué d'une meilleure information en direction des lycéens et de dispositifs de soutien et d'aide à la réussite (Cordées de la réussite, « Clés de la réussite » pour la méthodologie, *etc.*). Ainsi, par exemple, le taux de réussite en L1 *Information-communication* est-il passé de 69 % à 76 % durant le dernier contrat. Il semblerait toutefois utile de renforcer davantage l'aide à la réussite des étudiants par un suivi plus personnalisé, des tutorats ou des dispositifs de remédiation (la licence *Information-communication* a mis en place des outils intéressants à ce sujet, comme le carnet de bord numérique). Cela a certes un coût, mais vu les résultats actuels, cet investissement pourrait rapidement porter ses fruits.

En licence professionnelle et en master, les taux de réussite sont bien meilleurs. En master se pose toutefois le problème de l'attractivité des formations qui, quelquefois, affichent des effectifs particulièrement faibles. C'est le cas des masters *Études anglophones* et TAL, même si dans ce second cas, les effectifs sont repartis à la hausse. L'attractivité en licence, elle, ne pose pas de problème particulier, ce qui signifie bien que l'Université Paris 13 est plutôt identifiée comme une université de premier cycle et qu'elle peine encore, malgré une offre de master diversifiée dans le domaine ALL, à garder ses étudiants au-delà de la licence. Les contingences matérielles poussent certainement les étudiants à s'orienter vers des études courtes ; leurs propres représentations sociales jouent probablement aussi.

L'Université Paris 13 affiche l'ambition d'être une université à la fois des cycles courts et des cycles longs, ce qui peut sembler en apparence une contradiction, mais qui, dans son environnement territorial, implique de permettre une sortie à bac+3 (d'où l'offre de LP) et une qualification à bac+5. Cet objectif ne peut être atteint qu'au prix d'un accompagnement accru des étudiants dans leurs projets d'études et professionnel et dans le renforcement des dispositifs d'aide à la réussite. On ne peut alors qu'enjoindre l'établissement à renforcer le réseau de ses *alumni* (comme cela est fait dans les masters *Communication des organisations* ou *Métiers du livre et de l'édition*), pour motiver les étudiants à poursuivre leurs études et leur permettre une entrée dans le monde du travail, à un niveau de qualification supérieure. Les LP se sont plus naturellement engagées dans cette voie, via les réseaux sociaux ou les associations étudiantes. Une incitation de l'établissement en direction des autres formations du domaine ALL serait souhaitable.

POINTS D'ATTENTION

Les points d'attention concernant les formations sont les suivants (liste non hiérarchisée) :

- La LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* fait l'objet de deux points d'attention : le pilotage de la mention portée par l'Université Paris 13 a été délégué au Centre de formation d'apprentis (CFA) ; l'Université doit veiller à rester maître de sa formation ; le parcours *Concepteur et intégrateur web et mobile* de la mention portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny se rapproche en fait des licences dénommées *Conception, Développement et Test de logiciel* et devrait s'en démarquer pour justifier son intitulé différent.
- Le master *Traitement automatique des langues* a construit une première année qui n'est pas attractive (entre trois et six étudiants) et qui ne propose qu'un nombre trop faible d'heures d'enseignement (162 heures, sans travaux dirigés - TD ni travaux pratiques - TP). Seule la deuxième année du master est correctement construite et attractive. Il convient de donner une vraie cohérence à cette mention et de la doter d'un pilotage efficient.
- Le master *Études anglophones* a des effectifs très faibles ; il n'a pas de politique active en matière de relations internationales ; il intègre un parcours *Enfances, cultures et sociétés* dont le lien avec les objectifs pédagogiques et scientifiques de la mention sont très discutables.

Les points d'attention concernant le domaine ALL et l'établissement sont les suivants (liste non hiérarchisée) :

- Une prise en compte encore insuffisante du public étudiant accueilli et de ses difficultés, générant des taux de réussite bas, surtout en licence.
- Une démarche d'autoévaluation et une politique qualité encore trop peu développées.
- Une politique de relations internationales à structurer.
- Une professionnalisation qui s'appuie encore insuffisamment sur les stages et les projets professionnels.

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

AVIS GLOBAL

Même si la rédaction des dossiers n'est pas aussi précise ni claire qu'on pourrait l'attendre, le sérieux et l'investissement des équipes pédagogiques donnent lieu à une réflexion approfondie et large sur le positionnement dans un milieu concurrentiel dense, sur les liens avec le milieu socio-économique et sur les compétences et connaissances indispensables à l'insertion dans le monde professionnel ou à la poursuite d'études. La volonté d'amélioration est manifeste au travers non seulement de la prise en compte des précédents rapports d'évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), mais aussi dans les processus d'auto-évaluation mis en place, bien qu'ils ne soient pas suffisamment formalisés.

L'ensemble de l'offre de formation en arts, lettres, langues (ALL) se distingue par un réel désir de se positionner sur des spécificités, des éléments originaux ou des formations rares, voire uniques aux plans régionaux, nationaux ou même européens. La politique d'affichage est en effet clairement fondée sur une accentuation du caractère d'originalité dans l'offre de formation du bassin parisien, toutes les équipes ayant pris soin d'explicitier leurs choix pédagogiques par un souci de différenciation et de diversification. Outre un accroissement de la visibilité et de l'attractivité des formations, cette stratégie peut avoir un effet sur l'inscription des mentions au niveau international : ainsi, avec ses quatre spécialités artistiques, le master *Création artistique* est-il clairement unique en Europe. Il peut envisager des co-labellisations avec des établissements québécois aux objectifs identiques.

Le haut taux de poursuite des études pour les licences professionnelles - LP (entre 30 et 60 %) interroge sur la pertinence de maintenir ces mentions sous cette modalité, d'autant plus que certaines équipes pédagogiques vont jusqu'à présenter le master comme la suite naturelle de la formation.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Dans l'ensemble, les formations ont été clairement pensées en fonction des débouchés principaux en termes de poursuite d'études et/ou d'insertion professionnelle, si bien qu'elles semblent toujours en adéquation avec les objectifs et emplois visés. Ainsi, la capacité à prendre en compte les évolutions et les besoins du marché professionnel et à y adapter les parcours (développement du numérique dans les métiers du livre et de la communication), voire à stimuler leur déploiement (création d'une formation d'art-thérapeutes) est-elle une caractéristique significative du domaine ALL. Il est d'autant plus regrettable que les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les suppléments au diplôme, bien que systématiquement présentes, manquent d'exhaustivité, en particulier pour les LP : si elles précisent certaines des activités professionnelles visées par le diplôme, elles développent très peu les compétences attendues. Le portefeuille de compétences n'est pas mis en place. Les LP autour des métiers du livre pourraient constituer une seule mention, avec un tronc commun et des spécialités. Cela pourrait mettre en valeur leur originalité, et mutualiser les savoir-faire et les acquis des équipes. Pour renforcer l'attractivité des formations, il serait souhaitable de renforcer les cohérences / passerelles possibles entre la licence généraliste et les LP du domaine. De même, le master *Création artistique* doit encore renforcer sa réflexion sur les débouchés et sur les potentialités de la transversalité des spécialités artistiques. Les dossiers d'autoévaluation des formations exposent clairement et systématiquement les connaissances et compétences à acquérir, ainsi que les objectifs pédagogiques et socio-professionnels. Il est regrettable aussi que ces efforts n'empêchent pas une faible insertion professionnelle des diplômés de LP, en regard des nombreuses poursuites en master (qui concernent entre 30 et 60 % des diplômés).

Si la polyvalence des enseignements des formations ALL fait l'originalité de l'enseignement et l'attractivité de l'offre, elle est cependant aussi à l'origine dans certains cas d'un déficit d'identité disciplinaire : ainsi, résultat de la pluridisciplinarité des enseignements de linguistique, les poursuites d'études de la licence *Sciences du*

langage (SDL) sont souvent éloignées de la discipline et réorientées vers d'autres masters, notamment le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

Une réflexion sur l'intitulé du master *Création artistique*, qui allie la dimension artistique, l'écriture et les thérapies psycho-corporelles, s'impose, pour renforcer la lisibilité et la cohérence de l'offre et valoriser la spécificité et l'originalité de cette formation dans le panorama académique et socio-professionnel.

En conclusion, les formations proposées par le domaine ALL font état de leur pertinence tant sur le terrain des formations que pour les métiers ou les poursuites d'études auxquels elles préparent. Il serait cependant souhaitable que des liens plus précis continuent à se construire entre théorie et pratique, culture et ancrage professionnel.

Positionnement des formations dans l'environnement

Le domaine ALL de l'Université Paris Descartes a su trouver, développer et faire évoluer historiquement des créneaux de formation propres et originaux, aux plans régional (SDL), national (les trois LP) ou européen (master *Création artistique*, dont l'inscription dans les quatre champs artistiques – Art thérapie, Danse thérapie, Drama-thérapie et Musicothérapie – le distingue explicitement et accroît son attractivité). Outre ces particularités disciplinaires, le domaine a aussi réussi à établir des modalités d'enseignement qui le démarquent des autres formations concurrentielles, comme la formation continue ou en alternance fondée sur un partenariat unique avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) Edition-Asford ou avec le CFA CERFAL.

Le master *Création artistique* fait l'objet d'une cohabitation avec le Département Théâtre de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, dont il est malaisé de comprendre les modalités d'articulation entre les deux établissements. L'unique délocalisation proposée l'est pour la LP *Métiers de la communication : chef de projet communication*, de l'IUT de Paris Descartes : le dossier reste cependant assez vague sur l'organisation et l'intérêt de la répartition des interventions sur le site de Versailles et dans les 13^e et 16^e arrondissements de Paris.

Les ouvertures vers les autres formations sont considérées comme un atout non négligeable et les collaborations entre les différentes mentions du domaine sont donc valorisées. Quatre des cinq formations évoquent et/ou analysent les collaborations avec les autres universités du regroupement Université Sorbonne Paris Cité (USPC). Dans les faits, cependant, les formations du domaine ALL semblent mener leur activité dans leur propre domaine disciplinaire ou professionnel, en se confrontant aux formations similaires et concurrentielles, mais sans aucun effort d'intégration dans l'offre de formation de l'Université ou de l'USPC. Il serait peut-être souhaitable d'étudier la question de l'intérêt de réactiver la dynamique des collaborations.

Le positionnement à l'international peut se traduire de manière emblématique par l'existence de nombreux accords Erasmus (90 accords échanges pour la licence SDL) et Erasmus + (35 % des Accords Erasmus + de l'unité de formation et de recherche - UFR Sciences humaines et sociales - SHS pour la licence SDL), qui, bien qu'ils n'aboutissent qu'à un flux sortant extrêmement limité, ne témoignent pas moins de l'aura internationale des parcours proposés par l'Université Paris Descartes. Une particularité notable, à porter à l'actif de la licence SDL et peut-être à étendre à d'autres formations, est le partenariat avec le campus de Paris de la *New York University* pour des tandems linguistiques. De même, la spécificité des formations se traduit notamment par le recrutement d'un quart des étudiants à l'étranger. Pour le master *Création artistique*, les conventionnements envisagés entre l'Université Paris Descartes et des institutions internationales (Grands Ballets de Montréal, universités québécoises), s'ils se concluent effectivement, feront incontestablement des parcours spécifiques une plaque tournante d'orientation professionnelle et de recherche vers les différents milieux et associations socio-culturels, mais aussi vers les poursuites d'études, tant à Paris Descartes que dans les autres universités membres de l'USPC. Cette expérience pourrait avec profit être étendue à toutes les formations du domaine, souvent franco-centrées et dont l'inscription européenne mériterait de ce fait d'être repensée.

L'ouverture à la recherche en licence généraliste et en master est effective par l'intervention des enseignants-chercheurs dans la formation ainsi qu'au travers de l'accueil d'étudiants en stage dans les laboratoires de l'Université Paris Descartes. Le dossier de master se concentre sur les poursuites en doctorat (10 % des diplômés) et sur la continuité de leurs thématiques avec la formation. Les liens avec les laboratoires et l'inscription des enseignements dans les axes essentiels des équipes de recherche sont bien présents, mais restent vagues et mériteraient d'être repensés. Toutefois, la licence SDL se distingue par l'insertion de pédagogies innovantes, développées autour de l'acquisition de méthodologies récentes d'analyse linguistique.

Le positionnement des formations dans l'environnement socio-économique est développé au travers de partenariats professionnels classiques : stages ou apprentissages, enseignements dispensés par des professionnels ou encore des projets tutorés. Des partenariats plus innovants pourraient être mis en place, bénéfiques pour les étudiants et insérant ainsi mieux les formations dans les territoires et dans les domaines professionnels. La formalisation des collaborations serait aussi un atout et un gage de pérennisation des relations avec le milieu professionnel.

Organisation pédagogique des formations

Les formations du domaine ALL sont caractérisées par une spécialisation disciplinaire ou professionnelle immédiate. L'organisation pédagogique est claire et cohérente, fondée sur la triple démarche d'un socle disciplinaire fort, d'une formation à des outils communs permettant d'éventuelles réorientations et d'options d'ouverture incitant à la découverte de filières professionnelles. À noter toutefois que la grande spécialisation des LP les amène à ne pas laisser de choix d'enseignements aux étudiants. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux/travaux dirigés et tutorat personnalisé avec un directeur de recherche ou un référent stage. Le cas particulier du master *Création artistique*, en cohabilitation entre les universités Paris Descartes et Sorbonne Nouvelle Paris 3, lui confère un statut spécifique et un pourcentage important d'inscriptions en formation continue, entraînant un regroupement des deux cents heures d'enseignement sur quatre semaines par semestre.

Les modalités d'enseignement sont globalement en présentiel, avec cependant des capacités d'adaptation à un public étudiant spécifique : la mise en accessibilité de certaines formations est facilitée par le système de formation continue (particulièrement pour le master *Création artistique*). Cependant, il est très regrettable que le contact entre les formations et la mission handicap de l'Université Paris Descartes ne soit jamais mentionné : rien n'est indiqué sur la présence ou non d'un référent handicap dans les UFR ou de la mise aux normes des locaux pour l'accueil d'un public en situation de handicap. Les formations semblent souffrir d'un manque important de salles/de places pour tous les étudiants.

La modalité de contrôle de connaissances la plus pratiquée est le contrôle continu. À l'issue de la deuxième session, la meilleure des deux notes est retenue.

La place de la professionnalisation est importante dans toutes les formations évaluées. Cela se traduit par des systèmes de formation en alternance, la possibilité de faire des stages, des enseignements dispensés par des intervenants professionnels extérieurs à l'université, des mises en situation en classe, des projets tutorés et/ou des ateliers pratiques. Pour constituer et mener leur projet professionnel, les étudiants sont encadrés par les équipes pédagogiques pendant des cours dédiés, par leurs maîtres d'apprentissage et de stage ou directeurs de recherche et par les intervenants extérieurs. En filières professionnelles, les étudiants bénéficient des partenariats entre l'université et des entreprises de leurs spécialités.

Concernant la place du numérique, on note une disparité en fonction des formations, qu'une réflexion au niveau des UFR pourrait uniformiser. Il est en effet regrettable que seules certaines formations exploitent les plateformes Moodle et Rosetta et donnent une place conséquente à l'outil numérique et à l'utilisation des logiciels (ex. modules de e-Learning, apprentissage de logiciels ADOBE, ...). Le recours aux pédagogies innovantes semble généralisé dans les LP (pédagogie par projet, cours sur la communication numérique, les réseaux sociaux et la fabrication de livres numériques). L'expérience n'a pas encore été étendue à la licence SDL, qui prévoit cependant de tester les classes inversées dans un avenir proche. De même, il est souhaitable de généraliser la préparation aux certifications en langues (*test of english for international communication* - TOEIC, *test of english as a foreign language* - TOEFL).

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est principalement portée par les enseignants-chercheurs lors de leurs enseignements. De façon générale, le lien avec la recherche semble être marginal (participation des étudiants à des séminaires). On notera toutefois une passerelle plutôt bien exploitée vers la recherche dans le master *Création artistique*. De plus, certaines formations professionnelles (LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*) offrent à leurs étudiants la possibilité d'assister, voire de participer, à des colloques sur leurs thèmes de spécialités.

Les échanges internationaux sont d'importance variable selon les formations. Le flux de sortants est, en général, assez faible, malgré l'existence de très nombreux partenariats. La LP *Métiers de la communication : chef de projet communication* tente de compenser cette faiblesse par l'offre de cours dispensés en anglais, sans toutefois en analyser suffisamment l'intérêt ni l'efficacité.

Les formations proposées sont ambitieuses et originales pour la plupart. Il importe de poursuivre et d'approfondir les partenariats, d'une part en accentuant l'indispensable lisibilité de leur fonctionnement, qui semble souvent tenir à l'investissement d'une petite équipe, d'autre part, en assurant la pérennité des accords avec le monde socio-économique.

Pilotage des formations

La composition des équipes pédagogiques semble équilibrée et cohérente, manifestant à la fois la volonté de s'ancrer équitablement dans le milieu académique et dans le monde professionnel, à l'exception de la LP *Métiers de la communication : chef de projet communication*, dont l'équipe est particulièrement floue, constituée d'intervenants se répartissant de manière inégale entre les différents groupes de spécialité, ce qui peut faire craindre un risque d'émiettement et de superficialité dû au nombre élevé de courtes interventions de professionnels différents. En général, les responsables pédagogiques, membres actifs de l'équipe pédagogique, sont clairement identifiés, facilement repérables et accessibles aux étudiants. Alors que les formations de premier cycle ont une vraie spécificité, le master *Création artistique* semble peiner à trouver une identité globale, même si le fait que chaque spécialité soit pilotée indépendamment des autres, par son propre binôme chercheur / professionnel, est compensé par deux réunions semestrielles de l'équipe pédagogique. Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits sont globalement bien renseignées et justifiées. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys d'examen sont cependant parfois absents des dossiers. Lorsque les informations sont mentionnées, elles semblent cohérentes. Le portefeuille de compétences n'est pas présent dans toutes les formations. Les carnets de l'étudiant, souvent sous forme de brochure consultable en ligne, sont diffusés auprès des étudiants. Les attentes et objectifs des différents cours sont clarifiés à chaque premier cours par les enseignants eux-mêmes.

Des réunions d'équipe pédagogique sont organisées pour toutes les formations, à fréquence variable mais régulière. La composition du conseil de perfectionnement n'est pas clairement définie dans les dossiers, si bien qu'il est difficile de savoir si les étudiants et les professionnels y sont systématiquement représentés. L'absence de représentation des étudiants dans les conseils des LP et, pour le master *Création artistique*, d'artistes, y est particulièrement regrettable. Les filières ont cependant mis en place pour la plupart un lieu plus ou moins formalisé d'échanges avec les étudiants. De même, si l'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas formalisée, la majorité des formations a recours à des questionnaires, exploités par la suite pour l'amélioration des cours ou de la formation.

Résultats constatés

Quatre des cinq formations bénéficient d'une attractivité importante. Seule la LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* affiche un nombre d'inscrits inférieur à ses capacités d'accueil. Les cinq formations ne fournissent que les chiffres de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) sur l'insertion professionnelle des diplômés, sans prendre soin de les analyser ni de les exploiter.

En analysant les chiffres donnés, on peut noter un taux de réussite important pour toutes les formations (80 % en licence SDL, des taux voisins de 100 % en LP et 95 % en master). Les diplômés de la licence générale poursuivent les études à 85 %, mais surtout en master MEEF, et très peu en sciences du langage ou en linguistique. Les LP ont un taux d'insertion professionnelle très faible et privilégient une poursuite d'études en master, élément qui devrait faire l'objet d'une réflexion sur les débouchés et les objectifs de la formation. Les étudiants du master *Création artistique* s'insèrent diversement sur le marché du travail (entre 58 % et 80 % en fonction des spécificités artistiques) à 30 mois de la fin du diplôme, ce qui n'est pas très élevé. S'y ajoutent 10 % d'inscrits en thèse.

POINT D'ATTENTION

Le haut taux de poursuite des études pour les trois LP et le fait que les responsables de mention, notamment de la LP *Métiers de la communication : chargé de communication*, incitent les étudiants à poursuivre, amènent à s'interroger sur la pertinence de maintenir ces LP en l'état.

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

AVIS GLOBAL

Le sérieux et l'investissement des équipes pédagogiques est particulièrement perceptible dans la rédaction des dossiers, globalement – à quelques exceptions près (master *Lettres*, licence *Arts du spectacle*) – clairs et précis, témoignant d'une réflexion approfondie et large sur le positionnement dans un milieu concurrentiel dense, sur les liens avec le milieu socio-économique et sur les compétences et connaissances indispensables à l'insertion des diplômés dans le monde professionnel ou à leur poursuite d'études. Ces formations du domaine *Arts, lettres, langues* (ALL) de l'Université Paris Diderot sont, dans l'ensemble, inscrites dans les dossiers comme spécifiques et/ou complémentaires au sein de la ComUE Université Sorbonne Paris-Cité (USPC).

Le domaine se caractérise par une architecture de grande envergure mettant en relation, à des degrés divers, l'ensemble des unités de formation et de recherche (UFR) : Linguistique, Études interculturelles de langues appliquées (EILA), Langues et civilisations de l'Asie orientale (LCAO), Lettres, arts et cinéma (LAC) à laquelle est rattachée l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), Études anglophones, Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES). Par le jeu des éléments constitutifs de l'unité de formation (ECUE), des unités d'enseignement (UE) libres, des cours transversaux ou des UE de découverte se créent, entre les mentions, des possibilités de réorientations ou d'évolutions au sein du domaine, voire de domaines connexes. Ce maillage étroit crée les conditions à la fois de l'ouverture et de la complémentarité des parcours et confère au domaine une force d'originalité tout en lui procurant un terrain fertile aux expérimentations pédagogiques et à l'orientation vers l'inter- et la transdisciplinarité dans le monde contemporain. Ainsi, l'architecture organisationnelle dont fait état le domaine ALL de l'Université Paris Diderot ouvre les portes de spécialisations fortes, ancrées dans la recherche et de la professionnalisation, ouvertes sur des disciplines connexes mais aussi parfois plus distales. Cependant, la plupart des dossiers ne réussit pas à démontrer ni à suffisamment valoriser la cohésion de la mention et donne l'impression de disparités et de déséquilibres entre les spécialités en masters.

La politique des partenariats pédagogiques (conventionnements, coopérations, cohabilitations) avec des établissements prestigieux (INALCO, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), École pratique des hautes études (EPHE), École normale supérieure (ENS) de Cachan, ENS de Lyon, autres universités publiques) est cohérente avec la volonté de proposer des formations de grande qualité. De même, globalement, la construction des programmes d'enseignement s'appuie efficacement sur une connaissance approfondie du tissu socio-économique dans lequel les formations évoluent.

Si la composition des équipes pédagogiques est extrêmement équilibrée – à l'exception notable de celle de la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique* qui souffre d'un risque d'instabilité dû à un nombre d'enseignants-chercheurs très inférieur à celui des intervenants professionnels extérieurs –, on regrette, dans plusieurs disciplines, un sous-encadrement important et croissant qui, à terme, pourrait être problématique.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

La lecture des dossiers indique que la finalité majeure des formations proposées et animées par des équipes investies est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances mais surtout des compétences destinées à les préparer au monde contemporain et à ses mutations tant technologiques que philosophiques et sociologiques. Globalement, les licences et masters du domaine, orientés recherche ou professionnalisation, exposent clairement les connaissances et compétences liées aux parcours proposés : si les formations de licence ont été pensées en fonction des possibilités de poursuite d'études, plutôt qu'en termes d'insertion professionnelle, à l'inverse, les formations de licence professionnelle (LP) et de master, ainsi que la licence langue étrangère appliquée (LEA), visant une intégration directe dans le monde socio-économique, font une analyse approfondie des objectifs professionnels, bien ciblés, pertinents et réalistes, comme l'indique notamment l'adéquation des insertions effectives des diplômés avec les métiers visés. Ainsi

les formations proposent-elles des enseignements qui visent à permettre l'acquisition des connaissances et compétences annoncées et relayées dans les fiches répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les annexes descriptives au diplôme, quasi systématiquement présentes et exhaustives. Les étudiants en sont informés par divers supports et en diverses occasions. Les brochures exposant l'ensemble des informations requises sont en ligne sur les sites et présentées lors des salons et rentrées. De même, les poursuites d'études sont systématiquement fléchées et l'organisation des enseignements les rendent quasiment toujours possibles grâce aux liens entre les disciplines, les filières et les unités de formation et de recherche (UFR) et aux partenariats avec d'autres établissements parisiens.

La professionnalisation est étayée par les stages et professionnels intervenants mais aussi par l'alternance, y compris pour les licences généralistes et masters à visée professionnalisante. Très actif et efficace, un réseau d'anciens diplômés, notamment dans la spécialité *Linguistique et informatique de Science du langage* (SDL) et dans les mentions des disciplines artistiques, très bien insérés professionnellement, sert d'appui au suivi des diplômés et de relais pour l'insertion et les stages des étudiants actuels : le principe pourrait être étendu aux autres mentions du domaine ALL.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans l'ensemble, les formations proposées par l'Université Paris Diderot dans le domaine ALL occupent une place de choix tant au plan local que national, voire plus rarement internationale (master *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales - LLCER*).

Elles se distinguent par un effort de mise en synergie non seulement entre les mentions du domaine mais aussi entre plusieurs UFR. Les parcours ainsi créés sont souvent rares par leurs intitulés, les articulations qu'ils offrent avec des départements ou UFR du domaine ou connexes, les enseignements communs sous la forme de séminaires et du dispositif majeure/mineure, présenté comme positif par toutes les équipes pédagogiques, en dépit de difficultés de mise en œuvre. Ces panachages, à la fois spécifiques et éclectiques, permettent ainsi élargissement et ouverture sur d'autres parcours, ou des combinatoires qui introduisent de fortes dimensions culturelles dans des compétences techniques précises. Un autre avantage de ces collaborations pédagogiques internes est de permettre la mise en œuvre de la formation sur des « compétences communes », qui sous-tendent l'exercice de plusieurs métiers. L'originalité de ces mentions tient aussi aux modalités d'enseignement, prévoyant notamment des formations en alternance pour les parcours professionnels tant en licence qu'en master. Il est d'autant plus regrettable que ces spécificités ne soient pas suffisamment mises en valeur : en dehors de la renommée acquise de l'université, les formations auraient parfois à faire un effort de positionnement par rapport aux autres universités. Si quelques analyses sont fournies pour l'espace parisien, très peu le sont pour la France. Aucune tentative de positionnement sur le marché de l'offre européenne de formation n'est faite.

La finalité affichée des partenariats pédagogiques, scientifiques et professionnels est cohérente avec les objectifs des formations. Les partenariats avec les établissements universitaires parisiens (Paris Sorbonne Nouvelle, Paris Sorbonne, Paris Ouest Nanterre la Défense, Paris 13) ou écoles (INALCO, EPHE, EHESS, ENS de Cachan, ENS de Lyon...) visent à initier les étudiants à la recherche et/ou les préparer à l'agrégation. L'existence d'un Institut des écoles doctorales au sein de l'Université Paris Diderot permet d'espérer une réflexion approfondie pour pallier la baisse des inscriptions en doctorat des diplômés des masters.

Pour renforcer la formation à la professionnalisation, le domaine ALL s'appuie sur des partenariats ciblés avec les milieux socio-professionnels : chaque parcours a su adapter des relations idoines avec les milieux respectifs et veiller à l'implication des professionnels et à la désignation de tuteurs de stage, de façon à rendre constant le suivi des évolutions des attendus du milieu socio-professionnel. Il serait cependant plus fructueux de formaliser ces accords avec des secteurs de métiers visés, plutôt que de se contenter de liens individuels avec les formateurs professionnels ou avec des lieux d'accueil de stage. Des partenariats innovants pourraient être mis en place, bénéfiques pour les étudiants et insérant ainsi mieux les formations dans les territoires et dans les domaines professionnels. Une exception notable, cependant : la seule action réellement innovante est celle de la spécialité *Coréen* du master *LLCER*, qui organise des rendez-vous avec des entreprises coréennes en France.

Les conventions à l'international se font davantage au niveau de l'Université et/ou des UFR que des mentions, à l'exception notable des mentions de langues étrangères. Même si des chiffres comparatifs ne sont pas cités pour attester du succès des échanges Erasmus, on regrette qu'au côté de flux entrants élevés, les flux sortants restent faibles, hormis dans les parcours *LLCER* ou *Études Anglophones* pour lesquels les échanges sont

obligatoires. Le faible taux de mobilité sortante devrait conduire le bureau des relations internationales (BRI) et les équipes pédagogiques à déterminer des stratégies d'incitation à la mobilité et à faciliter les procédures.

Organisation pédagogique des formations

La richesse de l'offre d'options et de spécialités est expliquée et détaillée de façon inégale dans les dossiers : l'organisation et le contenu sont clairement présentés pour la licence et le master LLCER et pour le master *Cinéma, documentaire, médias* (CDM) mais trop brièvement dans les dossiers d'autres formations, en particulier des mentions *Lettres*.

Il ressort pourtant de l'étude des dossiers une grande cohérence des stratégies pédagogiques qui animent les équipes, afin de permettre à l'étudiant d'être en capacité de traiter les connaissances de manière plurielle, dans une perspective à la fois disciplinaire et transdisciplinaire. La macro-architecture du domaine ALL de l'Université Paris Diderot fait apparaître que la philosophie d'ancrage spécialisé est systématiquement mise en perspective par des apports issus d'autres spécialités, tant par le jeu des majeures/mineures que par les cours interdisciplinaires liés à la proximité et aux partenariats avec les UFR du même domaine, voire d'autres domaines. Il est cependant à noter que les spécialités de langues asiatiques de la licence LLCER, destinées aux débutants, ne peuvent pas pousser les diversifications de contenus aussi loin que dans la spécialité *Anglais*, dont les étudiants ont déjà une certaine maîtrise de la langue étudiée en fin de lycée. À noter aussi que le nombre d'heures d'UE « libres » est étonnamment élevé dans le master LLCER en spécialité *Vietnamien*, et que, du fait de sa complexité, le système de la licence LLCER en partenariat avec d'autres UFR n'a pas fonctionné en licence SDL.

La spécialisation progressive des formations est généralement claire et bien mise en évidence. Les modalités d'enseignement sont cohérentes et varient en fonction de la spécialité de la formation et de ses objectifs professionnalisants ou non. Les formations « générales » sont souvent accessibles à un public varié et présentant des spécificités d'accueil ou ayant des contraintes particulières (validation des acquis de l'expérience (VAE), situation de handicap, sportifs, salariés, etc.). Certains dossiers mentionnent leur collaboration avec la mission handicap de l'Université Paris Diderot, ce qui favorise la prise en charge des étudiants qui en dépendent ainsi que le bon fonctionnement de leur scolarité. Toutefois, l'enseignement des langues secondes semble poser souci : certains cours se faisant à distance, en ligne et non en présentiel, la progressivité des enseignements et la vérification des acquis en communication orale sont incertains. De même, si les formations à visées professionnelles utilisent régulièrement des logiciels propres à leur domaine et que certaines formations « générales » cherchent à former leurs étudiants aux bases de la bureautique, il est regrettable que, en dehors de la plateforme d'enseignement en ligne (Moodle), le recours au numérique soit inégal et qu'il ne fasse pas l'objet d'une réflexion sur son intérêt, sur son efficacité ni sur les modalités de mise en œuvre.

Si les certifications en langues (*test of english for international communication-TOEIC*, *test of english as a foreign language-TOEFL*) et en informatique (certification informatique et internet-C2i) sont encouragées, les formations gagneraient à réfléchir à l'établissement d'un processus efficace pour y préparer les étudiants.

Globalement, les formations sont construites en connaissance et en cohérence du contexte socio-économique dans lequel elles évoluent. La formation à la professionnalisation est développée au travers de partenariats professionnels, relativement classiques : stages de quelques semaines à plusieurs mois, apprentissage ou alternance, enseignements dispensés par des professionnels ou encore projets tutorés. Des modules, ateliers et autres formes de cours autour de la préparation aux stages, à la pratique du domaine étudié et/ou à la connaissance du contexte professionnel des formations sont proposés aux étudiants. Les stagiaires ont un tuteur parmi le corps enseignant. Les formations professionnalisantes proposent un livret de stage, des cours de retours sur expériences en stage et des visites de stages par les enseignants-référents.

La recherche est au cœur des processus de formation tant par les enseignants qui y contribuent et leur implication dans des laboratoires (équipe d'accueil - EA et/ou unité mixte de recherche - UMR), disciplinaires ou transdisciplinaires – Laboratoire de recherches sur les cultures anglophones (LARCA, UMR 8225), Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de corpus-Atelier de recherche sur la parole (CLILLAC-ARP, EA 3967), Centre d'études et de recherches interdisciplinaires de l'UFR LAC (CERILAC, EA 4410), Laboratoire de linguistique formelle (UMR 7110) et Laboratoire d'histoire des théories linguistiques (UMR 7597) – que par leurs publications et leur capacité à organiser des colloques internationaux auxquels ils associent les étudiants, et ce, dès la licence. Les enseignants nourrissent la plupart du temps leurs enseignements avec le fruit de leurs recherches. Les étudiants de master peuvent même s'entraîner à la

valorisation de leurs travaux lors de colloques organisés par leur formation, notamment au travers de la présentation de posters. Le fort tuilage fait entre les ateliers du parcours *Études cinématographiques* de la troisième année (L3) de licence *Arts du spectacle* et le master *CDM* crée une architecture qui renforce l'efficacité de l'initiation à la recherche en licence et l'attractivité du master, ce qui pourrait être étendu aux autres disciplines.

L'internationalisation des formations est inégale selon les domaines de formation : outre les nombreuses possibilités d'échanges européens et internationaux, notamment vers l'Asie et les États-Unis, les spécialités de langues se distinguent par l'établissement d'un double diplôme LLCER avec le Japon et la construction d'un diplôme en *Études anglophones* en cursus intégré avec quatre autres universités européennes et une université américaine.

Pilotage des formations

La composition des équipes pédagogiques semble cohérente, avec cependant la notable absence d'enseignants de langues secondes. Globalement, la proportion d'enseignants-chercheurs oscille entre un tiers et deux tiers de l'effectif total en fonction des spécialités. Un sous-encadrement généralisé, plus particulièrement encore dans la licence *Arts du spectacle* et dans la spécialité *Coréen* de la licence LLCER, incite cependant à engager une réflexion sur les enjeux d'un renforcement de l'équipe de formation. La question est extrêmement préoccupante pour la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique*, où un déséquilibre important est observable : la faible proportion d'enseignants-chercheurs (un quart des enseignements), au regard du nombre d'intervenants professionnels extérieurs, interroge sur la réalité de l'ancrage universitaire de la formation.

Pour l'orientation la plus adaptée des futurs étudiants et pour l'information des inscrits, les carnets de l'étudiant, souvent sous forme de brochure consultable en ligne, sont diffusés en début d'année. Les attentes et objectifs en termes de connaissances et de compétences à acquérir sont transparents, clarifiés et diffusés à chaque premier cours par les enseignants eux-mêmes. L'aide à la réussite (domaine oral ou écrit), lorsqu'elle est proposée, se fait sous la forme de dispositifs variés : jeux de rôle, notes de synthèse, carnets de bord, tutorat en licence et en master par le biais de doctorants...

Les responsabilités pédagogiques sont clairement identifiées et sont assumées, en général, par des membres actifs et titulaires de l'équipe pédagogique. Des réunions d'équipe sont organisées, à fréquence variable selon les formations. Si la présence des représentants des étudiants n'est pas toujours mentionnée, celle des intervenants extérieurs est non négligeable, et ce dans toutes les formations à l'exception des mentions de *Lettres* pour lesquelles l'information est absente. Le rôle des étudiants semble globalement négligé dans le processus d'autoévaluation ou d'amélioration continue de la formation. La question du renforcement du rôle du conseil de perfectionnement se pose pour toutes les formations du domaine. Une mention particulière doit être faite à la licence SDL, qui gagnerait à repenser son usage du conseil de perfectionnement auquel elle ne semble pas trouver d'utilité en l'état. À noter à l'actif de la grande majorité des formations, le recours à des questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il est cependant regrettable que tous les dossiers ne fassent pas état de la prise en compte des résultats des diverses procédures d'évaluation des formations. La mise en place de conseils et de lieux d'échanges (conseil de perfectionnement, conseil de département, conseil pédagogique) permettrait aux formations évaluées de bénéficier d'une plus grande implication des étudiants dans le pilotage de la formation et d'une plus grande réactivité pour une amélioration continue.

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits sont globalement variées (50 % de contrôle continu et 50 % de contrôle terminal, sur la base de travaux écrits et oraux), bien renseignées et en cohérence avec les objectifs de la formation. Les informations sur la constitution du jury d'examen, son rôle et ses modalités de réunion sont parfois absentes des dossiers. La mise en œuvre systématique du portefeuille de compétences améliorerait les chances d'insertion professionnelle des diplômés.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables ou en légère hausse, avec une forte attractivité notamment en licence LLCER et LEA pour les spécialités de langues asiatiques (*Vietnamien* exclu). Les cursus de master ont des étalements d'études en particulier pour les étudiants qui font stage et mémoire et qui ne parviennent pas à terminer le

second par manque de temps la première année. Presque toutes les formations ont connu des effectifs à la hausse, plus faible cependant pour la LP *Rédacteur technique*. Le recrutement est à dominante locale et en formation initiale, mais les cursus de langues recrutent à l'international (en particulier en *Chinois* et en master *SDL*). On constate cependant peu de reprises d'études et de formation continue. Pour le master *Etudes anglophones*, il est à remarquer que la spécialité professionnelle *Intelligence et innovation culturelle*, par apprentissage, est la plus attractive.

Les taux de réussite sont voisins ou supérieurs à 50 % en fin de licence (inférieurs en *LEA anglais-allemand*), voisins de 70 % en master (supérieurs en *CDM*, mais inférieurs en *LLCER* spécialités *Chinois, Coréen, Japonais, Vietnamien*).

Le suivi des diplômés pose problème aux équipes pédagogiques. Pour sept des 11 formations, les données sont à revoir. Il s'agit d'enquêtes réalisées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE), le plus souvent, qui ne rencontrent que rarement le succès escompté et, en outre, peu analysées et exploitées par les équipes pédagogiques. Toutefois les enseignants-chercheurs qui animent les formations s'efforcent de faire des enquêtes en interne, sauf en licence *Lettres*. Les diplômés des licences généralistes s'engagent généralement dans une poursuite d'études, souvent dans la même université (50 % d'*Arts du spectacle* et de *LEA*, depuis l'ouverture des spécialités de langues asiatiques, 35 % de *SDL*). En ce qui concerne les diplômés de master, 60 à 90 % trouvent un emploi dans l'année qui suit l'obtention du diplôme. Les données relatives à l'adéquation entre la formation et le domaine et le niveau d'insertion professionnelle sont réduites, peu fiables et/ou difficilement exploitables et comparables : les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) et les enquêtes internes présentent en effet des résultats contradictoires, en particulier pour le master *LLCER*. La poursuite en doctorat est à revoir pour certains masters, peut-être avec le renforcement du positionnement de la dimension recherche. Si le master *LLCER* spécialité *Japonais* et le master *SDL* spécialité *Linguistique et informatique* (50 % des étudiants avec convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) ou allocation doctorale) ont des taux de poursuite en doctorat importants, les autres masters se distinguent surtout par une faible poursuite en thèse.

POINTS D'ATTENTION

Un point d'attention devrait être porté sur les équipes pédagogiques : si leur composition est extrêmement équilibrée, on regrette un sous-encadrement important qui, à terme, pourrait être problématique.

Outre un fort déséquilibre de l'équipe pédagogique, la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique* est caractérisée par des incohérences dans le dossier, plutôt désorganisé et difficile à lire et à évaluer. L'ancrage universitaire gagnerait à être plus affirmé ; de même une formalisation des nombreux contacts avec le monde professionnel et une participation, dans les conseils de perfectionnement, de personnalités extérieures à l'établissement, permettraient de mieux anticiper les changements du milieu socio-professionnel, de moderniser les pratiques et de faire évoluer une formation qui a tendance à rester sur ses acquis.

Licence suspendue, la L3 *Sciences du Langage* devrait s'interroger sur l'opportunité de créer une licence complète.

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

AVIS GLOBAL

Le présent rapport établit un bilan sur la base de l'évaluation de vingt-deux formations de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, qui n'ont pas été présentées selon leur champ précisant leurs affinités scientifiques, ou donnant simplement une idée de leur cohérence d'ensemble. Cela est d'autant plus étonnant que, dans son document global d'autoévaluation, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 affirme de manière très pertinente disposer d'un positionnement stratégique clair dans certains domaines bien identifiés.

Si cela ne pose pas de problème de lisibilité, les formations en question étant dotées d'intitulés relativement classiques pour la plupart, il en résulte l'impression regrettable, même si une étude détaillée tend à prouver qu'elle est sans doute erronée, que l'offre de formation est structurée à partir d'éléments disparates plutôt que pensée de manière globale. Cela est d'autant plus regrettable qu'un effort en la matière aurait pu apporter un début de réponse logique à une spécificité souvent soulignée dans les documents d'autoévaluation fournis par les responsables de formation, à savoir la localisation de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 dans un environnement parisien et francilien particulièrement concurrentiel, où la clarté de l'affichage peut constituer un gage supplémentaire d'attractivité.

Les formations regroupées ici présentent un certain nombre de qualités indéniables et reconnues par les étudiants invités à s'exprimer à leur endroit. Elles sont généralement bien construites, en fonction d'objectifs scientifiques et pédagogiques à la fois clairement définis et mûrement réfléchis, mais également en tenant compte des particularismes de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, de son histoire (certaines disciplines, comme les études théâtrales, y sont apparues pour la première fois en France dans le champ universitaire) et de son environnement immédiat. Cela s'inscrit dans une logique visant à pérenniser une attractivité réelle dans un espace géographique concurrentiel, où l'offre de formation tend à se diversifier. L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ne fait pas le choix de l'innovation à tout prix, ce que l'on ne peut lui reprocher tant les formations en question ont fait la preuve par le passé de leur efficacité.

De plus, les formations ménagent une certaine souplesse. Cela implique notamment un recours de plus en plus fréquent à un système de majeures / mineures, et la multiplication des enseignements transversaux, pour tenir compte de la nécessité toujours possible d'une réorientation et proposer aux étudiants d'être acteurs et auteurs de leur plan d'études. L'efficacité de ce système est d'ailleurs garantie par l'existence d'un Bureau des enseignements transversaux (BET) qui centralise et pilote l'offre d'enseignements et permet de repérer plus rapidement les passerelles, dans un contexte où les croisements multiples et multilatéraux pourraient nuire à la lisibilité de l'ensemble.

Par le jeu des passerelles et le nombre de ramifications entre unités d'enseignement (UE), en plus d'une structuration autour d'un tronc commun cohérent, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 offre l'accès à des débouchés multiples, à l'aune des possibilités pléthoriques en matière de disciplines et de langues proposées à l'étude. L'on note même quelques raretés, à commencer par le sanskrit. Sauf pour le master *Études européennes et internationales* (EEI), cependant, les passerelles ne font pas l'objet d'un guidage formalisé, lequel est délégué au BET – du moins peut-on le supposer à la lecture des documents fournis.

L'offre de formation de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est par conséquent très vaste. On remarque d'emblée le caractère extrêmement pointu, voire unique à l'échelon national et peut-être international, de certaines formations. Plusieurs d'entre elles abordent en effet des aires culturelles ou des périodes historiques sans les associer, comme cela se fait souvent par ailleurs, à un contexte plus large (domaine lusophone, monde anglophone de la Renaissance aux Lumières et au Romantisme, pour ne citer que deux exemples significatifs). D'autres se positionnent d'emblée sur des terrains de formation innovants, comme par exemple la licence professionnelle *Conseil en écriture professionnelle et privée, écrivain public* ou le parcours *Muséologie et nouveaux médias* du master *Arts (Médiation culturelle)*.

Les formations regroupées ici participent donc pleinement au renforcement de la réputation déjà bien assise de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 comme université de premier plan dans le domaine des arts et celui

des lettres et sciences humaines (LSH). Seul pourrait nuire à cette réputation un effet de doublon avec les formations proposées par des universités proches, comme l'Université Paris Descartes et l'Université Paris Diderot. Il était jusqu'à il y a peu question d'empêcher cette redondance au moyen du projet de fusion entre ces trois partenaires, en particulier, et même d'autres proposant des formations moins proches, au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC). On peut craindre que l'abandon partiel de ce projet, qui verra sa voilure réduite pour ne préserver qu'une partie des partenariats, ne soit synonyme d'isolement, ce que l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 pense raisonnablement pouvoir compenser par une relocalisation de certaines formations. L'équipe présidentielle fait en effet état de perspectives d'avenir ambitieuses, caractérisées par un projet immobilier dans le quartier de la Nation à Paris et un autre à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis (Campus Condorcet). Gageons que ces nouveaux locaux permettront à l'Université de compléter le maillage socio-économique existant et de donner une nouvelle envergure aux partenariats avec d'autres établissements de formation tels que l'École normale supérieure (ENS), l'École supérieure d'art dramatique (ESAD) ou les écoles supérieures d'arts appliqués Boule et Duperré. Cependant, si des mutualisations d'enseignements sont parfois proposées, elles se font essentiellement avec des partenaires externes (entre le master *Didactique des langues* - DDL et l'École pratique des hautes études - EPHE, par exemple). Au sein du groupe de formations soumis à l'évaluation, rien ne permet d'attester une capacité de coordination ou de mutualisation entre éléments constitutifs d'un tout cohérent.

Enfin, il est regrettable que manquent toujours à l'appel, dans quelques mentions, certains éléments pourtant obligatoires. Le stage est absent de formations où il devrait figurer, ainsi parfois que le supplément au diplôme (SD). Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), quand elles existent, ne sont pas toujours suffisamment lisibles. Le conseil de perfectionnement, lui aussi obligatoire, existe parfois sans bénéficier d'une composition conforme aux attentes en la matière, et se réunit, dans certains cas, de manière trop épisodique. Il conviendra de remédier à ces manquements dans les meilleurs délais afin de mettre les formations en adéquation avec la réglementation en vigueur.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les objectifs des formations sont présentés de manière très claire, et correspondent au but affiché d'acquisition de savoirs et de compétences nécessaires à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle dans les domaines concernés. Quelques formations, toutefois, mériteraient de présenter plus clairement leurs objectifs et de gagner par là en lisibilité : ainsi de la licence professionnelle *Conseil en écriture professionnelle et privée, écrivain public* pour ce qui concerne les différents contextes professionnels visés, ou du master *Théâtre* dont les finalités sont explicitées pour la mention mais insuffisamment détaillées par parcours.

L'adéquation des compétences acquises avec les débouchés prévus est en général très bonne, que l'éventail de métiers visés soit large ou plus restreint. Les débouchés sont parfois très nombreux (masters *Langues étrangères appliquées* - LEA, *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* - LLCER). Les maquettes sont généralement bien construites en fonction des emplois auxquels les formations préparent. De la même manière, les objectifs scientifiques sont pensés à partir d'une réflexion pertinente sur le bassin d'emploi. La qualité d'ensemble est entachée d'un nombre relativement réduit d'exceptions. On note par exemple que, pour la mention de master EEI, les objectifs ne sont pas assez clairement définis. Certaines formations présentent par ailleurs comme seul débouché les concours de l'enseignement, d'autres n'assurant pas la pertinence de leur visée professionnalisante en s'appuyant sur un nombre suffisant d'intervenants extérieurs (licence *Sciences du langage* - SDL, master DDL, master EEI). La dimension professionnalisante semble dans certains cas inexistante. Le dossier d'autoévaluation de la licence LLCER, par exemple, n'aborde pas assez cet aspect. Quatre formations se contentent également de déléguer les modules de professionnalisation au BET.

Sauf pour de rares exceptions, les intitulés des formations sont généralement en cohérence avec les contenus et les objectifs visés. Il faut cependant signaler que la licence *Arts* gagnerait en lisibilité en optant pour l'intitulé *Médiation culturelle*, et que le partage très inégal entre les enseignants venus des études théâtrales et ceux venus des études cinématographiques et audiovisuelles au sein de l'équipe pédagogique de la licence professionnelle *Conception costume de scène et d'écran* crée inévitablement un déséquilibre entre ces deux

composantes dans la formation dispensée. De façon comparable, on peut regretter l'intitulé choisi pour la licence professionnelle *Scénographie théâtrale et événementielle*, puisque la scénographie événementielle apparaît dans cette formation comme un domaine connexe et non central, contrairement à ce que laisse penser l'appellation choisie. Enfin, l'intitulé de la licence professionnelle *Conception costume de scène et d'écran* paraît limitatif, car la conception n'est qu'une petite partie du métier de créateur de costumes.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans le domaine des arts et médias, les formations s'inscrivent dans une histoire de l'enseignement des universités parisiennes à l'intérieur de laquelle elles ont pu jouer un rôle fondateur (ainsi pour les études théâtrales, créées en 1959) qui leur confère aujourd'hui encore un fort positionnement symbolique. L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a été en effet l'une des premières, en France, à intégrer dans le monde académique des disciplines liées à l'art de la représentation et à sa culture. S'il convient de souligner que l'offre de formation s'est depuis lors grandement enrichie à Paris et dans la région Ile-de-France (des parcours similaires existant à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, à l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense et à l'Université Paris Diderot), conséquence de la forte attractivité de ces disciplines pour les étudiants, la diversité de celle proposée par l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 contribue à préserver son originalité dans un contexte tendu où l'emploi a tendance à se raréfier. Il convient par ailleurs de relever que le domaine s'enrichit de la présence d'une des rares mentions de licence en médiation culturelle à l'échelle nationale.

Dans le domaine des lettres et des langues, concernant le positionnement, les responsables de formation ne nient pas ce qui est de l'ordre de l'évidence, à savoir leur situation dans un environnement fortement concurrentiel. Pour pallier cette difficulté, la solution envisagée, fort pertinente, consiste à innover en matière de spécificité en s'appuyant sur l'adossement des formations à une recherche de tout premier plan. La marge de progrès dans ce domaine reste toutefois grande. Certaines unités de recherche ne sont pas suffisamment impliquées dans les formations, qui ne profitent parfois pas d'un adossement scientifique (licence LEA, master LLCER). Une autre stratégie, tout aussi cohérente, consiste à gommer l'effet de concurrence en mettant en place des partenariats avec d'autres formations dispensées dans les universités voisines (entre le master LEA et les départements de Langues étrangères appliquées de Paris Diderot et Paris 13, entre la licence SDL et l'Université Pierre et Marie Curie - UPMC pour la mineure *Professorat des écoles*). Enfin, les formations se distinguent de leurs concurrentes par leur capacité à cultiver l'ouverture à l'international, bien que cette dernière mérite d'être accentuée dans certains cas particuliers (master DDL, master *Lettres modernes* et licence LEA).

Malgré ce constat globalement positif, il existe une réelle possibilité d'amélioration, qui passera par l'aplanissement des différences de niveau d'exposition au monde professionnel entre les formations, celui-ci restant, pour certaines, insuffisant (licence LEA, licence *Lettres modernes*, licence LLCER, master SDL, master EEI), et, bien souvent, insuffisamment réfléchi. En effet, si les mentions de licence et de master font dans l'ensemble un effort en ce sens, le master EEI n'est pas assez lié à son environnement professionnel et quelques autres formations doivent encore considérablement s'améliorer dans ce domaine.

Un équilibre entre les formations généralistes et les formations professionnelles en arts a pu être trouvé : des passerelles et des mutualisations internes ont été mises en place, voire des parcours conjoints avec d'autres établissements dont les écoles supérieures d'arts appliqués Boule et Duperré, l'École supérieure d'art dramatique de Paris, l'École normale supérieure, l'Université Paris Ouest-Nanterre-La-Défense, ainsi qu'un partenariat avec le Centre de formation d'apprentis Formasup Paris.

Des stages longs sont parfois obligatoires en deuxième année de master (M2) et souvent recommandés pour une durée plus réduite en première année (M1). On note cependant que, dans certains cas, le stage, même d'une durée moins importante, n'est toujours pas mis en place. En master SDL, comme en master LEA, l'obligation d'effectuer un stage n'est pas respectée dans toutes les spécialités, contrairement aux normes en vigueur. Les stages, ainsi que les projets réalisés par les étudiants, offrent pourtant un cadre idéal pour la mise en place ou la préservation de partenariats socio-économiques, qui existent bel et bien pour certaines formations, avec des organismes publics ou privés. On note simplement que ces collaborations gagneraient souvent à être formalisées, par exemple par l'appartenance à des réseaux, comme c'est le cas pour l'*European Masters on Conference Interpreting* (EMCI). Par ailleurs, seuls quelques masters (LLCER, EEI, *Traduction et interprétation* - T&I) proposent d'accompagner les étudiants dans la construction individualisée de leur projet professionnel.

En termes d'ouverture internationale, on apprécie tout particulièrement l'originalité du parcours *International Master in Audiovisual and Cinema Studies* (IMACS) du master *Cinéma et audiovisuel*, conçu comme une formation internationale délivrée par 13 universités à une soixantaine d'étudiants, au terme d'un parcours de deux ans impliquant une formation à 50 % dans l'université d'origine et 50 % dans deux universités d'accueil différentes.

Il serait souhaitable de rendre plus lisibles les fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) de certaines formations (licence LEA, master EEL) ; et, d'une manière générale, d'initier ou de consolider une culture de l'autoévaluation en continu et non uniquement sur sollicitation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), en profitant plus des instruments de suivi.

Organisation pédagogique des formations

L'organisation pédagogique des formations s'articule autour d'enseignements qui s'effectuent en présentiel dans la plupart des cas. Il est parfois possible de suivre un cursus intégralement à distance, mais en s'acquittant d'un tarif d'inscription à part, dont le montant n'est pas précisé (parcours *Anglais* de la mention de licence LLCER). Néanmoins, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 propose dans certains cas une solution originale, le présentiel enrichi, c'est-à-dire couplé à une part d'enseignement numérique et à distance (ENEAD). Cela relève d'un bon degré de réflexion sur la place du numérique au sein des formations, qui proposent un éventail de possibilités incluant cette solution hybride. Certaines formations ont même recours à la plateforme *Dailymotion* pour les cours (master DDL). On peut malheureusement déplorer que d'autres formations limitent l'usage du numérique à la mise à profit d'outils collaboratifs d'enseignement à distance (de type Moodle), voire se dispensent d'aborder l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans leur dossier d'autoévaluation. Les formations du domaine Arts et médias se caractérisent toutes par la richesse des enseignements proposés aux étudiants qui ont ainsi accès à un très large éventail de cours et d'expériences. La construction d'un socle théorique disciplinaire et la spécialisation progressive sont privilégiées dès la licence (par exemple pour la licence *Arts du spectacle* où sont distingués deux parcours-types), ce qui est une assurance de qualité. On peut cependant craindre que la multiplication des enseignements de mineures, en licence, ne soit source de perplexité pour de jeunes étudiants. Il importe donc, tout en préservant cette richesse, de dessiner plus nettement des itinéraires de formation adaptés aux besoins et aux projets personnels des étudiants.

Les modalités d'évaluation des enseignements sont correctement renseignées et transmises aux étudiants, de même que les informations sur leur organisation. Seuls manquent, trop souvent, le détail de la composition du jury d'examen, ainsi que des précisions sur la manière d'acquérir les connaissances. Mais si, dans l'ensemble, l'organisation pédagogique permet de répondre à ce qui est attendu des formations, on note certaines disparités, en termes de lisibilité ou de capacité à réaliser concrètement les objectifs. Les rédacteurs et rédactrices des dossiers d'autoévaluation en ont bien conscience. Ils ou elles soulignent fréquemment un manque croissant d'adéquation entre les ambitions, salutaires et cohérentes, des formations dont ils ou elles sont responsables, et un manque parfois criant de moyens humains idoines, voire, dans le pire des cas, des conditions matérielles nécessaires à atteindre en toute sérénité les objectifs fixés. En matière de formation comme ailleurs, les meilleures intentions ne sauraient s'accommoder de conditions pratiques qui empêchent des intervenants de haut niveau de fournir un travail efficace et productif, à la hauteur de leur qualité.

Par conséquent, il serait bon d'imaginer de quelle manière il est globalement envisageable de niveler les disparités entre formations, pour éviter que quelques exceptions n'entachent une offre en Lettres et Langues dans l'ensemble très satisfaisante. Ces disparités flagrantes entre les formations sont signe d'un manque d'harmonisation, plutôt que de cohérence. Elles peuvent nécessiter un rééquilibrage des moyens alloués à certaines formations, ou une incitation, de la part de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), à mettre en place, ou du moins à mieux mettre à profit, les outils de l'autoévaluation. Plus globalement, il serait salutaire que les services centraux de l'Université puissent doter les formations des moyens humains et des conditions matérielles nécessaires à une meilleure répartition des tâches de pilotage et à la mise en place des humanités numériques, pour assurer à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 un rayonnement pérennisé par sa capacité à relever ces nouveaux défis.

Un effort évident apparaît dans l'ensemble des formations en Arts et médias quant à la place réservée au numérique et aux innovations pédagogiques : il se manifeste très clairement, en particulier, dans le parcours *Applications Informatiques : Gestion, éducation aux médias, E-formation* (AIGEME) du master *Information-Communication*. Il faut aussi signaler le recours aux dispositifs pédagogiques innovants au sein de la licence

Arts du spectacle, notamment le développement d'une pédagogie par projet, ou encore les *Pecha Kucha* qui stimulent concentration, synthèse et expression orale. Cependant, toutes les formations ne sont pas aussi explicites dans leur présentation détaillée de ces domaines.

Pilotage des formations

En ce qui concerne le pilotage, on observe une fois de plus de grandes disparités. Car si la politique de l'Université en matière de ressources humaines est présentée comme poursuivant un but de stabilisation malgré des contraintes budgétaires croissantes, les documents livrés font état d'une baisse du nombre des enseignants titulaires au profit des enseignants contractuels. On trouve ainsi peu de titulaires notamment dans les matières non linguistiques en LEA, alors que l'encadrement par des titulaires est jugé très bon en licence SDL. Les licences professionnelles sont sous la responsabilité d'un universitaire (enseignant-chercheur ou professeur agrégé détaché du secondaire - PRAG) et leurs équipes sont renforcées de la présence d'enseignants-chercheurs de disciplines complémentaires (pour les licences professionnelles *Conception costume de scène et d'écran* et *Scénographie théâtrale et événementielle*). Il existe également un hiatus entre les formations dont l'équipe pédagogique est constituée principalement d'enseignants-chercheurs et celles qui doivent s'accommoder d'une équipe pédagogique à la composition moins homogène, voire moins nombreuse. Car même quand le ratio entre enseignants-chercheurs et chargés de cours est confortable, cela ne suffit pas toujours à proposer un taux d'encadrement acceptable.

L'implantation en région francilienne et les liens avec le tissu socio-économique permettent de faire intervenir des professionnels majoritairement positionnés en cœur de métier. On constate ainsi un manque d'intervenants professionnels dans certaines mentions (licence SDL, master DDL, master EEI). Dans la majorité des cas, les responsabilités respectives des uns et des autres sont réparties de manière uniforme. Il est cependant à déplorer que, pour trois formations, les données nécessaires pour évaluer la cohérence du pilotage ne soient pas fournies (licence LEA, licence LLCER, master EEI). Il faut néanmoins souligner que, si les équipes pédagogiques ne sont parfois pas suffisamment étoffées, on note un fort investissement de leur part. De ce fait, la charge de travail supplémentaire ne permet pas toujours la mise en place ou l'appropriation des outils visant normalement au développement d'un pilotage opérationnel. On peut donc estimer que l'absence, dans certains cas, de dispositifs d'aide à la réussite ou d'un conseil de perfectionnement (licence LEA) s'explique au moins partiellement par un ratio enseignants/étudiants défavorable. On peut difficilement émettre la même conclusion concernant le supplément au diplôme, qui est souvent inexistant (seul le SD du master LEA est réellement opérationnel), puisque sa réalisation est normalement déléguée à un service spécifique de l'Université.

Résultats constatés

Pour ce qui est des résultats constatés, les formations sont globalement attractives à très attractives : on peut citer, entre autres exemples, les environ 12.000 candidatures en licence *Information-Communication*, ou encore 1.200 à 1.500 candidatures pour le master *Cinéma et audiovisuel*. Certaines formations comptent même un nombre important d'étudiants venus d'autres universités françaises et étrangères. On compte, par exemple, jusqu'à 50 % d'étudiants étrangers/ères en master DDL. Certains taux de réussite et d'insertion professionnelle sont de haute tenue. Par exemple, le master T&I affiche environ 90 % de taux de réussite et entre 80 et 100 % d'insertion professionnelle à 30 mois. Le master LLCER affiche quant à lui un taux de réussite de 100 % en M2 pour les spécialités *Management des projets internationaux* et *Journalisme européen*. Certains taux d'échec interpellent pourtant, de même que la manière dont les équipes évitent d'y voir un problème (master SDL). Dans des cas plus rares, le taux de passage de M1 en M2 est faible, sans que l'on puisse savoir s'il s'agit d'abandon ou d'échec (master *Lettres modernes*). Par ailleurs, les données sur l'insertion professionnelle ne sont pas toujours disponibles ou exploitables. Ainsi, le type d'emploi obtenu et son adéquation par rapport à l'emploi visé n'est parfois pas renseigné (master DDL et master LLCER). Le niveau de suivi des diplômés est quelque peu erratique, ainsi que la capacité de certaines formations à analyser, et encore plus à résoudre, le problème des taux d'abandon entre une année de formation et les suivantes. Ce manque est particulièrement criant en master, où le suivi des non diplômés est rarement existant, et où les équipes ne semblent pas disposer du temps suffisant pour tenter de comprendre certains taux d'abandon ou d'échec entre M1 et M2.

Si les formations du domaine Arts et médias sont très attractives, elles souffrent d'un grave manque de visibilité sur la provenance de leurs étudiants et, ce qui est bien plus lourd de conséquences, sur leur devenir après l'obtention du diplôme, leurs éventuelles poursuites d'études ou leur insertion professionnelle. Même les

données concernant l'abandon en cours d'études, les taux de réussite et d'échec semblent parfois insuffisamment connues. Quant aux enquêtes réalisées auprès des diplômés, le faible – voire le très faible – taux de réponses obtenues invalide presque complètement les données recueillies. Cette gestion à l'aveugle des flux étudiants est d'autant plus préoccupante qu'elle a déjà été soulignée dans de précédentes évaluations, et que l'absence d'un suivi précis de l'insertion des diplômés se retrouve jusque dans certaines licences professionnelles où les effectifs très réduits devraient pourtant faciliter sa mise en œuvre.

On relève également une insatisfaction importante des étudiants dans certaines spécialités, alors que le niveau de satisfaction est excellent dans d'autres. Il convient de relativiser ces données en se rappelant que si l'évaluation par les étudiants est utile, il est naturel que les plaintes soient plus souvent exprimées que les motifs de satisfaction, et que tous les étudiants ne répondent pas au questionnaire.

Si l'on observe un progrès en la matière, la démarche visant à mettre en place une véritable culture de l'autoévaluation est lente à aboutir, pour des raisons dont on peut penser qu'elles sont simplement pratiques. Néanmoins, l'autocritique positive et constructive permanente, avec, notamment, une prise en compte raisonnée de l'avis des étudiants et une exploitation systématique des données statistiques, permettrait d'envisager des solutions à certains problèmes récurrents rencontrés par les formations, sans que leur ampleur différencie l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 de la majeure partie des universités françaises (taux de réussite bas pour certaines formations, taux de poursuite d'études insuffisant de licence en master, ou de master en doctorat, pour certaines formations également, taux d'insertion professionnelle peu satisfaisant, par exemple).

POINTS D'ATTENTION

Il est urgent de rendre opérationnel le conseil de perfectionnement dans toutes les formations, d'en mettre la composition en conformité avec la réglementation, et de le faire vivre quand ses réunions ne sont pas régulières (licence LEA, master LLCER, master LEA, master EEI).

Il est impératif de rendre le stage obligatoire dans les formations où il doit réglementairement l'être, c'est-à-dire dans toutes les spécialisations (y compris à finalité « recherche ») au niveau master. Ainsi il n'y a actuellement pas de stage obligatoire en master EEI parcours recherche ; en master LEA spécialité *Langues de spécialité, corpus, traductologie* (LSCT) ; en master *Lettres modernes* ; en master *Théâtre* ; dans les spécialités recherche du master LLCER ; dans deux parcours du master *Cinéma et audiovisuel* ; dans les parcours « recherche » et la spécialité *Phonétique et phonologie* du master SDL.

Il est indispensable que l'établissement délivre un supplément au diplôme en bonne et due forme pour toutes les formations.

Pour les formations qui n'en disposent pas (masters LEA, LLCER, T&I), il faut absolument fournir une fiche RNCP lisible.

INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES - INALCO

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence professionnelle Développement international de l'entreprise vers les marchés émergents
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Métiers de l'international
- Master Traitement automatique des langues (TAL)

Fiches d'évaluation des formations relevant de la synthèse de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 :

- Master Didactique des langues
- Master Sciences du langage

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET REGIONALES (LLCER)

Établissement : Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis 2012, l'Inalco a reconfiguré son offre de formation pour répondre aux exigences réglementaires. Alors qu'il existait auparavant treize mentions, dont la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) qui comptait elle-même dix-sept spécialités, il ne reste plus aujourd'hui que la présente mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) articulée en quatre parcours régionaux *Afrique Océan-Indien, Asie Pacifique, Europe et Eurasie, Moyen-Orient et Maghreb* et cinq parcours professionnalisants (trois concernant les métiers de la langue : *Didactique des langues du monde et du Français langue étrangère, Traitement numérique multilingue, Communication interculturelle*; et deux concernant les métiers de l'international : *Relations internationales, Commerce international*. Pour les parcours régionaux, l'accent est mis sur l'enseignement des langues, des environnements culturels et civilisationnels. Les parcours professionnalisants offrent à l'étudiant la possibilité d'aborder un ensemble de disciplines dans une perspective appliquée, tout en conservant une base forte en langues.

Les différents parcours de la LLCER, qui comprennent 1500 heures d'enseignement, sont conçus de façon à s'articuler avec les formations en Master proposées par l'Inalco. Les licences professionnalisantes préparent l'étudiant aux concours administratifs ou à ceux de l'Éducation Nationale (Certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES) et Agrégation en arabe, chinois, japonais, russe et hébreu) et des Affaires Étrangères, afin de pouvoir accéder à des fonctions dans les administrations nationales, internationales ou européennes. Les étudiants en Commerce international accèdent à des postes d'employés et de cadres moyens en tant que conseiller clientèle, secrétaire, assistant en communication, chargé de développement marketing, etc.

ANALYSE

Finalité

Pour les parcours régionaux, les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences sont définis de manière claire et détaillée, présentant à la fois un socle commun de formation et la diversité des combinaisons possibles.

Les objectifs des parcours professionnalisants pourraient en revanche être reformulés pour être plus lisibles par les étudiants, notamment en ce qui concerne *Didactique des langues du monde et Français langue étrangère*.

Dans l'ensemble des parcours, les formations visent l'acquisition d'une forte autonomie en langue (niveaux B2 à C1 du référentiel européen, au terme de l'année de troisième année de licence (L3) et la formation d'experts dans les domaines essentiels de la langue, de la culture et de la société.

Positionnement dans l'environnement

La licence de l'Inalco est la seule en France à être proposée pour 56 langues et civilisations des régions du monde oriental au sens large (car elle inclut certaines langues d'Europe et d'Eurasie). Même si certaines langues sont enseignées dans d'autres universités parisiennes ou françaises, l'Inalco se démarque de plusieurs façons : soit par des effectifs très importants (pour les langues asiatiques), soit par le fait que l'Inalco est le seul à proposer un cursus complet de licence dans certaines langues (par exemple pour nombre de langues africaines ou pour l'hindi), soit (pour les langues slaves, par exemple) par le fait que d'autres universités proposent des cursus unilingues, alors que l'Inalco permet aux étudiants d'acquérir une formation multilingue.

Le positionnement national et international est tout aussi marqué. On peut à cet égard mentionner l'offre d'un enseignement à distance du swahili ainsi que le partenariat avec l'antenne Afrique de Sciences Po à Reims. La licence bénéficie de multiples partenariats avec des institutions, tel le Ministère de la Défense, des instituts et associations culturels, des entreprises, ce qui est particulièrement important pour les parcours professionnalisants. Les étudiants bénéficient de nombreux accords et conventions internationaux qui leur permettent d'effectuer des séjours d'études dans le pays de la langue étudiée ou dans une autre université européenne où cette langue est enseignée. Ils peuvent également bénéficier, pour certains parcours, de doubles diplômes avec des universités au Cambodge et en Indonésie.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est cohérente, avec une spécialisation progressive après une première année commune. L'étudiant peut alors choisir entre les parcours régionaux ou professionnalisants. La structure de la formation est adaptée aux différents parcours et harmonisée de façon à permettre les mutualisations des enseignements communs. Les contenus de la formation régionale sont équilibrés dans les composantes langue/littérature/civilisation. Les étudiants s'étant orientés à leur passage en deuxième année de licence (L2) vers un parcours professionnalisant, continuent à suivre pour une partie importante de leurs cursus des enseignements de langue et civilisation, ainsi que certains cours de type « généraliste ».

Les modalités d'enseignement sont classiques pour la formation en langues étrangères, comme le sont les différents types de suivis (aide à la réussite, tutorat, soutien et suivi individuel) pour augmenter le taux de réussite des étudiants.

Par ailleurs, le Service d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SIOIP) de l'Inalco participe activement à l'orientation et à l'insertion professionnelle des étudiants en Licence.

L'Inalco, par le biais de la Commission de la Solidarité et des Initiatives Etudiantes (CSIE), encourage les projets d'initiative étudiante leur permettant de croiser leurs compétences en langue orientale et celles acquises dans leur formation professionnalisante.

La professionnalisation est assurée tant par le contenu des cours que par la présence de projets individuels et l'intervention de nombreux professionnels. Les projets et stages représentent une modalité pédagogique essentielle qui bénéficie d'un accompagnement spécifique. Obligatoires dans les parcours professionnalisants, ils restent optionnels dans les parcours régionaux. Ces stages, spécifiques aux parcours suivis par les étudiants, peuvent prendre la forme d'un semestre à l'étranger. Un calendrier universitaire spécifique facilite leur mise en œuvre.

Par exemple, dans le cas spécifique du parcours Relations Internationales, une aide à la recherche de stage est prévue, notamment dans le cadre des cours de méthodologie du premier semestre de L3. La directrice des études leur propose par ailleurs des rendez-vous individuels pour l'orientation et des conseils dans la recherche de stage.

Dans tous les parcours, la formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences additionnelles utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études : compétences en informatique, méthodologie, capacités de synthèse et de rédaction, expression orale, etc.

L'utilisation du numérique est développée. Elle s'appuie sur des supports de cours en ligne (plateforme Moodle), la mise en place de sites internet, des cours en ligne et à distance.

La licence LLCER favorise la mobilité entrante et sortante des étudiants grâce à de nombreux partenariats, ce qui lui confère une solide dimension internationale.

Les validations d'acquis sont mises en place tant pour l'intégration d'un cursus de Licence à un niveau défini que pour les cours suivis dans les universités étrangères partenaires.

La licence LLCER propose la certification en informatique et internet (C2I) au cours du cursus et assure la

préparation pour les certifications en langues étrangères reconnues par les Etats et le monde de l'entreprise (DCL arabe, chinois, russe, TRKI pour le russe, Test Hanyu Shuiping Kaoshi (HSK) et Test of Chinese as a Foreign Language (TOCFL) pour le chinois, etc.).

Pilotage

La formation dispose d'une équipe pédagogique diversifiée et de moyens administratifs pour atteindre ses objectifs. Les étudiants participent à son pilotage et évaluent chaque année les formations proposées. Le dossier mentionne plusieurs conseils de perfectionnement, notamment dans les parcours professionnels, qui se réunissent au moins une fois par an. Il ne semble pas exister de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention. De façon significative, le dossier évoque à ce sujet le pilotage « des formations » et non de la mention.

Tous les ans est publié dans un recueil « Planète étudiant », disponible seulement après demande et acceptation auprès de la direction générale des services de l'Inalco, le résultat d'une analyse chiffrée sur le devenir des diplômés et leur insertion professionnelle. Il aurait été utile de disposer de ces chiffres et de connaître l'analyse que les responsables de la mention ont pu en faire.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont importants, mais identifiés et régulièrement suivis en termes quantitatifs et qualitatifs au niveau des seuls parcours. On constate la stabilité des effectifs des parcours *Asie et Pacifique*, *Moyen-Orient – Maghreb*, parcours *Relations internationales* et une diminution importante d'autres, notamment parcours *Europe – Eurasie*, *Commerce international*, *Didactique des langues*. Par exemple pour ce dernier (Didactique des langues), on note 157 inscrits en 2015 et 61 en 2016-2017. Rares sont les parcours qui affichent une augmentation des effectifs : c'est le cas du parcours *Afrique – Océan indien* avec 173 inscrits 2016-2017 par rapport à 89 en 2012-2013. Toutefois, pour ce même parcours seuls 26 étudiants sont inscrits en L3 en 2016-2017 ; de même, pour le parcours *Textes, informatique, multilinguisme*, si le nombre d'inscrits augmente légèrement en 2016 (36 vs 28 en 2012), le nombre d'inscrits en L3 (8) est inférieur à celui enregistré en 2012 (14). On constate donc un écart important pour certaines formations entre le nombre d'entrants première année de licence (L1) et le nombre de sortants (L3).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre de formation en licence unique en France et en Europe.
- Le niveau solide d'enseignement de certaines langues orientales et africaines et la richesse de l'offre de formations : une licence dans 56 langues et civilisations des régions du monde oriental au sens large (Europe et Eurasie, Asie et Pacifique, Moyen Orient et Maghreb, Afrique et Océan Indien).
- La possibilité offerte aux étudiants de réaliser des stages à l'étranger en lien avec la langue d'étude.

Principaux points faibles :

- Un manque de transparence du pilotage à l'échelle de la mention.
- Un manque de lisibilité de la présentation des objectifs de la formation pour les parcours professionnels.
- Un manque de clarté entre le volume horaire et le nombre d'European credits transfer system (ECTS) dans la maquette.
- Un petit nombre d'étudiants inscrits et diplômés dans l'enseignement de certaines langues.
- Le grand écart pour certaines formations entre le nombre d'entrants (L1) et le nombre de sortants (L3), peut-être le reflet du taux élevé d'échec en première année.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence LLCER de l'Inalco est une formation unique par la diversité des langues enseignées. Ses effectifs montrent son attractivité et son dynamisme. Néanmoins, la diversité des aires culturelles couvertes et des parcours professionnalisants est tout à la fois une richesse évidente, et un obstacle en termes de lisibilité du diplôme. Il serait utile de renforcer le pilotage à l'échelle de la mention, et non des parcours, et d'éclaircir l'offre de formation en licence par une structuration plus « classique », du type LLCER/LEA/Sciences du langage.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MENTION COMMERCE, SPECIALITÉ DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL DE L'ENTREPRISE VERS LES MARCHÉS ÉMERGENTS

Établissement : Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) Développement international de l'entreprise vers les marchés émergents de l'INALCO a été créée en 2015. Elle forme les étudiants aux compétences commerciales et linguistiques, pour secondar les responsables de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Petites et Moyennes Industries (PMI) dans leurs projets à destination des marchés émergents. Les cours, répartis sur un an, sont dispensés à Paris, dans les locaux de l'INALCO. Cette LP a accueilli cinq étudiants en 2015-2016, et neuf en 2016-2017.

ANALYSE

Finalité
<p>Si l'objectif de cette LP est de fournir aux étudiants des compétences commerciales et linguistiques, pour secondar les responsables de PME et PMI sur les marchés émergents, ses finalités ne sont pas exposées de façon complète et détaillée. Les compétences commerciales et linguistiques annoncées ne sont pas précisées. Les connaissances acquises au terme de la formation ne sont pas décrites. Les objectifs professionnels ne sont pas réellement définis, si ce n'est pas la présentation d'une liste de métiers visés : assistant commercial, chargé de mission export, acheteur, assistant logistique à l'international.</p> <p>Il est donc difficile d'analyser la compatibilité entre la formation et les postes annoncés, même si leur liste semble cohérente par rapport à l'intitulé de la LP.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette LP s'inscrit de manière cohérente au sein de l'offre de l'INALCO, dans l'ensemble des formations de la branche « commerce international » de l'établissement.</p> <p>En outre, si quinze autres LP en Commerce international existent en France, dont neuf en Ile de France, celle-ci semble bénéficier d'un positionnement unique grâce à la spécialisation proposée sur le domaine des marchés émergents.</p> <p>S'agissant de l'articulation avec la recherche, elle n'est pas obligatoire dans une LP. Mais on peut se féliciter de</p>

voir ici un effort dans ce domaine, via la présence d'enseignants-chercheurs. Le dossier évoque l'intervention d'un Professeur des universités (PU) et d'un Maître de conférences (MCF) Habilité à diriger des recherches (HDR) en économie (même si on ignore l'ampleur et la nature de leur intervention dans cette LP).

S'agissant de la relation avec le milieu socio-économique, le dossier semble l'envisager d'abord par la collecte de la taxe d'apprentissage, ce qui est réducteur et révèle un aspect financier qui ne dit rien des liens réels établis entre la formation et les entreprises, ni sur le bénéfice que les étudiants peuvent en retirer. Quarante entreprises financent la LP, pour une somme affichée de 51 596, 89 euros en 2018. Mais si le dossier est complet sur ces aspects financiers, on ignore lesquelles de ces entreprises ont accueilli les cinq étudiants de la première promotion et les neuf de la seconde, et dans quel cadre.

La participation des étudiants et des professionnels à un cycle « Cultiver l'international » est mentionnée sans que la définition et la finalité de ce cycle ne soient présentées. Si l'initiative semble intéressante au regard des conférences citées, il est difficile d'en saisir pleinement les contours. Plusieurs partenariats sont mentionnés, mais une vision d'ensemble manque. C'est regrettable pour une LP dont la principale finalité doit être professionnelle.

La coopération à l'international est envisagée sous l'angle des professeurs invités qui sont finalement peu nombreux et non réguliers. Pour une LP en commerce international, on s'attendrait ici à voir quelques éléments sur des partenariats avec des entreprises à l'étranger, dans le cadre de stages ou de projets.

Organisation pédagogique

La structure de la formation (répartition des matières au sein des semestres) répond aux attentes affichées par la LP en donnant une part équivalente à l'enseignement des langues et aux disciplines de gestion. Aucune option, mis à part le choix de la langue, n'est proposée aux étudiants.

Pour la professionnalisation, le dossier mentionne quelques éléments, qui auraient mérités d'être approfondis s'agissant d'une LP. Ainsi, le projet tuteuré est très peu détaillé : on en ignore la durée et le mode de fonctionnement. On peut s'étonner en outre qu'il ne soit crédité que de trois European credits transfer system (ECTS), alors même qu'il doit occuper l'étudiant une grande partie de l'année. On comprend dans le dossier que la LP peut donner lieu à un stage de 16 semaines ou être réalisée en alternance, mais ce dispositif n'est pas réellement détaillé : on ne connaît que le type de mission proposé, ni le calendrier, ni les modalités de l'alternance. Au final, la dimension professionnelle de la LP est très peu mise en valeur.

La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est correctement renseignée.

La place du numérique est basique et limitée au dépôt de documents de cours sur la plateforme Moodle.

La dimension internationale de la formation mérite une plus grande place étant donnée l'orientation prise par la LP. Certes, la place de l'enseignement des langues est réelle, mais on ne parle pas de celle prise par les cours de spécialité dispensés en langues étrangères qui auraient leur place dans une telle formation. Parler de l'expérience internationale de l'équipe ou du caractère multiculturel de la formation sans donner d'exemples concrets n'est pas suffisant.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique pose quelques questions. D'abord, le tableau concernant les enseignants de l'établissement est mal renseigné et ne permet pas de connaître le nombre d'heures réelles assurées dans la formation par les enseignants nommés dans le tableau. Le tableau en annexe évoque par ailleurs un seul enseignant-chercheur, quand le dossier en cite deux. Autre incohérence, trois professionnels sont indiqués comme membres de l'équipe enseignante, mais parmi eux figure une doctorante, dont on ne comprend pas le statut de « professionnel ».

Le pilotage de la formation semble assuré par le responsable de la LP, par un conseil de département, une commission pédagogique et un conseil de perfectionnement. De fait, les informations sont lacunaires, et il est difficile de comprendre comment se font la répartition des tâches et la coordination entre ces instances. On ignore également la composition du conseil de perfectionnement.

Les évaluations se font toutes dans le cadre du contrôle continu sans que le choix de cette modalité ne soit justifié. Le suivi de l'acquisition de connaissances et compétences est imprécis dans le dossier.

Le supplément au diplômé proposé est trop général, ne permettant pas à l'étudiant de personnaliser son parcours.

Résultats constatés

L'effectif est très faible (cinq inscrits en 2015-2016 et neuf en 2016-2017), ce qui est fort préoccupant après deux années d'existence, alors même que l'auto-évaluation insiste sur le fait que la LP est la seule en France sur le domaine des marchés émergents. Il est étonnant que l'équipe ne propose aucune analyse de ces effectifs et se contente de renvoyer cette question au prochain bilan.

La provenance des étudiants n'est pas renseignée dans le tableau, ce qui est surprenant pour des effectifs aussi réduits. L'insertion professionnelle n'est pas renseignée non plus. On sait seulement que quatre étudiants, sur les cinq de la première promotion, ont validé leur diplôme. On ne sait pas s'ils sont insérés sur le marché du travail, et si cette insertion correspond aux métiers visés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un positionnement original, orienté vers les marchés émergents.
- La grande diversité des langues orientales proposées.

Principaux points faibles :

- Equipe enseignante peu nombreuse et dont la composition manque de lisibilité.
- Le Pilotage manque de transparence et pose la question de la place du conseil de perfectionnement.
- Place insuffisante de la professionnalisation (peu de relations avec le milieu socio-économique, si ce n'est pour le financement).
- Dimension internationale de la formation peu développée au regard de son orientation.
- Effectifs très faibles.
- Aucun indicateur sur l'insertion professionnelle ou la provenance des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP mention *Commerce, spécialité Développement international de l'entreprise vers les marchés émergents* de l'INALCO est une formation jeune et en devenir. Elle propose une spécialisation originale en France dans le domaine du commerce international. Ce positionnement mériterait que l'équipe fasse un réel effort d'auto-évaluation pour trouver des solutions au manque d'effectif constaté lors des deux premières années d'ouverture. Quelques pistes peuvent être proposées qui s'appuient sur les faiblesses constatées à la lecture du dossier. D'abord, la professionnalisation gagnerait à être plus centrale dans la formation : valoriser l'alternance, mettre au cœur du pilotage de la formation le conseil de perfectionnement. Ensuite, la dimension internationale de la formation doit être développée au-delà des compétences linguistiques : la mise en place de partenariats avec des entreprises à l'étranger sur des projets spécifiques pourrait être envisagée. Enfin, tout cela ne sera possible que si l'équipe enseignante s'étoffe tant au niveau des enseignants de l'établissement (en dehors des linguistes) que des professionnels du cœur de métier et si le pilotage de la LP est plus clair.



MASTER LANGUES, LITTÉRATURE, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET REGIONALES (LLCER)

Établissement : Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER) proposé à l'INALCO s'inscrit dans la continuité de la licence LLCER, dont il poursuit les grands parcours régionaux avec des spécialités internes :

- *Afrique et Océan Indien* : amharique, berbère, haoussa, malgache, mandingue (bambara), peul, swahili, wolof, yoruba.

- *Asie et Pacifique* : chinois, coréen, japonais; bengali, hindi, ourdou, singhalais, tamoul, télougou, mongol, népali, tibétain; birman, philipino (tagalog), indonésien-malaisien, khmer, lao, siamois, vietnamien; langues océaniques (drehu, tahitien)

- *Europe et Eurasie* : albanais, grec moderne, hongrois, finnois, estonien, letton, lituanien, roumain, romani, bosniaque-croate-serbe, bulgare, macédonien, slovaque, slovène, polonais, tchèque, ukrainien; russe; arménien, géorgien, kurde, mongol, pashto, persan, turc.

- *Moyen-Orient et Maghreb* : arabe littéral, arabe maghrébin, arabe oriental, hébreu moderne, berbère.

Ces parcours régionaux sont renforcés par une unité d'enseignement (UE) « disciplinaire », mettant en jeu plusieurs disciplines complémentaires des sciences humaines appliquées à l'aire culturelle étudiée, ou professionnalisante à choisir parmi : *Histoire et sciences sociales, Oralité et anthropologie, Arts et littérature, Textes et linguistique, Traduction littéraire, Communication, information et médias*. Quatre parcours du master LLCER (études chinoises, coréennes, japonaises et vietnamiennes) sont cohabilités avec l'Université Paris Diderot.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées et correspondent aux attendus d'une formation en LLCER. Les compétences linguistiques se conjuguent avec des compétences techniques grâce aux options proposées (*Histoire et sciences sociales, Oralité et anthropologie, Arts et littérature, Textes et linguistique, Traduction littéraire, Communication, information et médias*). Ces options permettent aux étudiants de composer leur parcours « à la carte » dans les différentes spécialités linguistiques. La formule conjugue donc diversité de

l'offre de formation et souplesse pour adhérer au mieux aux besoins individuels des étudiants.

Les débouchés professionnels sont nombreux, d'autant plus que certaines mentions sont « pluridisciplinaires » : ils peuvent être en relation avec les métiers de l'enseignement, la fonction publique, les institutions européennes et internationales, la traduction et l'interprétariat, le journalisme et les métiers de la communication, les métiers des arts et de la culture, ou encore de la documentation et de l'édition. Une poursuite d'étude en doctorat est possible (40 % des diplômés en moyenne font ce choix, ce qui est très positif).

Positionnement dans l'environnement

Au niveau national, certaines formations sont cohabilitées avec Paris Diderot (*Études japonaises ; Études chinoises, Études coréennes, Études vietnamiennes*), ce qui évite les doublons pour des formations aux effectifs faibles. Le dossier signale également une coaccréditation avec Aix-Marseille Université, mais sans en détailler la forme, pour le berbère. De nombreuses mutualisations ont été mises en place à l'échelle de l'Île de France, notamment avec l'Université Paris 13. Enfin, des partenariats sont à signaler, avec Science Po, l'École des Hautes Études en Sciences sociales (EHESS) et l'École Pratique des Hautes Études (EPHE).

Au niveau international, plus de 200 accords sont mentionnés. Des formations délocalisées et des accords de double-diplômes sont mentionnés. Le dossier introduit une confusion entre « diplôme délocalisé » et « double-diplôme », qui semble être utilisés comme des synonymes. Il en ressort une certaine confusion dans la lisibilité des différents accords, dont la liste reste néanmoins impressionnante. Les quelques chiffres concernant la mobilité sortante et surtout entrante semblent néanmoins indiquer qu'elle est limitée dans les faits, et la portée de ces accords reste donc incertaine.

La formation est adossée à quinze laboratoires de recherche, dont sept unités mixtes de recherche (UMR). Mais l'articulation avec la recherche repose surtout sur l'intervention des enseignants-chercheurs dans le master. Le dossier ne précise pas si les étudiants peuvent avoir accès à des séminaires ou colloques liés aux laboratoires évoqués.

L'articulation avec les entreprises est assurée par le Service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SIOIP) de l'INALCO, en charge de l'organisation des stages. En la matière, les possibilités sont nombreuses, notamment dans les institutions publiques.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique correspond aux objectifs fixés. Les enseignements visant les compétences avancées en langues se conjuguent avec un enseignement lié à la spécialité aréale, s'ajoute ensuite une option disciplinaire choisie par l'étudiant. Certaines options (comme Arts et Littérature) sont plutôt orientées vers la recherche, d'autres sont plus professionnalisantes (Traduction littéraire ou CIM).

La richesse de l'offre impressionne, mais interroge néanmoins au regard du nombre réduit d'inscrits en master.

Les modalités du contrôle des connaissances sont bien définies. En outre, les étudiants sont encouragés à passer des certifications complémentaires, notamment en langues (niveau N1 ou N2 du Certificat d'Aptitude en Japonais ; Test of Proficiency in Korean (TOPIK) en coréen ; Test Hanyu Shuiping Kaoshi (HSK) en chinois), mais aussi en commerce international. Ce n'est toutefois pas obligatoire dans le cursus.

La professionnalisation est assurée par des mises en situation professionnelle des étudiants, notamment pour les options CIM et TRL. TRL inclut un stage dans une maison d'édition, qui donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage. Le stage n'est pas obligatoire. Il peut être réalisé à l'étranger (35 % de première année de master (M1) en 2015-2016 ont effectué leur stage à l'étranger). Dans les parcours davantage orientés vers la recherche, il est remplacé par la rédaction d'un mémoire de recherche.

La place du numérique est relativement traditionnelle, via des cours et exercices en ligne sur la plateforme Moodle, notamment.

Pilotage

Le pilotage pédagogique est assuré à la fois par la Commission des Formations et de la Vie Étudiante (CFVE), la Commission des Formations de masters, et par les départements linguistiques et aréaux. La répartition des tâches n'apparaît pas clairement, et aucune de ces instances n'est propre à la mention. Le dossier évoque la mise en place prochaine de conseils de perfectionnement, au pluriel, ce qui laisse supposer qu'aucun conseil de perfectionnement n'est prévu à l'échelle de la mention. L'absence d'une direction des études et celle d'un secrétariat pédagogique centralisé pour le master semble problématique au regard de la complexité de l'offre et de son organisation pédagogique et surtout logistique, déclinée sur plusieurs sites au fil des mutualisations et coaccréditations.

L'équipe pédagogique est diversifiée et inclut des intervenants externes. Mais les tableaux fournis ne permettent pas de comprendre la répartition des enseignants entre la formation en licence et en master. Il est difficile de juger de la nature de cette équipe en l'absence de précision sur les volumes horaires effectués par chacun dans la mention.

L'évaluation de la formation par les étudiants et les diplômés est réalisée depuis 2016 une fois par an, et est prise en compte par l'autoévaluation de la mention.

Résultats constatés

Les effectifs et résultats sont présentés par parcours, ce qui illustre le manque de pilotage central de la mention.

Globalement, ces effectifs sont en augmentation. Mais si l'on enregistre 6,2 inscrits en moyenne par langue en M1, ils ne sont que 3,5 en deuxième année de master (M2). Il est possible que certaines langues, certaines années, n'aient aucun inscrit, ce qui pose diverses questions organisationnelles, notamment en termes de services pour les enseignants-chercheurs.

Une enquête réalisée auprès des anciens étudiants (2012-2013), avec un taux de participation toutefois assez bas (32 %), a démontré que l'emploi de 60 % d'entre eux correspond à leur formation : c'est un résultat plutôt positif. Mais 34 % seulement ont un emploi de type cadre, ingénieur ou professions intellectuelles supérieures, correspondant à un niveau master, ce qui peut sembler relativement faible. 39 % des diplômés travaillent à l'étranger.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'INALCO offre un master dans 57 langues, associées à des enseignements disciplinaires, ce qui en fait une formation unique.
- La place importante donnée aux cours de langue de niveau avancé, rare en master LLCER.
- La richesse et la diversité de l'offre de formation.

Principaux points faibles :

- Le manque de clarté et de centralisation du pilotage des formations.
- La place insuffisante accordée à la professionnalisation.
- Le manque d'analyse du faible taux de réussite, des effectifs, et du suivi des diplômés dans leur ensemble.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master LLCER de l'INALCO est une formation de qualité, qui offre des possibilités de spécialisation souvent uniques grâce à la formation en 57 langues associées à une discipline. Même si la présence de langues dites « rares » est présentée comme la carte de visite de l'INALCO, certains ajustements pourraient être envisagés :

L'offre des enseignements visant les compétences linguistiques avancées, bien qu'apportant sans doute beaucoup aux étudiants désireux de progresser encore dans la langue étudiée en licence, peut sembler disproportionnée au vu de l'équilibre général entre les unités d'enseignement (UE), notamment par rapport aux enseignements disciplinaires. Faciliter encore davantage la mobilité sortante des étudiants pour leur permettre de se perfectionner directement au contact de la langue étudiée pourrait également remplir ce rôle. Le nombre très important de cours « au choix » semble disproportionné au regard du nombre d'inscrits. Des regroupements en « bouquet » des cours optionnels pourraient clarifier les parcours des étudiants. Enfin, il est nécessaire de mettre en place un pilotage central de la mention, pour laquelle la création d'un secrétariat pédagogique semble indispensable.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER MÉTIERS DE L'INTERNATIONAL

Établissement : Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le Master Métiers de l'International (MI) est une des trois mentions de Master de l'INALCO. Ce Master offre aux étudiants la possibilité de se former aux métiers techniques relevant de deux spécialités : le *Commerce International* (CI), et les *Relations Internationales* (RI). La spécialité en CI se décompose elle-même en trois parcours : *Achats-négociation*, *Banque-finance et Marketing*.

Cette formation est structurée en quatre semestres de 30 *European Credits Transfer System* (ECTS). Les cours sont assurés à Paris, dans les locaux de l'INALCO. Les effectifs sont de 25 étudiants en moyenne par année.

ANALYSE

Finalité

Les finalités du master sont affichées de façon très générale, avec des objectifs ambitieux mais peu détaillés. Ce master se présente en effet comme l'héritier de l'ambition de Colbert de développer les relations diplomatiques et commerciales avec les pays du Levant. Ce faisant, il vise à la formation d'acteurs des relations internationales (diplomatie, défense, journalisme, humanitaire, recherche stratégique, etc.) et du commerce international (prospection, marketing, négociation, implantation, administration, logistique, etc.).

Pour cela, il propose aux étudiants une double formation, technique et linguistique, dont le contenu est difficile à apprécier, étant donné les noms très génériques affichés dans la maquette (droit, marketing, par exemple).

Le dossier ne détaille ni les compétences ni les connaissances précises à acquérir par les étudiants au terme des deux années. Les débouchés sont présentés également de façon très générique (marketing, import-export, banque-finance, etc.), sans que l'on puisse se faire une idée exacte des métiers concernés et de leur adéquation avec une formation de niveau master.

Positionnement dans l'environnement

La mention de master est présentée comme unique en France. Les aires géographiques abordées dans la formation le justifient en effet largement. L'originalité du master repose sur la conjonction de trois éléments : *primo*, la connaissance d'une ou plusieurs langues dites orientales dont l'enseignement est rare voire unique en France, *secundo*, les études approfondies d'une aire géographique non européenne et *tertio*, l'acquisition des compétences liées aux sciences politiques et au fonctionnement des entreprises internationales.

Des mutualisations ont été créées pour favoriser les synergies à l'échelle locale. Certains cours du parcours « Questions européennes » de la spécialité RI sont mutualisés avec Sorbonne-Nouvelle, d'autres cours de préparation à certains concours spécifiques sont mutualisés avec le Musée du Quai Branly et le Ministère des Affaires étrangères. On ignore toutefois la proportion d'étudiants profitant de ces mutualisations.

Sur le plan des relations avec l'environnement socio-économique, des stages, les alternances pour la spécialité (CI) et diverses activités en relations avec le monde de l'entreprise sont autant d'occasions de créer des liens. La liste des partenaires est longue et les initiatives nombreuses.

L'ancrage de la formation à l'international mérite d'être développé étant donné l'orientation de cette mention. Le dossier évoque des voyages d'études à l'étranger mais on n'en connaît pas le rythme ni même le programme. L'INALCO ne propose pas à ses étudiants de partir en échange à l'étranger pendant un semestre. L'absence, ou peu s'en faut, d'entrants (un étudiant) est expliquée par les pré-acquis insatisfaisants des étudiants étrangers. A l'heure actuelle, les stages à l'étranger sont le seul véritable lien (en dehors de l'enseignement des langues) avec la dimension internationale de la formation.

Même si la mention a une orientation professionnelle, l'articulation avec la recherche existe et cet effort mérite d'être souligné. Ainsi, les étudiants doivent rédiger un mémoire de recherche pour la spécialité RI. Ils sont également invités à participer à des séminaires ou des colloques. A ce niveau, une dynamique semble être engagée, d'autant que quelques étudiants poursuivent ensuite en doctorat. Il aurait été intéressant d'en connaître le nombre. En revanche, rien n'est mentionné pour la spécialité CI, ce qui est regrettable au niveau master.

Organisation pédagogique

La composition de l'équipe pédagogique est présentée pour les deux spécialités, mais elle n'est pas satisfaisante. Seuls quatre enseignants de l'établissement (dont trois enseignants-chercheurs (EC)) pour la spécialité RI et quatre également (dont deux Enseignant chercheur (EC) et un Professeurs associés (PAST) pour la spécialité CI interviennent dans le master et on ne connaît pas le volume de cours qu'ils assurent. Il est surprenant de trouver aussi peu d'EC de l'établissement impliqués dans une formation de niveau master. La liste des professionnels compte 27 membres pour la spécialité RI et 15 membres pour la spécialité CI, parmi lesquels des enseignants, un doctorant, des administratifs qui ne devraient pas être mentionnés ici puisque l'appellation « professionnels » fait référence aux personnes issues du monde-socioéconomique en lien avec le cœur de la formation. Si l'on s'appuie sur cette définition, pas plus de 10 professionnels n'interviennent dans chaque spécialité du master. Ce chiffre peut être tout à fait être convenable, mais il mériterait d'être plus clairement explicité dans le dossier, tout comme les raisons de la faible représentation des EC.

Les deux spécialités de master semblent exister de manière autonome. La lecture des unités d'enseignement (UE) présentées pour chacune des spécialités ne permet pas aisément de distinguer ce qui est commun, au-delà de l'intitulé des UE et peut-être de l'enseignement relatifs aux aires géographiques. Dans chacune des spécialités, le contenu des UE proposées semble permettre une spécialisation progressive. S'agissant de la professionnalisation, elle est d'abord envisagée par des stages. Le taux de ceux réalisés à l'étranger pour la spécialité RI s'est situé au-dessus de 35 % au cours du dernier contrat, ce qui est un bon chiffre. Mais il est en baisse ces dernières années, sans que cela ne soit analysé par l'équipe. Les structures d'accueil sont variées et correspondent aux attentes de la formation. Le dossier ne mentionne pas ces informations pour la spécialité CI. La durée des stages est différente pour les deux spécialités : deux mois au minimum en CI et trois mois au minimum en RI chaque année. On peut déplorer que le stage, qui est un élément essentiel de la professionnalisation, soit d'une durée minimale de seulement deux mois dans la spécialité CI, alors même qu'il est crédité de 18 ECTS en deuxième année de master (M2). L'alternance est possible en M2 dans la spécialité CI ce qui est très intéressant pour les étudiants en matière de professionnalisation, mais le dossier reste vague sur le nombre d'étudiants qui sont réellement en alternance (il est dit un tiers environ), ne précise pas le type de mission, ni les entreprises concernées. Le dossier mentionne des rencontres avec des professionnels dans le cadre de conférences : ce sont des éléments positifs pour la professionnalisation, mais il faut bien les articuler avec la formation. La pédagogie par projet et les mises en situation professionnelles sont mentionnées dans le dossier mais aucun exemple concret n'illustre cela. Les fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont bien renseignées, mais on peut déplorer qu'il n'y ait pas la même présentation et le même souci du détail dans les deux fiches. Une initiation à la recherche n'existe que pour la spécialité RI. L'aide à la réussite ne tient qu'à la présence d'une directrice des études qui écoute et conseille les étudiants ; ce dispositif semble insuffisant. Le numérique occupe une place trop faible dans la pédagogie. La possibilité de Validation des acquis de l'expérience (VAE) existe, mais on ne sait pas combien de dossiers sont examinés chaque année. La dimension internationale reste sous-dimensionnée pour un master qui affiche une orientation vers les métiers de l'international ; elle tient essentiellement aux stages.

Pilotage

Chaque spécialité a son propre Conseil de perfectionnement qui se distingue par un nombre important d'extérieurs, et par la participation faible des étudiants (un ou deux anciens et aucun étudiant en cours de formation). Il ne semble y avoir aucun pilotage à l'échelle de la mention, ce qui confirme l'impression d'autonomie pédagogique totale des deux spécialités.

Le supplément au diplôme est relativement vague, et ne permet pas aux étudiants de personnaliser leurs parcours.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables, autour de 25 étudiants en moyenne. Mais on ignore les modalités de recrutement, ainsi que l'origine et le nombre de candidats.

L'analyse des résultats de l'insertion professionnelle soulève quelques interrogations. Pour la spécialité CI, ils portent sur deux promotions et le taux de retour est élevé. Ils révèlent notamment que la majorité des étudiants en 2013-2014 ont poursuivi leurs études, mais aucune analyse n'est proposée par l'équipe. On ignore s'il s'agit de poursuite en doctorat (ce qui semble difficile car les étudiants ne rédigent aucun mémoire de recherche dans cette spécialité) ou de poursuite d'études dans un autre master. En 2014-2015, il n'y a plus aucune poursuite d'étude, mais une part de création d'entreprise de 39 % sans que ces chiffres ne soient analysés.

On note un fort taux d'étudiants en recherche d'emploi (21 % et 39 %). Pour ceux qui sont en situation d'emploi, la liste des postes occupés n'est pas fournie. Pour la spécialité RI, seule une analyse portant sur 2013-2016 est réalisée, avec une participation de seulement 49 % des étudiants. Les résultats n'indiquent pas le nombre d'étudiants en activité, ni les métiers occupés, mais seulement les secteurs, ce qui est très partiel et ne permet pas de se rendre compte de la réelle insertion des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des objectifs professionnels ambitieux, étayés par des efforts en matière de stages, projets, visites.
- La richesse et la diversité des enseignements, notamment linguistiques, associée aux effectifs limités.

Principaux points faibles :

- Structure artificielle de la mention, qui fait coexister deux spécialités en réalité autonomes.
- Équipes pédagogiques déséquilibrées et peu nombreuses en interne.
- Dimension internationale peu développée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention, telle qu'elle est présentée, laisse penser que deux des spécialités vivent dans une relative indépendance pédagogique et institutionnelle. La mise en valeur d'un tronc commun et une meilleure visibilité des cours mutualisés amélioreraient l'harmonisation et l'attraction de la mention. Le suivi des diplômés devrait être renforcé, pour préciser l'adéquation entre la formation et ses objectifs professionnels. Ces derniers mériteraient d'ailleurs eux-aussi d'être précisés en termes de métiers, et non seulement de secteurs ciblés. Enfin, la mention doit s'ouvrir à plus de partenariats à l'international, dans le domaine professionnel comme dans celui des échanges étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES (TAL)

Établissement : Institut national des langues et civilisations orientales – INALCO ;
Université Paris Nanterre ; Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Traitement automatique des langues* (TAL) de l'INALCO est co-accrédité avec les universités Sorbonne Nouvelle et Paris Nanterre. Il forme des étudiants (issus de cursus de sciences humaines ou exactes) en linguistique, statistique et informatique, afin de viser une insertion professionnelle ou une poursuite d'études en doctorat. La première année de master (M1) comporte un tronc commun et des enseignements spécifiques à chaque établissement et la deuxième année de master (M2) se compose de deux parcours à l'INALCO (*Traductique et gestion de l'information* et *Ingénierie multilingue*), un à Paris-Nanterre (*Document électroniques et flux d'information*, DEFI) et un proposé dans chaque établissement (*Recherche et développement*, R&D).

ANALYSE

Finalité
<p>Les finalités de la formation sont exposées de façons rapides et générales : la mention vise à développer des compétences en linguistique, statistique et informatique et combine les apports théoriques avec des méthodes de traitement opérationnelles, en accentuant l'outillage des données multilingues. Aucune précision n'est fournie sur le contenu de ces compétences.</p> <p>Quatre ensembles de débouchés sont visés : fouille de texte et traitements de corpus multilingues, traduction outillée, gestion de l'information multilingue et multimodale, et recherche et appui en traitement automatique des langues (TAL).</p> <p>Là encore, aucun détail ne permet de juger de l'adéquation entre ces débouchés et le contenu de la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les différents parcours du master mention TAL de l'INALCO sont structurés en partenariat avec les universités Sorbonne Nouvelle – Paris 3 (avec renouvellement de la co-accréditation en 2012) et Paris Nanterre (Paris 10). Cela permet donc d'éviter des doublons de formation à l'échelle locale, et de favoriser au mieux les synergies dans les disciplines concernées.</p>

La mention TAL est adossée aux différents laboratoires des établissements partenaires : pour Paris 3, l'EA 7345 CLESTHIA – Langues, systèmes, discours, l'Unité mixte de recherche (UMR) 7018 LPP (Laboratoire de Phonétique et Phonologie) et l'UMR 8094 LaTTiCe (Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition), pour Paris 10, l'UMR 7114 MODYCO (Modèles, Dynamiques, Corpus), et, pour l'INALCO, l'EA 2520 ERTIM (Équipe de Recherche Textes, Informatique, Multilinguisme).

Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs de ces cinq laboratoires et d'autres (huit de l'UPR 3251 Laboratoire d'Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'Ingénieur (LIMS), Orsay), un de l'UMR 8163 Savoirs, textes, langage (STL), université de Lille, un du Collège de France et un ingénieur de l'École des chartes.

Depuis la création de la formation en 2006, la répartition des enseignements exploite au mieux les compétences spécifiques des enseignants-chercheurs de chaque lieu de co-accréditation : sémantique textuelle et multilinguisme à l'INALCO, textométrie, statistiques et traitement de l'oral à la Sorbonne-Nouvelle, et syntaxe et sémantique formelles et multimodalité à Paris-Nanterre. La co-accréditation se matérialise donc par une distribution des enseignements sur trois universités et quatre sites, les étudiants circulant de l'un à l'autre (ce qui ne pose pas pour eux de gros problèmes – financier ou de temps de transport – puisque trois sites sont au centre de Paris et que le quatrième n'en est pas très éloigné).

Les relations avec les partenaires professionnels sont diversifiées (sept entreprises de TAL nommées, quatre start-ups, neuf composantes de grandes entreprises ou institutions, qui ne représentent que les principales relations). Une vingtaine d'intervenants professionnels est mentionnée pour l'ensemble de la formation, ce qui constitue une quantité particulièrement importante, mais la liste spécifique des intervenants extérieurs à l'INALCO, mentionne seulement six intervenants professionnels.

Des relations à l'international avec quatorze universités sont listées, mais elles semblent plutôt porter sur des cotutelles de thèses, des projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR) ou Le Projet International de Coopération Scientifique (PICS). Les éléments fournis ne semblent donc pas concerner le master TAL, mais plutôt l'école doctorale voire l'EA 2520 ERTIM (Équipe de Recherche Textes, Informatique, Multilinguisme). Il est donc difficile d'apprécier le positionnement international de la mention. Seules les Universités de Montréal (Canada) et de la République de Montevideo (Uruguay) ont offert des stages de M2.

Organisation pédagogique

Le M1 se compose d'un tronc commun, associé à des enseignements spécifiques à chaque site.

En M2, quatre parcours sont proposés :

- deux parcours à l'INALCO :
 - *Traductique et gestion de l'information*
 - *Ingénierie multilingue*
- un parcours à Paris-Nanterre *Document électroniques et flux d'information* (DEFI)
- et un, intitulé *Recherche et développement* (R&D), est proposé dans chaque établissement.

Chaque étudiant de deuxième année de master (M2) doit effectuer un stage (de trois mois minimum) et, en lien avec ce dernier, la rédaction et la soutenance d'un mémoire, crédité entre 15 ou 18 ECTS selon les parcours sur le deuxième semestre.

La formation est dispensée en partenariat sur trois universités et en réalité quatre adresses, et les locaux disponibles sont parfois exigus au point que des promotions de 50 étudiants doivent être réparties en deux groupes. Cependant, les maquettes correspondantes des établissements partenaires n'étant pas fournies, l'organisation des enseignements mutualisés communs/dédoublés / spécifiques n'est pas lisible.

Les formations sont relativement intensives, un *European credits transfer system* (ECTS) équivaut en moyenne à 13 heures d'enseignement, mais les évaluations peuvent être communes à plusieurs enseignements, en réponse à une demande du Conseil de perfectionnement.

Le numérique est au cœur de la formation du fait de son objet, le TAL. Les étudiants développent des sites Web, et des outils de TAL ont été développés par des enseignants-chercheurs de la formation et sont utilisés pour celle-ci (pour l'annotation de corpus par exemple). Une partie des enseignements sont mis en ligne ou rendus accessibles *via* la plateforme Moodle dans l'Environnement Numérique de Travail.

La diversité des origines des étudiants fait qu'une mise à niveau informatique leur est souvent proposée.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par un bureau de trois enseignants (un par établissement co-accrédité), et par le conseil de perfectionnement, qui réunit des enseignants-chercheurs, étudiants, administratifs et partenaires professionnels des trois universités co-accréditées (respectivement deux EC, un étudiant, un administratif et deux professionnels pour l'INALCO et pour Paris -Nanterre et deux EC, un étudiant, un administratif et un professionnel pour Sorbonne Nouvelle). Il se réunit une fois par an, mais il n'y a pas de compte rendu du conseil de perfectionnement dans les documents en annexe.

Un flou apparaît dans les documents transmis au niveau des responsabilités et de la répartition des tâches. Ainsi, une des maîtres de conférences de l'INALCO est indiquée comme étant « Directrice de la filière professionnalisante *Textes, informatique, multilinguisme* » dans les documents annexes, alors que le rapport ne mentionne que deux parcours à l'INALCO (*Traductique et gestion de l'information* et *Ingénierie multilingue*).

L'équipe pédagogique de l'INALCO est composée d'un professeur des universités (en Sciences du langage, qui assure 192 heures dans le master TAL), trois maîtres de conférences (deux en informatique et un en Sciences de l'information et de la communication, 192 heures chacun dans la mention), un professeur agrégé (spécialiste de « Textes, informatique et multilinguisme », 384 heures), un PAST (enseignant-chercheur associé et invité, 96 heures) et 17 intervenants extérieurs (dont six partenaires professionnels et sept chercheurs, assurant entre 10 et 155 heures dans la mention). L'ensemble de l'équipe semble être riche, cohérente et équilibrée. Cependant, l'on peut questionner la stabilité de l'équipe pédagogique, i.e. la pérennité des collaborations, au vu de la forte proportion de 40 % des enseignements assurés par des vacataires (enseignants extérieurs et professionnels), face aux 60 % d'EC/PRAG internes.

Les évaluations se font en contrôle continu et examens terminaux. Les soutenances de mémoires se font en juin, octobre et novembre avec des examinateurs et des membres externes dans les jurys.

Résultats constatés

Selon le rapport rédigé, les effectifs de 2013-2014 à 2016-2017 varient de 37 à 54 pour les trois établissements en première année de master (M1), de 16 à 18 en deuxième année de master (M2) pour l'INALCO (8 ou 9 les deux dernières années à la Sorbonne-Nouvelle mais pas de chiffre antérieur ; 6 à 11 à Paris-Nanterre). Les chiffres fournis par les services centraux débutent un an plus tôt, en 2012-2013, et indiquent 12/19, 5/11, 12/17 et 8/11 M1 admis en M2 à l'INALCO, 10/25, 13/26, 9/9 et 8/11 M2 ayant validé leur diplôme en parcours Ingénierie multilingue, et, en 2014-2015 et en 2015-2016, 3/7 et 2/6 en parcours Traductique et gestion de l'information et, pour ces deux mêmes années, 1/1 en parcours R&D.

La réussite est meilleure dans le premier parcours, mais rien n'indique si les chiffres incluent des étudiants qui valideraient leur M2 en deux ans et ne seraient donc pas en échec la première année mais en étalement d'études.

Les effectifs de M2 de 2013-2014 mentionnés dans les annexes diffèrent de ceux présentés dans le rapport : 16 dans le rapport contre 26 en annexe.

Les diplômés de M2 de l'INALCO poursuivent leur formation en doctorat ou ont une insertion professionnelle. De 2013-2014 à 2015-2016, ils se répartissent en six thèses dont deux en Conventions Industrielles de Formation par la REcherche (CIFRE) + 10 CDD ou CDI / 16 étudiants ; trois dont deux en CIFRE + 5 + 1 autre poursuite d'études /17 ; 1 en CIFRE + 8 + 1 autre poursuite d'études /18.

Une évaluation de la formation proposée à l'INALCO est faite de manière informelle par un enseignant-chercheur, mais rien n'est dit de plus sur la teneur de cette évaluation ou la date de mise en place, ni sur l'utilisation de ses résultats par le conseil de perfectionnement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une articulation intéressante entre TAL et plurilinguisme.
- Un master co-accrédité sur trois universités qui exploite les points forts des forces vives de chaque université.
- Le master ouvre à un nombre relativement important de poursuites doctorales, et facilite la professionnalisation dans le cadre de CIFRE.

Principaux points faibles :

- Une co-accréditation sur trois universités et quatre sites associée à l'exiguïté de certains locaux qui semble être de nature à compliquer la gestion des effectifs d'étudiants.
- Un manque de précision sur la teneur des collaborations avec les entreprises et les établissements publics supérieurs étrangers mentionnés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master TAL de l'INALCO est une formation riche, qui sait utiliser de façon profitable les synergies locales en mettant en valeur les apports des établissements partenaires grâce à des co-accréditations solides. Le succès de la mention présente néanmoins ses revers, notamment en termes de locaux, qui devront être résolus pour le bon fonctionnement de la formation et le confort des étudiants. La professionnalisation semble bien développée, mais le rapport, sur ce point comme sur l'international, laisse beaucoup d'incertitudes, faute de précisions exploitables.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Établissements : Institut national des langues et civilisations orientales – INALCO ;
Université Paris Descartes ; Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Master à la fois professionnalisant et axé sur la recherche, dédié à la formation de formateurs et de chercheurs en *Didactique des langues (DDL)* et *Didactique du Français langue étrangère et seconde (DFLES)*, le master *DDL* est proposé en formation initiale et continue. Il est coaccrédité par trois établissements : Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, Université Paris Descartes et INALCO. Il propose une première année (M1) entièrement commune qui s'effectue en présentiel dans les trois établissements et, à Paris 3, à distance également. La deuxième année (M2) se subdivise en trois spécialités préparées pour la première à Paris 3 et à l'INALCO (*Didactique des langues et langues du monde*), pour la deuxième à Paris Descartes et Paris 3 (*Français langue étrangère-FLE, langue seconde et interculturelité*) et pour la troisième uniquement à Paris 3 (*Ingénierie de formation pour l'enseignement du FLE et des langues*).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels sont bien décrits, la formation permet bien d'atteindre la maîtrise des savoirs et compétences nécessaires, tant dans sa composante formation de formateurs que dans celle de chercheurs en *Didactique des langues (DDL)* et *Didactique du Français langue étrangère et seconde (DFLES)*. Les étudiants diplômés du master pourront exercer le métier d'enseignant de français et de langue(s), dans les domaines du conseil pédagogique et de l'encadrement de formateurs, ou exercer dans des contextes d'enseignement ou de diffusion de la culture.

L'ensemble des enseignements, alliant théorie et pratique, répond de manière cohérente et pertinente aux objectifs scientifiques et professionnels fixés et publiés de manière tout à fait accessible aux étudiants. Si la formation s'intitule *DDL*, on note qu'elle se concentre fortement sur le *Français langue étrangère et seconde (FLES)*. On ne saisit d'ailleurs pas toujours comment est envisagée la *DDL* hors français langue étrangère (*FLE*) dans le programme (spécificités, considération globale ou particulière selon les langues...)

Les enseignements peuvent se faire sur les sites des trois partenaires en fonction de la complémentarité des offres de formation. Le travail d'harmonisation est bien élaboré, même si des problèmes sont parfois évoqués (distance, remontée des notes...)

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation, cohabilitée par plusieurs établissements, spécifique, et unique par rapport aux autres formations du bassin territorial (cohabilitation, autonomisation des SDL), contribue à sa réussite. Elle jouit d'une bonne renommée internationale (près de 50 % des étudiants sont de nationalité étrangère).

L'articulation recherche et enseignement est clairement décrite, tant par la/les qualité/s de chercheur des enseignants (liens avec trois laboratoires à titre principal, plus collaboration avec d'autres comme *Interactions, corpus, apprentissages, représentations* Lyon 2 (ICAR)), que par les séminaires de recherche et les directions de mémoires ou les projets de recherche impliquant les stagiaires, par exemple. La communication des informations concernant les événements de recherche circule très bien et la participation des étudiants est encouragée et importante.

Les liens avec le monde professionnel dans chaque université partenaire sont très développés tant en interne (participation de stagiaires ou d'étudiants aux différents cours pour non-francophones, par exemple), qu'au niveau local - Paris et Ile de France - (partenariat avec le centre international d'études pédagogiques (CIEP), le centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV), la chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France (CCIP), l'Alliance française, etc.), ou international (notamment à partir du réseau des anciens étudiants). Il existe des partenariats dans le domaine culturel également (TV5 Monde, le secteur de l'édition, ...).

La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) décrit les compétences et les débouchés possibles. Cependant le supplément au diplôme ne précise rien sur les parcours et spécificités de ce master.

De nombreuses conventions internationales sont signées par les 3 établissements avec des universités partout dans le monde. Les étudiants et les enseignants peuvent profiter de très nombreux programmes de mobilité ou de stages à l'étranger (Erasmus, Erasmus +, stages de M2), d'une codiplômation avec l'Université de Liège (qui n'est pas libre), de collaborations avec les universités de Craiova et de Genève, avec l'agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Organisation pédagogique

La première année entièrement commune s'effectue en présentiel dans les trois établissements et, à Paris 3, à distance également (une expérience de panachage est en cours). La 2^e année se subdivise en trois spécialités préparées pour la première *Didactique du français langue étrangère et langues du monde* à Paris 3 et à l'INALCO, pour la deuxième *Français langue étrangère, langue seconde et interculturalité* à Paris Descartes et Paris 3 et pour la troisième *Ingénierie de formation et pour l'enseignement du français langues étrangères et des langues* uniquement à Paris 3. La formation est dispensée en présentiel ou potentiellement à distance à Paris 3.

La structure du programme est parfaitement lisible pour les étudiants.

Rien n'est dit sur l'accueil des étudiants en situation de handicap.

La gestion de la formation continue est intégrée (environ 25 % des étudiants), avec un principe de valorisation des acquis, mais dans un cadre harmonisé très strict entre les trois partenaires.

La professionnalisation est parfaitement envisagée par la formation, avec intervention de professionnels. Les stages y participent pour beaucoup également, de même que des contrats d'alternance avec des entreprises partenaires). Le développement des compétences professionnelles (travail en équipe, création de supports, analyse des situations de classe) et le développement de la réflexivité sont des objectifs partagés. Cependant, cet encadrement n'est pas pris en compte dans la maquette (pas d'heures attribuées aux encadrants) ce qui représente un risque pour la pérennisation de ce dispositif.

Les stages sont obligatoires (40 à 50H en master-1 ; 300H, jusqu'à 6 mois en master-2), dans le cadre des partenariats internes et externes décrits plus haut. L'organisation de ces stages de qualité est présentée comme coûteuse et énergivore. Le dossier d'autoévaluation signale ce point comme à améliorer. Au niveau des stages pour la spécialisation recherche, si certains sont proposés, l'offre doit être revue et réorganisée.

Un programme de formation à la certification de la connaissance des langues est très heureusement organisé. Le centre international d'études pédagogiques (CIEP) délivre la certification à la correction des épreuves du diplôme initial de langue française (DILF), du diplôme d'études en langue française (DELF), et du diplôme approfondi de langue française (DALF).

La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est lisible, et concerne aussi bien les métiers de l'enseignement que les métiers de diffusion de la culture.

Le lien avec la recherche est fort tant dans les cours que dans les travaux réalisés, les stages ou les projets.

Dans l'ensemble de la formation, dans les trois établissements, l'utilisation du numérique est en forte augmentation, aussi bien en termes d'offre de formation, que d'offre enrichie pour le présentiel sur les espaces numérique de travail (ENT) respectifs. Il est fortement fait usage de la plateforme Dailymotion ou de Moodle pour les cours, ce qui permet aux étudiants en présentiel de revoir et d'approfondir les contenus, comme aux étudiants à distance d'y avoir accès. Le partage de documents et de communication par les enseignants se fait également sur les plateformes numériques. Notons également un projet d'innovation pédagogique qui a visé à Paris Descartes l'équipement de salles, l'achat de matériel et la formation de personnel. Cela étant, le dossier d'autoévaluation considère que la communication des informations sur le master et les stages doit encore être améliorée (les étudiants organisent une communication via Facebook).

Les pratiques pédagogiques innovantes sont diverses. Outre différents projets déjà évoqués, signalons la refonte du cours « Intervention de professionnels » dans une dynamique innovante et créative.

Le programme de *DDL* vise à ouvrir à la diversité des langues et des cultures. on y compte environ 50 % d'étudiants de nationalité étrangère. Outre les programmes Erasmus(+) de mobilités et les stages évoqués plus haut, l'apprentissage obligatoire d'une langue aide à l'ouverture à l'international. Cela témoigne d'une certaine vision de l'internationalisation, qui demeure somme toute assez limitée.

On parle de l'accueil des étudiants étrangers, mais on dit peu ce qui est fait pour faciliter cet accueil et leur séjour.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée et compétente. Il y a peu d'intervenants extérieurs.

Le pilotage de la formation est opéré par un conseil de perfectionnement tripartite (une réunion par trimestre) qui intègre bien toutes les composantes requises par la réglementation et veille à proposer les aménagements nécessaires aux programmes. La participation des étudiants est importante.

L'évaluation de la formation est faite par enquête auprès des étudiants. La formation semble bien tenir compte des résultats et des réponses des étudiants. On observe une évaluation auto-réflexive dans le document fourni (on annonce quelques projets d'aménagements). Des remarques concernant les difficultés ou les points d'amélioration sont faits (à propos notamment de la coordination entre les établissements, ou des difficultés relatives aux salles).

L'évaluation des étudiants, revue et harmonisée du fait de la cohabilitation, se fait par contrôle continu. Les modalités de contrôle sont précisées au début de chaque unité d'enseignements (UE). Tout ce qui concerne les principes et les modalités d'évaluation est publié dans des chartes idoines disponibles en ligne.

Une réflexion sur le portfolio des compétences des étudiants est en cours.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont très développés, publiés et plutôt individualisés, mais potentiellement énergivores pour les enseignants. Une adaptation du nombre d'inscrits est prévue à Paris 3 pour alléger la charge : réduction d'inscriptions plutôt qu'accroissement d'encadrement ; aide à la révision du séminaire « Méthodologie de la recherche ».

Résultats constatés

Le recrutement est stable et montre une réelle attractivité de la formation, avec de nombreux étudiants Erasmus ou étrangers (environ 50 %). Si les dispositifs d'aide à la réussite sont mentionnés et semblent être un point d'attention, on ne trouve pas d'éléments sur les taux de réussite ou d'abandon, ce qui est problématique.

De manière générale, l'employabilité des étudiants diplômés de master *DDL* est satisfaisante (environ 65 % des étudiants ont un emploi 18 mois après leur diplôme et les 80 % après 30 mois). Les étudiants trouvent assez facilement un emploi, en France comme à l'étranger.

Les responsables du master *DDL* ont opté depuis sa création pour une diversification des débouchés et œuvrent pour améliorer l'employabilité des étudiants en augmentant la part des nouvelles technologies.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation réfléchie, solide, complète (savoirs et compétences), bien articulée, bénéficiant d'un personnel dédié compétent et diversifié.
- Une cohabilitation réussie qui fait de la formation un programme unique.
- Bonne stratégie de communication, par la mise à disposition aux étudiants et enseignants des différentes informations relatives à la formation.
- pilotage rigoureux et permettant un bon déroulement de la formation, comme en témoigne le dossier d'auto-évaluation, qui est réellement réflexif et n'hésite pas à mentionner les points de difficulté à améliorer.

Principaux points faibles :

- Insistance forte sur le *FLE* qui peut masquer les autres aspects de la didactique.
- Absence de données concernant les taux de réussite et d'abandon.
- ouverture à l'international limitée surtout à l'accueil d'étudiants étrangers.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Quelques pistes sont annoncées dans le document d'autoévaluation. Elles sont intéressantes et témoignent bien d'une formation en constante réflexion et adaptation, à l'écoute des étudiants, du contexte et du monde environnant.

Un suivi des cohortes d'étudiants et des diplômés permettrait de mieux connaître les situations de réussite, d'échec, et le devenir des étudiants.

Il serait intéressant de travailler sur la surreprésentation du *FLE* dans la *DDL*, afin de mieux aborder les didactiques des autres langues (ou traiter en globalité ou en fonction des spécificités des langues).

Une réflexion à propos de l'internationalisation pourrait également être entreprise au regard des spécificités de la formation, dans le cadre d'une réflexion globale et assumée par l'université



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissements : Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO ;
Université Paris 13 ; Université Paris Descartes ; Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Sciences du langage* (SDL) de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), de l'Université Paris Descartes et de l'Université Paris 13 est présentée comme étant coaccréditée entre ces établissements. Toutefois, les formations dispensées au sein de ces établissements sont revendiquées comme fonctionnant de façon autonome.

Le master mention *Sciences du langage* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, dispensé à l'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA), propose deux spécialités : *Phonétique et phonologie*, qui est coaccréditée avec l'Université Paris Diderot (et qui se fait en partenariat avec l'École d'orthophonie de Paris), et *Langage, langues, textes et sociétés* (LLTS), qui l'est avec l'INALCO.

La spécialité *Phonétique et phonologie* n'a pas de parcours, mais des orientations (moins formalisées) sont proposées, notamment : *Phonétique et morphosyntaxe* ; *Phonétique et traitement automatique des langues* (TAL) ; *Phonétique clinique* ; *Phonétique et enseignement des langues* ; *Phonétique et chant* ; *Phonétique/phonologie et typologie*.

La spécialité LLTS est organisée en quatre parcours : (1) *Langues, terrains, variation, typologie : description et modélisation* ; (2) *Textes, discours, corpus* ; (3) *Sociolinguistique, pratiques langagières, plurilinguisme, contacts de langues* ; et (4) *Acquisition et pathologies du langage*.

Le master mention *Sciences du langage* de l'Université Paris Descartes propose deux spécialités : *Signes, discours et monde contemporain* (SDMC) et *Expertise en sémiologie et communication* (ESC), la première présentant une orientation recherche alors que la seconde a une vocation résolument professionnalisante. Il n'est pas fait référence à l'existence de parcours au sein de ces spécialités.

L'Université Paris 13 propose quant à elle une spécialité de master *Contrastif, lexique, discours* (COLEDI), tournée vers la recherche en sciences du langage, et sans lien avec les précédentes spécialités, au-delà d'un affichage décrit comme inopérant.

ANALYSE

Finalité

Le master mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a vocation à former ses étudiants en linguistique française ou générale (et en linguistique des langues enseignées à l'INALCO), en informatique pour l'analyse linguistique ou poétique et en méthodologie et en physiologie pour la spécialité *Phonétique et phonologie*.

Les débouchés professionnels visés sont les concours du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'enseignement (surtout en langues) et d'orthophonie, les métiers de la lexicographie plurilingue ou spécialement destinée à des personnes souffrant de pathologies du langage, divers domaines liés à l'aménagement linguistique, et les métiers de la communication.

Pour la spécialité *Phonétique et phonologie* et le parcours *Acquisition et pathologies du langage*, les insertions sont plus ciblées et touchent l'analyse des productions orales et des troubles de l'acquisition phonographique, la fouille de données orales, la rééducation de la parole.

Pour certains de ces débouchés, la poursuite d'études en doctorat dans l'un des laboratoires d'adossement est nécessaire.

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes forme ses étudiants à envisager le langage dans toutes ses dimensions puis à mettre à profit les connaissances dans le domaine de la recherche ou dans le domaine professionnel, après une première année entièrement en tronc commun.

Les débouchés sont majoritairement le doctorat pour la spécialité *SDMC*, alors que ceux de la spécialité *ESC* ouvrent vers l'édition et la communication, en faisant fructifier une approche croisée de ces deux domaines.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 propose une formation à la recherche dans tous les domaines des sciences du langage ainsi qu'une dimension multilingue. Son débouché principal est la poursuite d'études en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

La mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 dépend de l'unité de formation et de recherche (UFR) Littérature, linguistique, didactique, départements Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA) et Littérature et Linguistique Françaises et Latines (LLFL).

Elle mutualise des enseignements avec les mentions (i) *Didactique des langues*, (ii) *Traitement automatique des langues*, (iii) *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, (iv) *Études européennes, méditerranéennes et asiatiques* (de l'École Pratique des Hautes Études). Ces mentions sont accréditées à l'université Paris 3, mais également dans d'autres universités (Paris Descartes, Paris Diderot, Paris Nanterre ou l'INALCO).

La mention *SDL* est adossée au LabEx EFL qui compte huit unités mixtes de recherche (UMR) et quatre Équipes d'Accueil.

Une partie des enseignements est assurée par des chercheurs du CNRS et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

En première année (M1) les étudiants sont formés à et par la recherche par trois unités d'enseignement (UE) : Méthodologie, Recherche documentaire et Mémoire.

Quand ils sont dans un parcours de spécialité *LLTS* qui comporte un stage, les lieux d'insertion sont trouvés par les étudiants.

Le dossier d'autoévaluation déposé mentionne de « nombreuses conventions Erasmus (45 conventions avec le département de l'ILPGA et 66 avec le département LLFL) », ainsi qu'un accord avec l'Université de Sherbrooke (Canada) pour la spécialité *LLTS*, mais les chiffres de mobilité entrante et sortante pour la mention *SDL* de master ne sont pas précisés. Elle est dite « soutenue ».

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes se différencie des formations similaires par un souci constant de pluridisciplinarité, et notamment par un adossement systématique aux autres disciplines d'une faculté de sciences humaines et sociales, ainsi que par sa capacité à cultiver des synergies entre ses deux spécialités, l'une orientée vers la recherche, l'autre professionnalisante.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 a été créé pour donner une place à part aux sciences du langage, qui étaient auparavant regroupées avec les études littéraires dans une même mention de master. Son contenu a donc été pensé en fonction des autres mentions de master de l'université.

Il est à noter qu'est en cours un rapprochement entre les universités Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Paris Descartes, Paris Diderot et Paris 13, notamment en vue de la création d'un master européen (*Sorbonne Paris Cité linguistic research school*) adossé au Laboratoire d'excellence *Empirical Foundations of Linguistics* (LabEx EFL).

Organisation pédagogique

En 1^e année, le master mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 est composé de 3 modules semestriels, dont le 1^{er} est un tronc commun aux deux spécialités, le 2^e comporte des enseignements spécifiques à chaque spécialité (et langues en *LLTS*) et le 3^e correspond aux parcours de la spécialité *LLTS* et orientations de la spécialité *Phonétique et phonologie*, et un stage (pour certains parcours de *LLTS*) ou un mémoire au 2^e semestre. En 2^e année (M2) la spécialité *LLTS* garde la même structure alors que la spécialité *Phonétique et phonologie* n'a plus que deux modules, auxquels s'ajoute le mémoire au 2^e semestre. Les mémoires doivent être soutenus, en 1^e année, devant 2 enseignants-chercheurs au moins et, en 2^e année, devant 2 enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches au moins.

Concernant les stages, une différence est faite entre les parcours de la spécialité *LLTS* à visée professionnalisante, qui comportent un stage d'observation en M1 (70 h) et un stage en M2 (175 h avec rapport et soutenance de ce dernier), et les parcours recherche. Ces derniers et la spécialité *Phonétique et phonologie* ne comportent pas de stage obligatoire (ceux-ci sont optionnels, alors qu'au moins un stage en master est obligatoire selon la réglementation).

En spécialité *Phonétique et phonologie*, la professionnalisation se fait par des interventions d'orthophonistes hospitaliers et libéraux et de formateurs en orthophonie.

Les compétences acquises sont conformes à celles présentées dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation, mais restent très théoriques et abstraites (analyses scientifiques, rédaction, description) : il manque une projection appliquée des compétences acquises du point de vue professionnel. En outre, un supplément au diplôme intitulé *études anglaises, études espagnoles* ou *études françaises* peut être demandé, afin de permettre aux étudiants de mettre en valeur cette spécialisation dans le diplôme de master (après le cursus correspondant choisi en licence). Mais les compétences génériques et associées mentionnées dans l'exemple de supplément fourni sont elles aussi très générales.

Le numérique est présent dans la formation avec neuf enseignements impliquant des outils informatiques de traitement de corpus ou concernant les humanités numériques. Un de ces enseignements au moins doit être suivi pour l'obtention du master.

L'apprentissage de l'anglais scientifique est assuré par deux enseignements à valider et des séminaires sont proposés en anglais. En spécialité *LLTS*, d'autres langues étrangères sont mobilisées.

Une pénurie d'espace et de postes informatiques est déplorée.

Des listes d'enseignements sont fournies avec des répartitions par semestres et des indications de lieux (Paris 3, Paris Diderot, ou INALCO), mais il n'y a pas d'indication de spécialité voire de parcours, ce qui les rend inexploitable.

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes s'organise autour d'un tronc commun en M1, lequel a pour but l'acquisition de savoirs et de savoir-faire clairement définis, et dont la cohérence est bien explicitée. La deuxième année propose un approfondissement dans certains des savoir-faire (spécialité *SDMC*), notamment via des mutualisations avec le M2 *Didactique des langues*. La deuxième année de la spécialisation *ESC* propose un renforcement dans les domaines du M1 ainsi qu'une ouverture sur de nouveaux domaines (image animée, histoire des médias et de l'édition notamment).

Le niveau de professionnalisation est important, notamment pour la spécialité *ESC*, sans que le lien entre le contenu des UE et l'accès au monde professionnel soit cependant suffisamment expliqué. Il est prévu d'y remédier par la mise en place d'une nouvelle UE « professionnalisation ».

L'apprentissage de l'anglais ne constitue pas un ajout cosmétique ou obligatoire, mais fait l'objet d'une véritable réflexion, pour aboutir à une grande adéquation avec les contenus de la formation, tant au niveau de la forme (anglais scientifique) que du fond (puisque des thématiques sémiologiques sont abordés dans les cours d'anglais).

L'usage du numérique ne se limite pas à la désormais inévitable plate-forme Moodle, mais mobilise d'autres

techniques de communication comme le blog ou le tweet.

Dans le cadre des dispositifs d'aide à la réussite, on note une formation de vingt-quatre heures qui consistent à remettre à niveau les étudiants issus de diplômes autres que la licence sciences du langage.

On note finalement, ce qui est assez rare, un taux d'accès à la formation par validation des acquis de l'expérience (VAE) assez important.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 propose une formation résolument tournée vers la recherche, qui incite et aide les étudiants à la préparation du mémoire dès la première année. En parallèle, il propose l'approfondissement dans une langue choisie dans le cadre d'un supplément au diplôme. Des éléments de professionnalisation sont cependant intégrés à la formation.

La part du numérique se résume essentiellement à l'utilisation de la plate-forme Moodle pour les enseignants, mais la formation des étudiants dans ce domaine est très riche et variée.

Le master *COLEDI* n'impose pas de stage en milieu professionnel, alors que cela est obligatoire.

En tant que master recherche, la formation se différencie par des innovations pédagogiques assurant un suivi de la progression auquel l'équipe pédagogique semble prêter une très grande attention.

Pilotage

Le master mention *SDL* repose sur quatre responsables (deux de Paris 3 et deux de Paris Diderot) pour la spécialité *Phonétique et phonologie*, et trois (un par département de Paris 3 et un de l'INALCO) pour la spécialité *LLTS*.

Le conseil de perfectionnement regroupe un responsable de mention, les quatre responsables de spécialités de l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3, un des responsables de spécialité *LLTS* de l'Université Paris Diderot, le responsable de la spécialité *Phonétique et phonologie* de l'INALCO, deux représentants des conseils de gestion, un secrétaire pédagogique administratif, un responsable de la scolarité, un représentant des chargés de cours, un responsable des stages, un étudiant, un représentant du monde de l'entreprise, soit 15 membres, sans que toutes ces fonctions soient pleinement interprétables hors du contexte de l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3.

Le conseil de perfectionnement se réunit 3 fois par an, mais aucun compte rendu n'est fourni.

L'équipe pédagogique regroupe des enseignants-chercheurs des universités Paris 3, Paris Diderot et de l'INALCO dont les sections du conseil national des universités (CNU) ne sont généralement pas fournies. Cette équipe compte 33 professeurs des universités (assurant de 2 à 56 H de formation), 2 maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (24 à 32 H), 30 maîtres de conférences (2 à 72 H), 3 directeurs de recherches (12 à 24 H), 3 chargés de recherches habilités à diriger des recherches (12 à 24 H), 1 chargé de recherches et 1 ingénieur de recherche (18 H). Les volumes horaires n'étant que très irrégulièrement fournis, les indications ci-dessus sont basées sur ce qui est indiqué.

En spécialité *LLTS*, un questionnaire d'évaluation de la formation a été distribué aux étudiants. Il en ressort une demande de meilleure prise en compte du domaine de spécialisation de chaque étudiant dans l'élaboration de l'offre de formation.

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes dispose d'une équipe pédagogique équilibrée, avec notamment une responsable par spécialité et un grand nombre d'enseignants-chercheurs, professeurs des universités et maîtres de conférences. La part des intervenants professionnels en M2 *ESC* est en adéquation avec l'objectif de cette spécialité, de même que leur mode de sélection.

Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit annuellement depuis 2015. Son fonctionnement est bien explicité et cohérent : il s'appuie notamment sur les documents d'évaluation des formations recueillis en amont et utilisés comme base de travail lors des réunions.

L'évaluation se fait en contrôle continu intégral, ce qui permet un bon degré de suivi en continu au cours des semestres, et ses modalités font l'objet d'un bon niveau d'information auprès des étudiants.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 est piloté par un responsable. La répartition entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels n'est pas donnée.

Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, mais rien n'est dit de la manière dont il est mis à profit ni sur son fonctionnement.

L'évaluation se fait obligatoirement par contrôle continu.

Résultats constatés

De 2014 à 2016, en spécialité *Phonétique et phonologie*, les taux de réussite en 1^{ère} année sont faibles (23 % à 46 %). Pour la 2^e année, ils sont entre 43 % et 90 %. De 2012-2013 à 2015-2016, en spécialité *LLTS*, les étudiants ayant validé leur 1^e année sont entre 53 et 72 %. Pour la 2^e année, ils sont entre 40 et 70 %. Ces taux de réussite sont donc parfois faibles.

Le master 1^e année mention *SDL* attire des étudiants extérieurs à l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3 (en 2016-2017, les 75 % des étudiants inscrits n'avaient pas obtenu leur licence à Paris 3).

Les effectifs en spécialités *Phonétique et phonologie* sont en moyenne de 10 étudiants par établissement (Paris 3 et Paris Diderot) dont 15 % d'étudiants venant de l'étranger.

D'une manière générale, les effectifs sont donc suffisants, et cohérents par rapport aux débouchés ou poursuites d'études possibles. Les effectifs de la spécialité *Phonétique et phonologie* peuvent apparaître comme un peu faibles.

Les poursuites doctorales sont comparables : un peu moins nombreuses pour la spécialité *Phonétique et phonologie* (2 diplômés sur 7 en 2014-2015 et 1 diplômé sur 9 en 2015-2016) que pour la spécialité *LLTS* (entre 5 % et 38 % des diplômés ont poursuivi en doctorat, selon les années).

Concernant les insertions professionnelles, une enquête a été effectuée entre décembre 2015 et mars 2016 auprès des diplômés de 2012-2013 ; 9 des 15 répondants ont déclaré avoir une insertion professionnelle, dont la nature n'est pas précisée.

Il est étrange que cette enquête soit mentionnée pour cette seule promotion, alors que des chiffres de poursuite d'études en doctorat sont fournis pour toutes les promotions.

Pour Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes, les effectifs sont importants, et la formation attractive si l'on en juge par le nombre de candidatures. On note cependant que la spécialité *SDMC* est parfois choisie par défaut suite à l'échec d'une candidature dans la spécialité professionnelle *ESC*, mais des solutions cohérentes sont proposées pour remédier à ce déséquilibre.

Le taux de redoublement en deuxième année est relativement important, ce qui s'explique par le choix pour certains étudiants de rédiger leur travail de mémoire en deux ans, ou par l'obligation auxquels certains font face de réaliser le stage une année, et le mémoire la suivante, ou l'inverse.

Le suivi des diplômés fonctionne bien pour la spécialité *ESC*, avec des taux de réponses aux questionnaires satisfaisants, sources de données dont l'analyse peut par conséquent être significative. On ne peut en dire autant de la spécialité *SDMC*, mais les responsables de la formation compensent en menant leur propre enquête et en favorisant des contacts informels entre enseignants et étudiants, mais aussi anciens étudiants et étudiants actuels.

Le niveau d'insertion professionnelle des diplômés est satisfaisant du point de vue de ces derniers, et en adéquation avec les métiers visés par la formation. On note ici encore une différence entre les deux spécialités, la spécialité *SDMC* menant, par sa dimension recherche, à des métiers plus divers ou à la poursuite d'études en doctorat.

Pour Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, il s'avère que l'efficacité de la formation est difficilement évaluable en raison de taux de réponse bas aux enquêtes proposées par l'université, et de données insuffisantes sur les taux d'insertion professionnelle. Le suivi des diplômés se fait donc de manière informelle et parfois fortuite, par le biais d'informations trop parcellaires pour être véritablement rassurantes.

Les effectifs (une petite quarantaine en M1, une vingtaine en M2) sont relativement élevés pour un master recherche en sciences du langage, surtout dans un environnement francilien concurrentiel au sein duquel cette formation parvient cependant à cultiver sa spécificité.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pour l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 comme pour l'Université Paris Descartes, une équipe pédagogique importante qui couvre l'ample programme de formation proposé aux étudiants dans les spécialités et les parcours ou « orientations ».
- Dans toutes les universités partenaires, un pilotage efficace tant au niveau de la mention (conseil de perfectionnement) que des spécialités.
- Des partenariats pertinents entre l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et Paris Diderot pour la spécialité *Phonétique et phonologie* et entre l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et l'INALCO pour la spécialité *LLTS*.
- Pour Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, une mobilité étudiante entrante très forte, signe d'une véritable attractivité internationale.
- De nombreuses stratégies d'amélioration sont d'ores et déjà mises en place pour améliorer les formations à l'avenir, notamment en renforçant les partenariats au sein de la COMUE.

Principaux points faibles :

- Pour le master *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, une organisation de la formation qui manque de lisibilité en spécialité *LLTS*, où des parcours et des particularisations par langues étudiées doivent se combiner. La présentation de la liste des enseignements parmi lesquels choisir est peu lisible, et il semble compliqué de faire des choix parmi ceux-ci.
- Une gestion matérielle des étudiants qui semble difficile en termes de salles et de nombre de postes informatiques par salle dans les locaux de Paris 3.
- Pour le master *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, un taux d'échec fort.
- Pour le master *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 comme pour Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, le suivi des diplômés n'est pas effectué, et ne produit donc pas de résultats exploitables par les responsables de formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier rédigé pour l'évaluation du master mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 pose clairement en introduction que les coaccréditations avec l'Université Paris Descartes et l'Université Paris 13 ne sont pas effectives, mais les rédactions relatives aux formations des Universités Paris Descartes et Paris 13 figurent dans le document remis, ce qui n'a pas de pertinence. En outre la qualité rédactionnelle de la partie consacrée à la formation de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et de ses partenaires effectifs (Paris Diderot et l'INALCO) ne valorise pas la formation. Elle présente des contradictions, garde des traces du bâti du dossier.

Peu de perspectives sont présentées dans le dossier d'autoévaluation de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ; elles se limitent au projet de rapprochement avec les universités Paris Descartes et Paris Diderot, en vue de la création d'un master européen adossé au LabEx EFL et à la meilleure prise en compte du domaine de spécialisation de chaque étudiant en spécialité *LLTS*. Les perspectives du master de l'Université Paris Descartes sont quant à elles plus réfléchies et plus cohérentes. Il faut souhaiter que les responsables de la formation aient les moyens de les mettre en œuvre.

Pour la formation de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, un meilleur affichage des enseignements pourrait permettre aux étudiants d'avoir une meilleure visibilité dans leurs choix de matières. Il transparaît notamment une certaine complexité, en particulier dans le parcours *LLTS* où plusieurs contraintes coexistent. Ces améliorations pourraient conduire à une prise en compte globale de la structuration de la formation de nature à favoriser la gestion logistique (salles, postes informatiques), en assurant une meilleure coordination entre les différents modules articulés.

Pour l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et pour l'Université Paris 13, il est urgent d'assurer un meilleur suivi des diplômés. Pour Paris 3, un tel suivi pourrait être de nature à améliorer le taux de réussite en première année notamment.

Pour le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, il est indispensable de mettre en place le stage, obligatoire en master.

Enfin, pour les trois universités, il serait souhaitable de rétablir l'équilibre entre mobilité étudiante entrante et sortante, par des dispositifs d'encouragement aux séjours à l'étranger, indispensables pour des formations en langues.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

REPONSES AU RAPPORT HCERES

Formations du domaine Arts, Lettres et Langues
ComUE Université Sorbonne Paris Cité

15 mai 2018

1) Commentaires généraux sur le rapport

L'Inalco a pris connaissance du rapport HCERES sur les formations réalisé à l'occasion des évaluations de la vague D 2017-2018 et tient à remercier les évaluateurs du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur du travail effectué. Notre établissement, engagé dans une réflexion importante sur le renouveau de ses formations, tiendra compte des conseils du rapport.

Dans les lignes qui suivent nous revenons sur certains points du rapport nécessitant des clarifications. L'un des constats que nous faisons est le décalage - sans doute dû à une écriture à plusieurs mains - entre le ton de l'évaluation dans la partie générale du rapport et celui, plutôt positif des évaluations prises séparément. Comme le rapport l'indique lui-même, notre Institut, grand établissement national, a des spécificités qu'il convient de prendre en considération pour une bonne compréhension de son organisation et des formations qu'il propose. Il va de soi que ceci n'affranchit pas notre établissement d'une nécessaire clarté dans l'affichage de son fonctionnement et le rapport nous propose des pistes intéressantes.

La première partie de ce texte porte sur la Partie générale (pages 4-8) du rapport de l'HCERES.

Dans l'*Avis général* (p.4), la question est posée de la place des langues et des disciplines également enseignée dans d'autres établissements. Nous tenons à rappeler ici que s'il est vrai que certaines des langues et civilisations sont enseignées ailleurs, l'Inalco, fondé en 1795, a le plus souvent été pionnier dans l'enseignement de ces langues et que notre expérience nous permet d'occuper une position d'expertise dans ces langues et civilisations. Le simple exemple des résultats des candidats aux CAPES et agrégations de japonais, d'arabe, de russe ou de chinois suffit à attester que l'Inalco reste le moteur de l'enseignement de ces langues et civilisations désormais offertes dans plusieurs universités. Nous disposons le plus souvent des plus grands départements d'enseignement

de ces langues et civilisations, ce qui nous permet de bénéficier d'équipes d'enseignants-chercheurs nombreuses, spécialistes de didactique des langues mais aussi des diverses disciplines des sciences sociales, formant un potentiel de recherche incomparable sur les aires culturelles. En outre, la multiplicité des langues nous permet de construire une culture didactique spécifique à ces langues encore faiblement diffusées dans les systèmes éducatifs français et européens, langues *a fortiori* souvent peu didactisées. L'Inalco demeure le lieu principal de la production de manuels didactiques et d'apprentissage de nombreuses de ces langues.

Nous sommes de surcroît attachés au comparatisme thématique et à la possibilité d'inscrire une civilisation dans un environnement civilisationnel plus large que nous permet notre diversité, ainsi qu'à la dimension professionnalisante que nos formations de filières offrent aux étudiants de langues orientales. Le rapport indique que certaines de nos formations existent ailleurs (Commerce international, didactique des langues) : de fait, nous sommes les seuls à envisager les disciplines sous un angle également aréal et dans une perspective linguistique extra-européenne. Les étudiants qui travaillent sur des questions de commerce, de relations internationales, de didactique, de formation interculturelle ou de traduction dans notre établissement le font également par le biais d'une solide formation en langues orientales, unique en son genre, et dans l'optique de terrains professionnels en lien avec l'Asie, l'Afrique le Moyen-Orient ou l'Europe orientale.

Dans la partie *Organisation pédagogique des formations* (p. 6) le rapport regrette que les stages ne soient pas obligatoires ailleurs que dans les parcours professionnalisants. Au vu des objectifs de notre formation initiale, cette suggestion, aussi intéressante soit-elle, entre en contradiction avec la priorité donnée à la mobilité sortante qui permet aux étudiants de faire des séjours en immersion pour perfectionner leurs connaissances et compétences dans les langues orientales (échanges Erasmus +, financements de séjours par l'établissement, aides au voyage). S'agissant de stages professionnels, il paraît en outre difficile de pouvoir offrir à tous les étudiants en formation initiale un stage pour

d'évidentes raisons de saturation du marché des stages en région parisienne.

Dans la partie *Pilotage des formations* (p. 7), l'Inalco prend note de la suggestion d'assurer une meilleure organisation du pilotage de la licence LLCER. Il rappelle que le domaine LLCER recouvre la totalité des enseignements de l'établissement, ce qui explique que le pilotage en soit assuré par l'instance centrale en charge des formations (CFVE). Pour améliorer le pilotage de la licence, l'établissement envisage cependant la création d'une structure équivalente à celle qui existe en master (la Commission des formations de masters - CFM) afin d'assurer un pilotage cohérent et plus centralisé et de faciliter en amont le travail du CFVE.

Dans la partie *Résultats constatés* (p. 7), le rapport mentionne des effectifs stables en licence LLCER, à l'exception des parcours Europe-Eurasie, Commerce International et Didactique des langues. Ce commentaire mérite d'être rectifié : en Europe-Eurasie, si certaines langues dites rares sont en effet en baisse d'effectifs, des langues sont en hausse nette (le turc) ou se maintiennent bien (le persan, le russe). Dans le parcours professionnel LLCER didactique des langues, l'introduction d'une sélection dans cette filière en licence 2 en 2016 a eu pour effet une amélioration de la formation et une hausse significative des taux de présence aux examens et de succès en fin de licence. La diminution des effectifs en parcours Commerce International entre 2013-2014 et 2016-2017 s'explique par une volonté de régulation imposée par les moyens disponibles (encadrement, locaux).

Concernant les taux de réussite identifiés par le comité comme étant faibles en licence, l'Inalco prend acte de ce commentaire et tente d'ores et déjà d'organiser au mieux la réussite étudiante par la mise en place d'ateliers d'accompagnement et de travaux dirigés dans certains départements. Le taux général de réussite en L1 (36 %) souffre de la spécificité de notre public, qui s'inscrit parfois en 1^e année de licence sans avoir l'objectif de la valider en fin d'année (complément d'étude, autres souhaits d'études...). L'auto-évaluation ainsi que le rapport d'évaluation mentionnent d'ailleurs cette donnée spécifique à notre établissement, ce qui nous engage en effet à poursuivre notre réflexion

sur l'articulation entre diplômes nationaux et le reste de notre formation (notamment nos diplômes d'établissement).

Deux données supplémentaires concernant la réussite étudiante sont également à prendre en compte : le taux de réussite de nos étudiants dans les départements à forts effectifs, voire en tension (arabe, japonais, chinois par ex.) est supérieur à la moyenne nationale. Pour finir, le taux de passage en L2 (donc de réussite en L1) des étudiants néo-bacheliers est de 53 %, soit un chiffre honorable au vu des résultats nationaux.

La suite de ce document portera sur les commentaires spécifiques concernant nos formations, situés dans l'annexe du rapport.

<p>2) Eléments de réponses : rapport sur la Licence LANGUES, LITTERATURES, CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER)</p>
--

Différents points de réponses ont été faits dans les parties précédentes, en particulier sur le pilotage de la mention (p.2), évalué comme insuffisant. En effet, nous reconnaissons l'intérêt de la mise en place d'une commission des formations de la licence qui prendra part aux travaux du Conseil des formations et de la vie étudiante (CFVE). Elle assurera entre autres tâches le suivi des diplômés dans leur insertion professionnelle.

Pour apporter quelques éléments d'explications sur « le manque de clarté entre le volume horaire et le nombre d'European Credits Transfer System (ECTS) dans la maquette » relevé à la page 3 du rapport, nous indiquons que ces différences étaient essentiellement dues à des disparités de moyens. Pour les maquettes du futur contrat, nous avons d'ores et déjà commencé à harmoniser le rapport volume horaire/crédits entre les différentes formations. Il nous paraît nécessaire de rappeler

l'organisation pédagogique des enseignements et la répartition des 180 ECTS de la licence de 1500 heures.

Concernant le « petit nombre d'étudiants inscrits et diplômés dans l'enseignement de certaines langues » (Points faibles, p.3) nous souhaitons nuancer cette remarque et rappeler la spécificité de notre établissement qui est le seul dans l'enseignement supérieur national et parfois européen à proposer un cursus complet en diplômes nationaux dans certaines langues. Nous espérons faire évoluer les effectifs de ces langues peu connues dans notre système éducatif par le développement de l'enseignement à distance que nous avons déjà initié dans certaines langues.

3) Eléments de réponses : rapport sur la Licence professionnelle, mention COMMERCE, spécialité 'Développement international de l'entreprise vers les marchés émergents'

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle, mention COMMERCE, spécialité 'Développement international de l'entreprise vers les marchés émergents' rappelle que la finalité de la formation est l'insertion professionnelle immédiate à un niveau intermédiaire de responsabilité, ce dans les domaines professionnels suivants :

- Prospection sur les marchés émergents
- Études d'implantation sur les marchés émergents
- Commercialisation de produits / de service pour une clientèle issue des pays émergents
- Administration des ventes vers les marchés émergents
- Conseil aux entreprises en développement commercial vers les marchés émergents
- Gestion d'une implantation logistique et commerciale sur les marchés émergents

En outre, les **compétences** auxquelles la licence professionnelle forme les étudiants sont listées dans chaque fiche récapitulative du syllabus de la formation. Dans le cadre d'un document de synthèse à destination de l'HCERES, on peut les résumer à la liste ci-dessous :

- Identifier les marchés d'avenir dans les économies émergentes
- Analyser la spécificité institutionnelle, juridique, économique et commerciale des marchés visés dans les pays émergents.
- Organiser un projet commercial ou d'implantation orienté vers les marchés émergents.
- Mettre en œuvre les techniques d'approche, d'administration et de fidélisation des clients appropriées à chaque cas.
- Maîtriser l'anglais et au moins une autre langue étrangère pratiquée dans les marchés émergents (en 2015-2017, chinois, arabe et russe ont été les principales langues enseignées).

Le **pilotage** de cette formation est assuré à trois niveaux qui s'articulent comme suit :

- Le conseil de département « métiers de l'international », qui réunit les représentants du Master « métiers de l'international », de la licence LLCER parcours Commerce international, du diplôme d'établissement CILO (commerce international et langues orientales), et de la licence professionnelle.
- La commission pédagogique qui se réunit en fin de semestre pour statuer sur la situation de chaque étudiant au regard des attendus de la formation.
- Le conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an et propose des inflexions de contenu pédagogique.

4) Éléments de réponses : rapport sur le Master LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER)

La mention Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER) de l'Inalco offre des possibilités de formation en 57 langues associées à un champ scientifique (*Histoire et sciences sociales ; Arts et Littérature ; Textes et Linguistique ; Traduction littéraire ; Oralité ; Anthropologie sociale*). Au niveau national, le positionnement de la mention a comme objectif d'affirmer cette spécificité de l'Inalco. Par ailleurs, les formations ont été co-accréditées avec les établissements de la COMUE USPC lorsqu'il y avait des doublons.

Le rapport souligne une confusion entre « diplôme délocalisé » et « double diplôme », termes qui semblent être utilisés comme des synonymes. En effet, les formations délocalisées donnent elles aussi lieu à la délivrance de doubles diplômes.

Le rapport souligne une formation qui serait excessive en langue. Pourtant, il s'agit d'une spécificité et d'une richesse des masters LLCER de l'Inalco plébiscitées par les étudiants. Cela n'exonère pas l'établissement de promouvoir la mobilité sortante dans les pays concernés.

L'adossement de la mention LLCER à quinze laboratoires de recherche est un atout pour les étudiants en orientation recherche. L'intervention des enseignants-chercheurs dans les enseignements crée une dynamique stimulante pour les étudiants qui sont impliqués dans les travaux de recherche des laboratoires. Le dossier ne le précisait effectivement pas, mais les étudiants participent aux séminaires propres des unités de recherche et destinés aux étudiants en Master et en Doctorat. Ces séminaires figurent sur les brochures. Par ailleurs, les étudiants sont invités à aider à l'organisation des colloques, congrès et journées d'études, à y faire des interventions. Ces activités sont créditées par des ECTS.

La baisse des effectifs entre M1 et M2, soulignée par le rapport, ne devrait pas se reproduire maintenant que les règles d'entrée en M1 ont changé (sélection des dossiers à l'entrée en M1) : L'admission était sélective pour les candidats extérieurs à l'Inalco, mais « de droit » pour les étudiants de l'Inalco ayant validé leur diplôme de Licence. Un certain nombre de candidats admis de droit n'avait pas la motivation ou le

niveau suffisant pour la poursuite des études en M2, ce qui explique la baisse des effectifs entre les deux années du Master.

Le rapport souligne le manque de centralisation et de clarté du pilotage du master LLCER. Pourtant, il existe une instance dédiée au pilotage de cette mention : la Commission des Formations en Master (CFM) qui se penche sur l'offre de formation, sur les problèmes d'organisation des enseignements en Master, et qui s'occupe de l'aide à la mobilité des étudiants, de leur suivi pédagogique et des admissions des candidats. La CFM se réunit plusieurs fois par an.

5) **Eléments de réponse : rapport sur le Master METIERS DE L'INTERNATIONAL**

Cette mention se décline en deux spécialités : Commerce international et Relations Internationales, commentées séparément dans ce qui suit. L'Inalco prend note du conseil de l'HCERES de séparer les deux spécialités en deux mentions distinctes.

5.1. Pour ce qui concerne la **spécialité Relations Internationales**, le rapport appelle les commentaires suivants :

Les débouchés, identifiés comme insuffisamment détaillés dans le rapport, sont très variés (liste non exhaustive) :

- Diplomates, contractuels ou fonctionnaires dans le cas de ceux qui ont réussi le Concours des cadres d'Orient (postes de conseiller ou de secrétaire) ou d'autres concours de la fonction publique (ex. secrétaire de chancellerie)
- Analystes au ministère de la Défense (DGRIS)
- Fonctionnaires et contractuels de la DGSE
- Officiers en charge de la protection des réfugiés à l'OFPRA (Office français de protection des Réfugiés et Apatrides)

- Chargés de projets dans des ONG (ex. *Women's Forum for the Economy and Society*, ONG *Front Line Defenders* (Irlande), Association internationale *The Children's Society* (Londres), Association à but lucrative *Crossroads Centre* (Chine).
- Consultants dans le secteur privé/entreprises (ex. Cabinet de consulting *Quadra consultants* ; Business France ; *Business France* (Moscou), Organisme de Formation *AFEC Europe*, Agence de voyage *Vivre le Japon*, Consultation due diligence en freelance (Japon), *TechnipFMC* (Chine) ; *Mitsui & Co., Ltd.* (Royaume-Uni) ...)
- Analystes dans des Think Tanks (ex. Cabinet d'intelligence économique ADIT, Cabinet Risk and Co (Risque pays)
- Journalistes

Il convient de mentionner que contrairement à l'impression que donne le rapport d'évaluation, l'ancrage de la formation à l'international est très fort, comme le montrent les éléments suivants :

- * Stages à l'étranger : un lien très important avec l'international car ils représentent une partie très forte des stages des étudiants. Si le pourcentage des étudiants ayant réalisé leur stage à l'étranger était de 35% en 2015-2016, ils étaient 67% à effectuer un stage à l'étranger en 2016-2017.
- * Les étudiants font par ailleurs de fréquents séjours sur leur terrain pendant leurs vacances
- * De par leur formation, ils ont une bonne connaissance de la vie internationale et une forte sensibilité à la région dont ils sont spécialistes

Concernant l'**Organisation pédagogique de la spécialité RI**, le jugement porté sur l'équipe pédagogique qui, d'après l'HCERES, « n'est pas satisfaisante » semble sévère. En effet, le nombre d'enseignants-chercheurs titulaires est faible. Dans la spécialité RI, il y a aujourd'hui 6 titulaires de l'établissement (et non trois comme l'indique le rapport). L'un des six assure la totalité de son service dans la spécialité, deux autres la grande majorité de leur service. Un quatrième (PU en phase de recrutement) assurera lui aussi à partir de septembre 2018 la quasi-totalité de son service dans la spécialité. Les deux derniers sont des

enseignants d'anglais (PRAG-PRCE) qui assurent la majorité de leur service dans les deux spécialités du master Métiers de l'International.

Le relativement faible nombre de titulaires de l'établissement dans la spécialité RI est lié à la volonté d'accorder une place essentielle à des enseignants extérieurs professionnels issus pour beaucoup d'entre eux du monde socio-économique en lien avec le cœur de la formation ainsi qu'à des universitaires extérieurs à l'établissement qui ont des spécialités que l'Inalco n'a pas en interne. L'équipe pédagogique propose toutefois de distinguer plus clairement ces différentes catégories d'enseignants dans la présentation de l'équipe pédagogique.

D'autres enseignants-chercheurs titulaires de l'établissement participent d'une manière ou d'une autre aux enseignements : cours de langue orientale (mutualisés avec la spécialité CI), direction des mémoires de M1, interventions ponctuelles dans les séminaires, participation au Conseil de perfectionnement, etc.

Dans la rubrique « Résultats constatés », le rapport appelle les commentaires suivants :

-Sur les modalités de recrutement : le recrutement est fait sur dossiers (avec en outre un entretien de motivation pour les candidats extérieurs au Master) par la commission pédagogique qui comprend les enseignants titulaires de l'établissement et la directrice des études

-Sur l'insertion des étudiants : L'annuaire des anciens étudiants donne des informations très précises sur les postes occupés par ceux-ci. Les principaux secteurs d'activité dans lesquels les anciens étudiants (2013-2018) se trouvent d'après enquête réalisée entre mars 2017 et mars 2018 : Diplomatie, Défense = 19% ; Entreprises = 17% ; Think Tanks, Recherche = 15% ; ONG, Associations = 13% ; Autre administration publique = 11% ; Organisations internationales, Collectivités territoriales = 11% ; Divers = 14%.

Pour conclure, l'équipe de la spécialité RI du Master Métiers de l'International est actuellement très désireuse d'améliorer le suivi des diplômés, mais cela exige des moyens dont l'équipe ne dispose pas pour le moment. Une procédure pour le meilleur suivi de nos diplômés (via le réseau alumni, réseau *Linkedin*) est en cours de réflexion.

5.2. En ce qui concerne le rapport d'évaluation de la spécialité **Commerce international**, nous relevons quelques imprécisions ou incompréhensions dans le rapport HCERES, notamment le commentaire sur l'absence de la mention du nombre de doctorants post-master : nous rappelons que la formation étant professionnelle, elle est destinée à l'insertion dans le milieu des entreprises et non à la poursuite en doctorat. En outre, à la page 2, le dispositif d'aide à la réussite est qualifié d' « insuffisant », alors que le taux de réussite au master Commerce international est de 98 % sur les trois dernières années. Il semble donc bien que le dispositif soit suffisant.

Un certain nombre d'inexactitudes sont relevées dans le rapport HCERES : la durée minimale du stage de M2 est de 3 mois et non 2 comme indiqué dans le rapport. En outre, contrairement à ce qui est indiqué dans le rapport d'évaluation, l'équipe donne une liste d'exemples de structures d'accueil de stage. Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée, mais elle existe bel et bien. Page 3, l'insertion professionnelle des étudiants du Master est citée comme inférieure à 50 %, ce qui est inexact. Le taux d'insertion professionnelle est de 84% au total (54% en CDI, 21% en CDD, 9% en intérim et stage). Il y a eu confusion par le lecteur/évaluateur entre plusieurs catégories du graphique concerné : le rapport indique que "la majorité des étudiants en 2013 - 2014 ont poursuivi leurs études" alors que seulement 7% sont concernés. De même pour le taux de création d'entreprise qui est de 39% selon les évaluateurs alors qu'il est de 3% sur le graphique. Le rapport indique un taux de recherche d'emploi de 21 et 39 % alors qu'il est de 9% pour la promotion de 2013-2014 et 13% pour celle de 2015-2016.

L'équipe pédagogique de la spécialité 'Commerce International' reprend à son compte le commentaire suivant portant sur la spécialité 'Relations Internationales' : *« Par exemple, dans le cas spécifique du parcours Relations Internationales, une aide à la recherche de stage est prévue, notamment dans le cadre des cours de méthodologie du premier semestre de L3. La directrice des études leur propose par ailleurs des rendez-vous individuels pour l'orientation et des conseils dans la*

recherche de stage. » (p. 2). C'est également le cas du parcours Commerce International, la seule différence étant que le cours de méthodologie est placé au 2nd semestre de L2).

6) Eléments de réponse : rapport du Master TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES (TAL) (Co-accréditation Inalco - Paris 3 - Paris 10 Nanterre)

L'équipe pédagogique note que dans la rubrique « Pilotage », le rapport relève un flou « *dans les documents transmis au niveau des responsabilités et de la répartition des tâches. Ainsi, une des maîtres de conférences de l'Inalco est indiquée comme étant «Directrice de la filière professionnalisante Textes, informatique, multilinguisme », alors que le rapport ne mentionne que deux parcours à l'Inalco (Traductique et gestion de l'information et Ingénierie multilingue) ». La filière « Textes, informatique et multilinguisme » est l'entité pédagogique à laquelle est rattachée tout le cursus de TAL de l'Inalco, soit un parcours de licence et le master TAL : le tronc commun de M1, les 2 parcours de l'Inalco (Traductique et gestion de l'information et Ingénierie multilingue) et le parcours co-accrédité avec Sorbonne-Nouvelle et Paris-Nanterre (Recherche et Développement, R&D). En cela, la filière 'Textes, informatique, multilinguisme' (TIM) assure la gestion administrative du master.*

Concernant les 2 points faibles mentionnés, nous souhaitons faire les remarques suivantes :

Sur l'exiguïté des locaux et répartition sur plusieurs sites :

À partir de M2, les étudiants sont répartis dans les différents parcours, et ce problème ne se pose qu'en M1 pour la cinquantaine d'étudiants accueillis. La plupart des cours requiert des locaux appropriés - salle machine - dans tous les établissements. Des locaux plus vastes ont été trouvés à Paris 3 en 2017/2018 et des cours ont été dédoublés à

l'Inalco.

D'autre part, un package d'outils est distribué aux étudiants et des séances d'installation sont organisées durant la semaine de pré-rentrée. Les étudiants disposent ainsi des outils qui leur sont nécessaires sur leur propre machine.

La répartition des cours en M1 sur différents sites ne pose pas de problème : le planning est organisé de telle sorte que les étudiants n'ont jamais à se déplacer d'un site à l'autre dans la même journée.

Sur les collaborations avec les entreprises

Les collaborations avec les entreprises n'ont pas été décrites *in extenso* faute de place. Nous pouvons citer la diffusion depuis 10 ans des offres de stages et d'emplois grâce à la liste PLURITAL, la présence des entreprises aux journées des métiers du TAL qui ont également lieu depuis au moins 10 ans, les conseils de perfectionnement, les nombreuses thèses CIFRE.

7) Eléments de réponse : rapport sur le Master DIDACTIQUE DES LANGUES

(Co-accréditation avec Paris 3 Sorbonne-Nouvelle et Paris 5 Descartes)

L'équipe pédagogique n'a pas relevé d'erreurs factuelles, mais regrette qu'à l'instar du rapport sur le master SDL, l'essentiel de l'évaluation ait porté sur l'offre de Paris 3 Sorbonne Nouvelle, laissant de côté celle de l'Inalco et de l'Université Paris Descartes). Cette carence se ressent notamment dans le descriptif des partenariats et échanges internationaux et des spécificités de chaque établissement.

Au vu des remarques, nous souhaitons donc apporter quelques précisions. Les extraits de l'évaluation sont en italiques pour plus de lisibilité. Ces réponses reprennent la structure de celles apportées par les équipes de Paris 3 (avec qui nous travaillons en étroite collaboration) avec des détails plus spécifiques concernant le volet Inalco du diplôme.

Sur la professionnalisation et le lien avec le monde professionnel

Nous signalons que le master DDL est en lien actif avec tous les partenaires importants du domaine au niveau local et régional, qu'il fait intervenir des professionnels extérieurs pour plusieurs cours ('Evaluation et certification' (M2), 'TICE et Didactique des langues' (M1), 'Atelier de préparation au stage (M1), par exemple), sans même compter les cours offerts à Paris 3 Sorbonne-Nouvelle et Paris-Descartes. Sans doute n'a-t'il pas été suffisamment mentionné dans le bilan que les enseignants-chercheurs qui interviennent dans ce master sont aussi pour la plupart largement sollicités pour des formations professionnalisantes ou des expertises dans les institutions de référence (CIEP, Alliances françaises, Cavilam, Instituts Français à l'étranger, Universités hors de France, etc.).

Sur le rapport à l'international du master DDL

On lit dans l'évaluation de la formation que « *De nombreuses conventions internationales sont signées par les 3 établissements avec des universités partout dans le monde. Les étudiants et les enseignants peuvent profiter de très nombreux programmes de mobilité ou de stages à l'étranger (Erasmus, Erasmus +, stages de M2), d'une co-diplômation avec l'Université de Liège (qui n'est pas libre), de collaborations avec les universités de Craiova et de Genève, avec l'agence universitaire de la Francophonie (AUF)* » (p.2).

La raison d'être de l'existence de cette mention à l'Inalco est précisément le lien qu'entretiennent toutes les formations en didactique (L2, L3, M1, M2) de notre établissement à l'international et aux langues étrangères.

Sur l'internationalisation de la formation

Le rapport propose l'interprétation suivante : « *Le programme de DDL vise à ouvrir à la diversité des langues et des cultures. On y compte environ 50 % d'étudiants de nationalité étrangère. Outre les programmes Erasmus+ de mobilités et les stages évoqués plus haut, l'apprentissage obligatoire d'une langue aide à l'ouverture à l'international. Cela témoigne d'une certaine vision de l'internationalisation, qui demeure somme toute assez limitée.* » (p.3)

Du point de vue de l'Inalco, ce commentaire est malaisé à comprendre. Le travail collaboratif salué dans l'évaluation constitue un critère d'internationalisation important, car les équipes veillent à ce que les groupes linguistiques et culturels ne travaillent pas « entre soi ». Des enseignants plurilingues et internationaux sont présents dans les formations. L'objet de notre formation est d'ouvrir à d'autres champs de la didactique que celui du FLE; la plupart de nos étudiants sont soit locuteurs, soit apprenants, soit diplômés d'une langue étrangère, qui plus est « orientale » (au sens de l'Inalco, c'est-à-dire d'une langue non ou peu présente dans le système éducatif français). Entre 2015 et 2018, la filière de didactique des langues de l'Inalco a à plusieurs reprises accueilli Alain Brouté (professeur, Université autonome de Madrid), Seraphin Kamdem (Senior Fellow, SOAS-Université de Londres) et Birgit Schädlich (professeure, Université de Göttingen) qui ont assuré chacun plusieurs séminaires dans le master DDL. Les étudiants participent régulièrement aux journées d'études et de formation de l'Unité de recherche PLIDAM, laboratoire dont l'essentiel des activités est tourné à l'international.

En outre, au commentaire suivant : « *On parle de l'accueil des étudiants étrangers, mais on dit peu ce qui est fait pour faciliter cet accueil et leur séjour* » (p. 3), nous répondons ici que nos équipes pédagogiques sont expérimentées, par tradition disciplinaire et parce qu'elles partagent les mêmes valeurs, dans l'accueil des étudiants, notamment celui réservé aux étrangers. L'individualisation des parcours et la proximité entre enseignants et étudiants sont des marqueurs importants d'attractivité pour tous les étudiants qui peuvent à la fois souhaiter et redouter de se former dans une université parisienne. L'intégration des étudiants dans les programmes de recherche (projets, journée d'étude) contribue aussi largement à cet accueil.

Le rapport note à ce propos que « *Les dispositifs d'aide à la réussite sont très développés, publiés et plutôt individualisés, mais potentiellement énergivores pour les enseignants* ».

Nous précisons que les dispositifs concrètement mis en place sont les suivants :

- Une grande disponibilité du secrétariat pédagogique et des responsables du Master
- Le recrutement d'une directrice des études pour la filière DDL à la rentrée 2017, dont la mission est le suivi administratif et le conseil pédagogique auprès des étudiants du master DDL, en particulier les étudiants venus de l'étrangers ;
- La tenue d'une réunion annuelle d'accueil et d'information est mise en place ;
- La tenue d'une réunion semestrielle « Qualité de la formation » entre les responsables de la filière DDL, du master DDL et les représentants étudiants M1 et M2 ;
- La tenue trois fois par an du Conseil de perfectionnement, destiné à répercuter les éventuels obstacles rencontrés par les étudiants étrangers ;
- Des permanences hebdomadaires des responsables de formation ;
- Un cours de méthodologie qui permet de personnaliser les besoins notamment en cas d'insuffisance de formation académique
- L'Inalco proposera un cours de Français sur Objectifs Universitaires dans la nouvelle maquette du master 2019-2024. Il développera les points importants à faire passer à des publics en mobilité pour qu'ils réussissent leur cursus académique en France.

Sur la question de la réussite et du taux d'échec

Le rapport indique que « *Le recrutement est stable et montre une réelle attractivité de la formation, avec de nombreux étudiants Erasmus ou étrangers (environ 50 %). Si les dispositifs d'aide à la réussite sont mentionnés et semblent être un point d'attention, on ne trouve pas d'éléments sur les taux de réussite ou d'abandon, ce qui est problématique* » (p.3). Les abandons sont rares, ils apparaissent en M1 (moins de 15 étudiants/an sur l'ensemble des 3 établissements, c'est-à-dire sur les 300 étudiants). Les causes organisationnelles et financières sont connues : poids des trajets domicile/université et fatigue occasionnée par les petits boulots qu'ils occupent pour financer leurs études. En M2, les abandons sont exceptionnels et généralement dus à la poursuite d'un

double diplôme.

En revanche, on observe qu'un certain nombre d'étudiants de M2 sont amenés, pour des raisons financières et/ou parce qu'il leur est difficile de réaliser leur mémoire après leur stage, à étaler leur M2 sur 2 années. Nous l'avons signalé dans le bilan, cela constitue une difficulté pour l'équipe enseignante qui doit continuer à assurer l'encadrement de leur mémoire. Nous allons y travailler pour la prochaine maquette (réflexion sur l'évaluation et le suivi des étudiants).

Sur la relation entre didactique du FLE et didactique des langues

A plusieurs reprises, le rapport soulève le point suivant : « *Si la formation s'intitule DDL, on note qu'elle se concentre fortement sur le Français langue étrangère et seconde (FLES). On ne saisit d'ailleurs pas toujours comment est envisagée la DDL hors français langue étrangère (FLE) dans le programme (spécificités, considération globale ou particulière selon les langues...)* » (p.4)

En France, la didactique du Français langue étrangère et seconde constitue effectivement le cœur de métier en didactique des langues qui elle, est une discipline générale très spéculative. De ce point de vue, le choix du nom de la mention et de celui du M1 (« Didactique des langues ») met en évidence à la fois cette appartenance générale et la possibilité de spécifier le type de didactique et sa contextualisation.

Historiquement, la didactique du FLE s'est implantée à la Sorbonne au 46 rue St Jacques dès 1920 avec l'école de préparation des professeurs de français à l'étranger et s'est développée dans les années 1980 avec la création des premiers diplômes en la matière (maîtrise, DEA, DESS FLE). Dans les années 1990, une filière Français langue étrangère a été créée à l'Inalco, puis a offert un parcours de licence FLE et un master FLE. En 2014, le master a été co-accrédité avec les Universités Paris 3 et Paris 5 Descartes. La filière FLE de l'Inalco a adopté le nouveau nom de filière 'Didactique des langues', plus représentatif des activités didactiques des chercheurs et enseignants de l'Inalco. Le parcours de la licence du contrat 2014-2019 porte d'ailleurs lui-même le nom de "didactique des langues du monde et du FLE". Tout ceci affirme le souci des enseignants de l'Inalco de problématiser les questions didactiques

dans mais aussi hors du périmètre restreint du FLE, notamment parce que l'Inalco enseigne des langues rares ou peu documentées et peu didactisées, des langues à typologie éloignée de celle des langues romanes ou germaniques classiquement enseignées dans le système scolaire, ainsi que des langues à graphies non latines.

D'un point de vue théorique et méthodologique, la didactique du FLE/FLS est toujours envisagée dans des contextes plurilingues et les différentes formes de plurilinguisme sont donc étudiées dans la formation (classe bilingue, langue de scolarisation, etc.). L'interculturalité, qui permet différents types de comparaisons, constitue aussi l'approche privilégiée et implique les autres langues. D'un point de vue empirique, tout étudiant est spécialiste d'au moins 2 langues en master, dont une langue dite orientale, et leur internationalisation se révèle aussi dans les intitulés des mémoires de master.

Il convient d'ajouter qu'à l'échelle du diplôme co-accrédité, le master DDL jouit d'une très importante attractivité ; de nombreux professeurs de français dans le monde y ont été et continuent de s'y former. Ils reçoivent nos futurs enseignants de FLE en stage. Ce rayonnement est essentiel pour le master DDL.

<p>8) Eléments de réponse : rapport du Master SCIENCES DU LANGAGE (Co-accréditation Inalco-Paris 3 pour la spécialité LLTS)</p>
--

Il semble qu'il y ait eu un problème de visibilité dû au fait que le dossier SDL, tout comme le dossier DDL, ait été porté par Paris 3 :

- 1) Dans l'évaluation générale de l'établissement, le rapport considère à plusieurs reprises que notre offre de formation se réduit à 3 mentions de master (LLCER, MI et TAL), ignorant SDL, DDL et MEEF

- 2) La spécialité Traduction, Rédaction et Médiations multilingue (TRM), qui n'est pas co-accréditée avec Paris 3, n'est évoquée nulle part, le dossier a-t-il été évalué ?

D'une façon générale, il conviendrait que ce master co-accrédité par plusieurs établissements, comme tout autre, puisse recevoir une évaluation complète et prenant en compte tous les partenaires. Le fait que les dossiers de certaines mentions co-accréditées aient pour « facteurs » d'autres établissements ne signifie pas que l'Inalco soit un partenaire secondaire, qui se contenterait de fournir des cours de langues en envoyant ses étudiants ailleurs pour les cours disciplinaires (théoriques, méthodologiques et professionnalisants).

En ce qui concerne la spécialité LLTS, les étudiants de l'Inalco vont certes suivre des enseignements de linguistique générale à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, mais l'inverse est également vrai : de nombreux étudiants de Paris 3, bien que n'étant spécialistes d'aucune langue orientale, viennent à l'Inalco et dans des laboratoires ayant l'Inalco pour tutelle (SeDyL, LLACAN) pour suivre des séminaires proposant une réflexion de linguistique générale articulée sur la confrontation de langues extrêmement diverses (typologie, dialectologie, contacts de langues, reconstruction historique, plurilinguisme et aménagement linguistique, etc.) ou des enseignements méthodologiques les initiant au travail de terrain. Ce manque de visibilité de l'apport de l'Inalco à la mention SDL pilotée par Paris 3 se retrouve dans l'évaluation de la mention elle-même.

Sur le problème de l'identification des sites et composantes administratives

p. 52, §1 : « *Le master mention Sciences du langage (SDL) de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, dispensé à l'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA), propose deux spécialités : <...> »*

Réponse : L'offre de formation de la spécialité LLTS résulte de la mise en commun d'enseignements dépendant de trois entités complémentaires par leurs compétences respectives : l'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées de Paris 3 (ILPGA, rue des Bernardins), le département de Langues et Littératures Françaises et Latines de Paris 3

(LLFL, rue Censier) et l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Pôle des Langues et Civilisations (Inalco, rue des Grands Moulins). L'ensemble de l'offre est accessible tant aux étudiants de Paris 3 que de l'Inalco, dont l'apport consiste à la fois en séminaires consacrés à la linguistique des langues qui y sont enseignées et en séminaires de linguistique générale mettant la diversité des langues au centre de la réflexion théorique ;

Sur la question de la finalité

p. 52 : *"Le master mention SDL a vocation à former ses étudiants en linguistique française ou générale (et en linguistique des langues enseignées à l'Inalco), en informatique pour l'analyse linguistique ou poétique et en méthodologie et en physiologie pour la spécialité Phonétique et phonologie".*

Réponse : La spécialité LLTS vise à offrir une formation disciplinaire générale qui couvre les différents champs des Sciences du langage tout en prenant pleinement en compte la diversité des langues. La maquette articule étroitement des enseignements théoriques généralistes, des enseignements portant sur une langue de spécialisation (que ce soit le français ou une des langues relevant de la compétence de l'Inalco), et des enseignements méthodologiques (informatique pour l'analyse linguistique, statistiques, méthodes de l'enquête de terrain, etc.)

Sur la question du positionnement dans l'environnement

Le rapport n'identifie que les deux entités organisatrices de Paris 3 (ILPGA et LLFL), ignorant l'apport institutionnel de l'Inalco, tant au niveau de la définition de l'offre pédagogique que de la mise en œuvre des mutualisations : ainsi les mutualisations signalées avec le master *Études européennes, méditerranéennes et asiatiques*, de l'École Pratique des Hautes Études ne se font que par le biais d'une convention entre l'Inalco et l'EPHE, de même l'adossement au Labex EFL se manifeste notamment par l'intégration à la formation de séminaires assurés par des chercheurs CNRS appartenant aux laboratoires ayant l'Inalco pour tutelle (SeDyL, LLACAN).

Le paragraphe sur les partenariats internationaux ne mentionne que ceux qui concernent Paris 3, les nombreux partenariats internationaux (listés dans le dossier) étant passés sous silence.

Sur les points faibles relevés (p. 4 de la partie sur le Master SDL) :

Premier point : *"Une organisation de la formation qui manque de lisibilité en spécialité LLTS, où des parcours et des particularisations par langues étudiées doivent se combiner. La présentation de la liste des enseignements parmi lesquels choisir est peu lisible, et il semble compliqué de faire des choix parmi ceux-ci".*

Réponse : L'organisation de la formation est effectivement complexe, car elle vise à articuler étroitement et à parts égales trois composantes complémentaires : a) une formation théorique et méthodologique généraliste, d'autant plus nécessaire que beaucoup des étudiants intégrant la spécialité ne viennent pas d'une licence en Sciences du langage (module 1 : tronc commun); b) la connaissance approfondie d'une langue de spécialisation (obligatoire pour les étudiants de l'Inalco) à laquelle les savoirs théoriques pourront être appliqués (module 2 : domaine linguistique d'application); c) une spécialisation progressive dans un des champs des Sciences du langage, nécessaire pour les débouchés professionnels ou la poursuite en doctorat (module 3 : spécialisation disciplinaire ou « parcours »).

L'architecture est cependant tout à fait lisible pour les étudiants de l'Inalco, qui ont une liste précise d'enseignements à suivre en fonction de la langue pour laquelle ils sont inscrits et du parcours qu'ils ont choisi. Elle peut sembler moins claire pour les étudiants de Paris 3, qui n'ont pas tous une langue de spécialisation identifiée, et remplacent dans ce cas les crédits prévus pour celle-ci dans la maquette par des enseignements généralistes. Cependant, même dans ce cas, la liste des enseignements pouvant entrer dans chaque module, définie en fonction du parcours pour lequel ils sont inscrits, est parfaitement claire et précisément indiquée pour chaque parcours dans la brochure.

Cela dit, il a été décidé pour le nouveau contrat d'améliorer la lisibilité de l'ensemble en présentant une maquette un peu remaniée, permettant aux étudiants de l'Inalco de garder la même articulation entre savoir

disciplinaire et langue d'application, mais offrant plus de souplesse aux étudiants de Paris 3. La différenciation en parcours ne se fera plus par ailleurs qu'au niveau M2, à l'issue d'une réflexion pour laquelle l'étudiant sera guidé par son enseignant référent tout au long du M1.

Deuxième point : *"une gestion matérielle des étudiants qui semble difficile en termes de salles et de nombre de postes informatiques par salle dans les locaux de Paris 3."*

Réponse : A ce problème de salles, s'ajoute celui de la difficulté à harmoniser les emplois du temps d'enseignements relevant de trois entités administratives différentes basées sur trois sites différents : l'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées de Paris 3 (ILPGA, rue des Bernardins), le département de Langues et Littératures Françaises et Latines de Paris 3 (LLFL, rue Censier) et l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Pôle des Langues et Civilisations (Inalco, rue des Grands Moulins), harmonisation d'autant plus difficile à réaliser que ces enseignements peuvent par ailleurs être mutualisés avec d'autres mentions de master dans leurs sites respectifs. Les déplacements d'un site à l'autre constituent aussi une contrainte importante pour les étudiants. On peut espérer que le regroupement prévu de tous les enseignements de Paris 3 sur un site unique aidera à résoudre une partie des problèmes, mais il est clair qu'une extension des mutualisations avec d'autres universités deviendrait impossible à gérer.

Troisième point : *"un taux d'échec fort, et un suivi des diplômés non effectué."*

Réponse : La spécialité co-accréditée LLTS n'a été mise en place qu'en 2014, ce qui ne donne pas un recul suffisant pour juger du taux de réussite et du devenir des diplômés (les premiers sont sortis en 2016), notamment à l'Inalco, où la spécialité accueillant les étudiants linguistes dans le contrat précédent (« Théories et diversité des langues », entièrement basée à l'Inalco) avait une maquette très différente. Un certain nombre d'échecs la première année sont justement dus aux difficultés qu'ont eues certains étudiants à s'adapter à la nouvelle maquette.

Le taux d'échec, pour l'Inalco, paraît au contraire relativement faible (sur les 14 étudiants inscrits en M1 en 2016-2017, 11 ont intégré le M2 à la rentrée 2017). Il est surtout dû à un étalement volontaire du cursus sur trois ans, soit parce que l'étudiant suit un autre cursus parallèle (notamment un master LLCER dans sa langue d'application), soit parce qu'il est salarié, soit enfin parce qu'il veut effectuer un terrain de recherches ou un stage d'une durée supérieure à celle qui est prévue par la maquette afin de mieux préparer l'entrée en doctorat (obtention d'un contrat) ou de s'assurer de meilleurs débouchés professionnels. Les « vrais » échecs (abandons) sont en fait rares.

Sur le contenu de la rubrique 'Perspectives et recommandations'

Le nouveau projet de maquette prévoit une spécialisation en parcours n'intervenant qu'au niveau M2, ce qui assurera une plus grande lisibilité à la structure globale et mettra fin à certaines rigidités signalées par les étudiants. Il maintient par ailleurs la mutualisation complète de l'offre pédagogique des deux établissements, cette mutualisation ayant été considérée comme un point très positif par beaucoup des étudiants ayant répondu au questionnaire sur l'évaluation du cursus. Cette mutualisation donne naissance à une véritable culture commune, matérialisée également par le fait que plusieurs mémoires de recherche tant à Paris 3 qu'à l'Inalco sont codirigés par des enseignants issus des deux établissements, mais elle entraîne une complexité logistique inévitable.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)